



Institut de hautes études en administration publique
Fondation autonome, associée à l'Université de Lausanne
et à l'École polytechnique fédérale de Lausanne

Julie Silberstein

Sous la direction de Nils Soguel

**Enquête rétrospective sur
les conséquences de la
fusion entre La Tour-de-
Trême et Bulle**

Working Paper de l'IDHEAP

Chaire de Finances Publiques - 2010
Lausanne

#

#

Résumé

En 2006, deux communes fribourgeoises – La Tour-de-Trême et Bulle – ont fusionnés. Le but de notre recherche est de rendre compte des perceptions des citoyens quant à l'évolution de la situation suite à cet événement et de tenter de mieux comprendre les raisons de leurs différentes prises de position. Pour ce faire, un échantillon aléatoire de cinq-cents personnes a été constitué trois ans après l'entrée en vigueur de la fusion. Nos résultats tendent à montrer que, si la fusion devait être à nouveau soumise au vote des citoyens, il faudrait être attentif notamment à l'accès aux guichets, à l'identification des citoyens à leur commune ainsi qu'à la vie associative locale. De plus, il semblerait que la formation ainsi que l'âge aient un impact positif sur l'adhésion à la fusion alors que le nombre d'années de résidence dans sa commune a l'effet opposé. Quant aux personnes s'abstenant de s'exprimer sur le sujet, elles se distinguent par un désintérêt pour la politique en général ainsi que pour la fusion. De manière plus surprenante, dans la localité de Bulle, les personnes percevant une dégradation de la situation ont aussi plus de chance de ne pas aller voter. Nous avons aussi posé une batterie de questions liées à l'évolution de la situation dans la commune depuis la fusion et avons constaté, en moyenne, plus d'évaluations positives que négatives. Les facteurs tendant à influencer globalement ces évaluations sont : le sentiment d'appartenance, le nombre d'années de résidence ainsi que le fait d'avoir habité dans l'autre commune fusionnée.

Zusammenfassung

Im Jahr 2006 haben zwei Freiburger Gemeinden – La Tour-de-Trême und Bulle – fusioniert. Das Ziel unserer Forschung besteht darin, Wahrnehmungen der Bürger bezüglich der Entwicklung der Situation infolge dieses Ereignisses klarzumachen und zu versuchen, die Gründe für ihre unterschiedlichen Positionen besser zu verstehen. Dazu wurde, drei Jahre nach dem Inkrafttreten der Fusion, eine Zufallsstichprobe von fünfhundert Personen gebildet. Unsere Ergebnisse deuten darauf hin dass, im Falle einer erneuten Volksabstimmung über die Fusion, besonders auf die Erreichbarkeit der kommunalen Schalter, die Identifikation der Bürger mit der Gemeinde sowie das lokale Vereinsleben geachtet werden müsste. Darüber hinaus scheint es, dass die Bildung und das Alter einen positiven Einfluss auf die Zustimmung der Fusion haben, während die Zahl der Jahre Wohnsitz in der Gemeinde den gegenteiligen Effekt mit sich bringt. Personen, die sich einer Äusserung zum Thema enthielten, kennzeichnen sich durch ein allgemeines Desinteresse an der Politik sowie an der Fusion. Überraschend ist die Tatsache, dass in der Ortschaft Bulle Personen, die eine Verschlechterung der Situation wahrnehmen, auch eher nicht an der Fusions-Abstimmung teilgenommen haben. Wir stellten auch eine Reihe von Fragen im Zusammenhang mit den Entwicklungen in der fusionierten Gemeinde und bekamen im Durchschnitt mehr positive als negative Bewertungen zur Antwort. Die Umstände, die diese Bewertungen hauptsächlich beeinflusst haben, sind: das Zugehörigkeitsgefühl, die Anzahl der Jahre Wohnsitz in der Gemeinde sowie die Tatsache, früher einmal in der anderen Gemeinde der Fusionsgemeinden gewohnt zu haben. #

Table des matières

1	Introduction.....	1
2	Bref historique de la fusion.....	2
3	Hypothèses de travail et modèles d'analyse.....	3
4	Démarche d'enquête.....	5
4.1	<i>Structure du questionnaire.....</i>	<i>5</i>
4.2	<i>Population cible et structure de l'échantillon.....</i>	<i>6</i>
4.3	<i>Enquête téléphonique.....</i>	<i>7</i>
5	Taux de réponse et représentativité de l'échantillon.....	9
5.1	<i>Remarques générales.....</i>	<i>15</i>
6	Réponse à la question clé « voteriez-vous aujourd'hui en faveur de la fusion ».....	16
6.1	<i>Description des résultats à la lumière des hypothèses de travail.....</i>	<i>16</i>
6.1.1	<i>Différences entre Bulle et La Tour-de-Trême.....</i>	<i>16</i>
6.1.2	<i>Avis préalable à la fusion.....</i>	<i>17</i>
6.2	<i>Modélisation du vote à la lumière de l'évolution perçue dans les domaines clés de la vie communale.....</i>	<i>17</i>
6.2.1	<i>Détails de l'évaluation de chaque question.....</i>	<i>21</i>
6.2.2	<i>Remarques générales.....</i>	<i>27</i>
6.3	<i>Modélisation du vote à la lumière des caractéristiques personnelles du répondant.....</i>	<i>27</i>
6.3.1	<i>Variables ayant un impact significatif.....</i>	<i>28</i>
6.3.2	<i>Variables n'ayant pas d'impact significatif.....</i>	<i>31</i>
6.3.3	<i>Variables exclues.....</i>	<i>33</i>
6.4	<i>Questions semi-ouvertes explicitant les votes.....</i>	<i>35</i>
6.5	<i>Modélisation de l'abstentionnisme.....</i>	<i>37</i>
7	Lien entre l'évolution perçue dans les domaines clés de la vie communautaire et les caractéristiques personnelles du répondant.....	40
8	Conclusion et recommandations.....	42
	Bibliographie.....	45

Annexes:

Annexe 1: Questionnaire téléphonique.....	I
Annexe 2: Hypothèses de travail.....	V
Annexe 3: Taux de réponse.....	VII
Annexe 4: Représentativité de l'échantillon.....	XIII
Annexe 5: Non-réponses aux questions sur l'évolution de la situation suite à la fusion.....	XIV

Résumé

En 2006, les communes fribourgeoises de La Tour-de-Trême et de Bulle ont fusionné. Cette étude se déroule trois ans plus tard et tente de rendre compte des facteurs influençant la satisfaction des habitants suite à la fusion. La démarche d'analyse des opinions après une fusion est relativement rare et en cela notre recherche est novatrice.

Pour collecter nos données, nous avons procédé à des entretiens téléphoniques auprès de cinquante citoyens ayant le droit de vote et habitant l'une des deux localités depuis trois ans au moins. Un questionnaire d'environ dix minutes aborde trois pans principaux. Le premier évalue l'impact de la fusion selon les répondants concernant un certain nombre de domaines clés de la vie communale. Le deuxième collecte des informations concernant les caractéristiques personnelles des répondants et finalement, le dernier aborde la question centrale rendant compte de ce que les personnes interrogées voteraient aujourd'hui concernant la fusion si elles en avaient l'occasion.

Nos résultats rendent compte d'une forte adhésion à la fusion; plus de 70% des citoyens interrogés voteraient encore « oui » à la fusion s'il leur fallait se prononcer aujourd'hui. Par contre, les Tourains ont l'enthousiasme plus modéré et sont plus fréquemment réfractaires que leurs homologues Bullois. Sur nos quatre modèles analytiques, le premier évalue l'influence des changements observés depuis la fusion sur le vote. D'après ce modèle, l'évaluation de la situation par les répondants concernant l'accès aux guichets et aux prestations communales est déterminante pour le vote. Plus les gens répondent que la situation s'est améliorée et plus ils ont de chance de voter « oui ». Un lien est aussi observé pour le contact avec les élus communaux, l'identification des citoyens à leur commune, la vie associative ainsi que d'autres variables, plus techniques tel que le niveau des impôts et des taxes ainsi que l'attractivité et le poids de la commune face à l'extérieur.

Le deuxième modèle d'analyse nous apprend quant à lui que les individus observant une amélioration de leur sentiment d'appartenance depuis la fusion sont plus enclins à soutenir la fusion et inversement; surtout à La Tour-de-Trême car, pour leur part, les Bullois trouvent, de manière quasiment unanime que rien n'a changé. En plus de l'attachement à sa commune, l'adhésion à la fusion est aussi liée positivement à l'âge ainsi qu'à la formation et négativement au nombre d'années de résidence dans la localité ou au fait d'être (ou d'avoir été) un-e membre élu-e des autorités locales.

Par contre, certaines des personnes interrogées ne se sont pas prononcées quant à la fusion car elles nous ont avoué que si elles avaient la possibilité de voter à nouveau, elles s'abstiendraient de le faire. Ces individus se caractérisent, selon les résultats de notre troisième modèle, par un désintérêt pour la fusion ainsi que la politique en général. De plus, l'abstentionnisme des répondants résidant dans la localité de Bulle est fortement lié à une évaluation négative de l'évolution de la situation depuis la fusion.

Pour finir, notre dernier modèle nous indique que le fait de mieux s'identifier à la commune et d'avoir habité dans l'autre localité fusionnée augmente positivement l'évaluation des conséquences de la fusion. Par contre, le nombre d'années de résidence dans la commune a l'effet inverse.

Enquête rétrospective sur les conséquences de la fusion entre Bulle et La Tour-de-Trême¹

1. Introduction

L'objectif de ce travail d'analyse est d'évaluer les impacts d'une fusion en questionnant les citoyens d'une commune. Plus concrètement, il s'agit tout d'abord d'interroger les habitants afin de savoir s'ils cautionneraient encore une fusion après avoir pu se rendre compte des conséquences effectives d'une telle réforme puis d'expliquer et de comprendre les réponses apportées à cette question. La fusion entre La Tour-de-Trême et Bulle offre le support empirique nécessaire à notre analyse et s'inscrit dans la continuité d'une démarche opérée par ces deux communes dont le processus de fusion prévoyait une évaluation des conséquences de celle-ci. Pour ce faire, un questionnaire a été établi et rempli suite à une série de cinq-cents entretiens téléphoniques. Une fois cette première étape terminée, nous avons évalué la représentativité de notre échantillon et procédé à des analyses descriptives ainsi qu'à des modélisations par régression de nos résultats.

Cette démarche d'enquête post-fusion est peu fréquente car la majorité de la littérature sur le sujet se cantonne à des analyses précédant les fusions (pour des enquêtes auprès de la population voir notamment Soguel et Léchet, 2007, Soguel et Chatagny, 2007, Soguel et al, 2006, Soguel et Beutler, 2006). Un certain nombre d'entre elles s'intéressent à l'impact de l'augmentation (ou de la diminution) de la taille des entités locales et évaluent son influence sur l'efficacité de l'appareil administratif (par exemple Andrews and Boyne, 2009), d'autres sur la réalisation d'économies d'échelles (par exemple, King, 1996, Boyne, 1995 ou encore Dafflon 2006 et 2003a) ou sur les pratiques politiques et démocratiques (par exemple Martins, 1995, Ostrom and al, 1961, Swianiewicz, 2002). Par contre, rares sont les analyses qui, à l'instar de Kushner et Siegel (2001, 2003, 2005) ou encore de Poel (2000), tentent d'appréhender les conséquences d'un élargissement des frontières locales en tenant compte de l'évaluation plus subjective des citoyens.

Notre étude s'inscrit dans un contexte particulier et débute en 2009, c'est-à-dire un peu plus de trois ans après que la fusion entre *de facto* en vigueur en janvier 2006. Cette dernière a été soumise à un référendum en septembre 2004 mais uniquement dans l'actuelle localité de La Tour-de-Trême qui a donc déjà pu s'exprimer à ce sujet. Cependant, nous ne disposons d'aucune donnée directe concernant l'avis des citoyens de l'ancienne commune de Bulle. Seul le vote positif de leurs représentants au législatif communal nous informe sur la relativement forte adhésion des Bullois quant à la fusion. Par ailleurs, aucun référendum n'a été demandé et l'on peut ainsi présupposer une forme d'accord implicite.

¹ Nous tenons à remercier le professeur Soguel pour ses remarques constructives, la commune de Bulle pour son soutien, Dave Wisard et Olivier Silberstein pour leur contribution à la réalisation de l'enquête téléphonique ainsi que les professeurs Kushner et Siegel qui ont eu la gentillesse de nous transmettre leur questionnaire.

Après cette introduction, la partie 2 de ce document résumera brièvement l'historique de la fusion afin de mieux cibler le contexte spécifique qui a mené au rassemblement de ces deux entités jusque là politiquement autonomes. Avec les parties 3 et 4, nous présenterons le travail préalable à l'enquête c'est-à-dire les hypothèses retenues pour l'analyse ainsi que la démarche spécifique de notre enquête. Le point 5 discutera de la représentativité de notre échantillon et offrira des pistes de compréhension quant aux comportements des citoyens face à des enquêtes téléphoniques abordant la question des fusions de commune. Dès la section 6, l'analyse proprement dite des résultats de l'enquête débute. Nous y aborderons la question centrale, à savoir si la population devait se ré-exprimer aujourd'hui concernant la fusion, comment l'évolution de la situation communale (6.1) et les caractéristiques personnelles (6.2) influent sur sa prise de position. De plus, nous comparerons ces résultats à des questions ouvertes où les répondants ont pu directement expliciter les raisons de leur prise de position (6.3). Après avoir détaillé les facteurs influençant le vote positif ou négatif, la fin de cette section s'attardera sur les individus exclus de l'analyse car non-votants (6.4). Finalement, un dernier modèle statistique tentera, dans le cadre du point 7, d'analyser le lien entre l'évolution perçue par rapport à un certain nombre de domaines clés de la vie locale et les caractéristiques personnelles propres aux répondants.

2. Bref historique de la fusion

Les anciennes communes de Bulle et de La Tour-de-Trême sont très proches géographiquement et collaboraient déjà étroitement avant la fusion. L'idée d'un rapprochement n'est pas nouvelle. Dans les années 70 déjà, un projet de fusion voit le jour mais sans aboutir. Plus tard, en 1999, le parti social-démocrate dépose une motion demandant d'étudier les types de collaboration possibles entre les deux localités. Finalement, cette démarche débouche sur l'acceptation d'une fusion par les Conseils Généraux de Bulle et de La Tour-de-Trême en 2004. Le législatif bullois n'a pas hésité longtemps avant de se prononcer favorablement. Par contre, la discussion a été légèrement plus vive à La Tour-de-Trême, mais la convention de fusion a tout de même fini par être acceptée. Cependant, la petite taille de la commune de La Tour-de-Trême face à celle de Bulle, ainsi que la peur de perte d'identité exprimée par certains opposants a mené à un référendum en septembre 2004 mais celui-ci a échoué aux urnes avec 56,25% de votants favorables à la fusion. Le projet est alors définitivement accepté des deux côtés et les premières élections conjointes (anticipées) ont lieu en octobre 2005, c'est-à-dire juste avant que la fusion n'entre par le fait en vigueur au premier janvier 2006.

La fusion de commune entre Bulle et La Tour-de-Trême n'est de loin pas une exception dans le canton de Fribourg. Entre 1960 et 2003, trente-six fusions ont été réalisées (Dafflon, 2003a). Cette popularité exceptionnelle que connaissent les fusions est liée à une politique active du canton de Fribourg qui comptait un très grand nombre de petites entités. La faible taille des communes étant associée à une perte d'autonomie, car les budgets sont trop faibles ainsi qu'à une incapacité à prendre en charge des tâches complexes, les autorités cantonales ont décidé d'encourager les fusions de manière « volontaire » (Conseil d'État du canton de Fribourg, 1998). Cet avis est partagé par Dafflon (2003a) qui constate que, dans le canton, « presque la moitié des communes comptent une population inférieure à 400 habitants » (Dafflon, 2003a, p.7).

« En 1971 [...], Gaudard et Piveteau concluaient que le seuil critique requis pour une exécution efficiente des tâches communales était de 1'000 habitants au moins pour la gestion de

l'administration, l'école et les salles de sport, de 5'000 habitants pour un réseau de distribution d'eau potable. » (Dafflon, 2003a, p.7). D'après ces observations, La Tour-de-Trême pouvait être considérée comme trop petite pour gérer elle-même de grosses infrastructures tel que le réseau de distribution d'eau potable, alors même qu'il s'agissait déjà d'une relativement grande entité dans le canton. En effet, on ne peut pas dire que ce soit un cas comme les autres car ni la commune de La Tour-de-Trême (3'303 habitants en 2000) et encore moins celle de Bulle (11'149 habitants en 2000) n'étaient très faiblement peuplées comparativement à la moyenne cantonale qui se situait en dessous des 1'000 habitants en 2000 et à environ 1'600 en 2007 (Annuaire statistique du canton de Fribourg, 2008).

Il nous semble toutefois que le critère de la taille n'est de loin pas le seul élément déclencheur de cette fusion, même si son accroissement doit permettre des économies. Il s'agit donc aussi de deux communes ayant déjà de nombreuses collaborations et voulant simplifier le processus décisionnel. De plus, en tant que « centre », Bulle avait tout intérêt à vouloir internaliser certaines externalités négatives. Dans une autre étude, Dafflon (2003b) identifie cinquante-neuf noyaux forts dans le canton de Fribourg dont l'un d'eux est constitué de Bulle, La Tour-de-Trême et Morlon. Cela suggère qu'entre ces communes, les liens de collaboration sont particulièrement forts et que les préférences des citoyens y sont homogènes. Une fusion est donc tout à fait pertinente car elle facilite la collaboration et diminue les coûts sans occasionner de trop grandes pertes de bien-être au sein de la population. Dans un rapport de 2001, Soguel et Léchet observent de manière spécifique qu'entre Bulle et La Tour-de-Trême, malgré quelques petites différences, les prestations fournies sont très similaires et la fusion permettra d'augmenter l'efficacité ainsi que l'efficacités sans engendrer de problèmes majeurs (Soguel et Léchet, 2001²).

3. Hypothèses de travail³ et modèles d'analyse

Pour construire nos deux premiers modèles statistiques, nous supposons que le type de vote est influencé à la fois par des attributs propres aux individus mais aussi par leur évaluation spécifique de la situation. La question 7 de notre questionnaire (Voir annexe 1) reprend dix éléments provoquant des attentes ou des craintes avant les fusions (Soguel et Beutler, 2006, Soguel et Léchet, 2007). Nous réadaptions donc un canevas déjà testé avant les fusions étudiant les effets attendus par les habitants et l'impact de ces évaluations sur l'acceptation d'un renforcement de la collaboration, pouvant aller jusqu'à une fusion. Ainsi, dans notre premier modèle (voir schéma ci-dessous), nous supposons que les personnes satisfaites par les retombées de la fusion sur l'actuelle situation communale auront plus de chance de voter « oui » aujourd'hui si elles devaient à nouveau se prononcer sur le sujet (hypothèse n°1). Le deuxième élément qui, selon nous, influence le vote est lié aux caractéristiques personnelles des habitants (modèle 2). Nous avons fait l'hypothèse que le vote des citoyens concernant la fusion varie en fonction de la localité d'habitation, du nombre d'années de résidence, du fait d'avoir été scolarisé ou d'avoir habité dans l'autre commune fusionnée, d'être propriétaire de son logement et d'avoir des mineurs à charge. Le vote dépend aussi de l'évolution du sentiment d'appartenance à la région, de l'intérêt pour la fusion ou la politique, de la formation, de la

² Pour plus d'informations sur les études préparatoires menées à Bulle et à La Tour-de-Trême voir aussi Soguel et Léchet (2006).

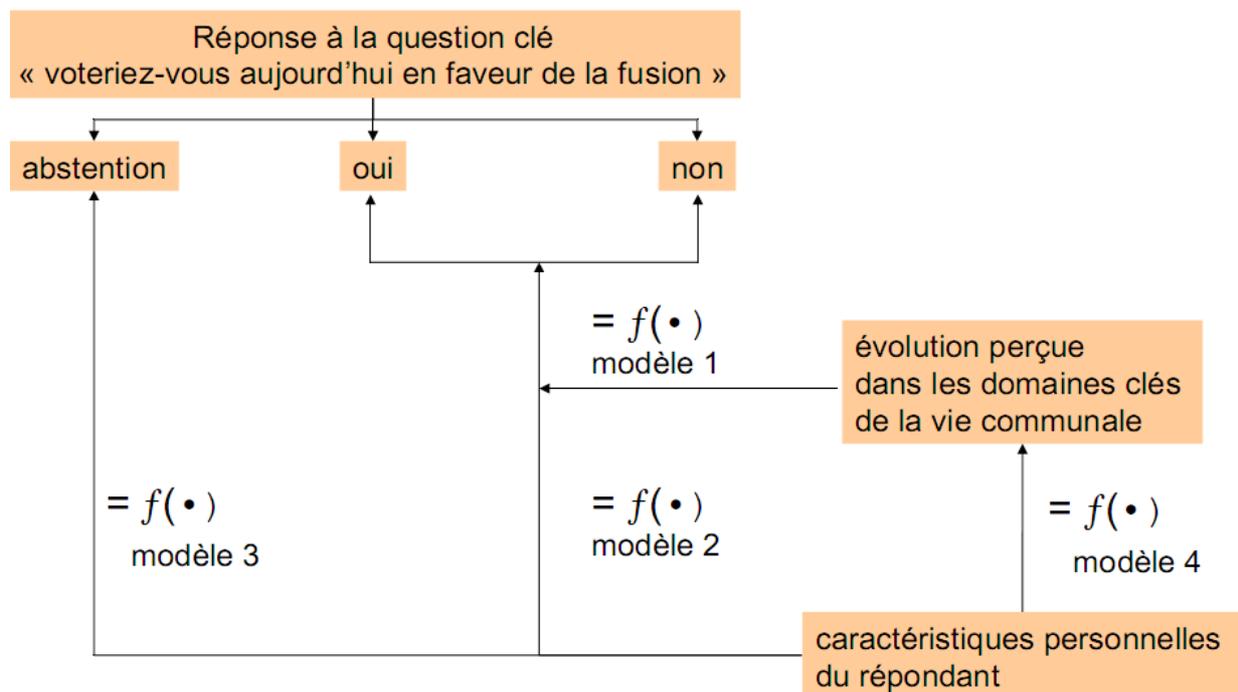
³ Pour la liste exhaustive des hypothèses voir annexe 2.

tendance politique, de la situation d'emploi, de l'âge, du genre, du revenu ou encore, du fait d'être (ou d'avoir été) un-e membre élu-e des autorités locales (hypothèse n°2). À ces modèles explicatifs du vote s'ajoutent deux hypothèses annexes. La première postule que le vote des citoyens résidant dans la localité de Bulle, qui est plus citadine et plus peuplée, sera plus favorable à la fusion (hypothèse n°3). Quant à l'autre hypothèse, elle vise à comparer la situation avant et après la fusion en supposant que la différence entre les deux – si différence il y a – exprime l'évolution de la perception des citoyens face à celle-ci. Ainsi, si elle est perçue comme étant bénéfique, l'on devrait assister à une augmentation des avis favorables en 2009 par rapport à 2004 (hypothèse n°4).

Après l'analyse des facteurs influençant le vote positif ou négatif des citoyens, nous nous sommes intéressés aux abstentionnistes en construisant un troisième modèle. Pour ce faire, nous avons supposé que la participation politique était fonction de la formation, de l'âge, de la politisation (au sens de l'identification à une tendance politique et de l'intérêt porté à la politique), de l'intérêt pour la fusion, de la durée de résidence, de la connaissance des deux localités, de la propriété immobilière et des charges familiales (hypothèse n°5).

Finalement, le quatrième modèle d'analyse intègre les variables influençant les différentes prises de position face à l'évolution de la situation communale suite à la fusion. Nous avons émis l'hypothèse que les connaissances concernant la fusion et la politique, la formation, l'âge, le genre, le fait d'être (ou d'avoir été) un-e membre élu-e des autorités locales, d'être propriétaire de son logement ou parents de mineurs influençait la satisfaction des individus quant à l'évaluation de l'impact de la fusion (hypothèse n°6).

Figure n°1: Modèles d'analyse



4. Démarche d'enquête

Dans le cadre de notre étude nous avons créé un questionnaire que nous avons administré par le biais d'une enquête téléphonique auprès de 500 habitants de la nouvelle commune de Bulle. Les points suivants explicitent la structure du questionnaire (4.1), la population cible sélectionnée (4.2) ainsi que les particularités liées aux enquêtes téléphoniques (4.3).

4.1. *Structure du questionnaire*⁴

Pour construire notre questionnaire, nous avons, pour une part repris et adapté des questions préexistantes (Kushner et Siegel 2001, Soguel et Lécho, 2005, Stipak, 1977) et pour une autre part créé de nouvelles.

Le questionnaire est constitué de vingt-quatre questions fermées à choix multiples. Toutefois, trois sous-questions (9.1, 9.2, 9.3) sur les raisons du vote concernant la fusion sont semi-ouvertes pour laisser la possibilité aux enquêtés de s'exprimer lorsqu'aucun des items proposés ne leur convient. La dernière question est quant à elle totalement ouverte pour donner la parole librement aux personnes qui le souhaitent. La durée médiane pour compléter l'enquête est de dix minutes et l'entretien commence par une phrase introductive où l'enquêteur se présente, explique les raisons de l'appel et informe sur la durée et la confidentialité de l'entretien.

Les questions 1 et 2 sont remplies directement par l'enquêteur car il dispose des informations préalables (dans les rôles électoraux fournis par la commune) concernant la localité de résidence ainsi que le sexe des personnes. Lorsque l'enquêté accepte de répondre au questionnaire (question 3), la question 4 nous permet de savoir dès le début de l'entretien si la personne résidait déjà dans l'une des deux localités fusionnées lors de la fusion et, le cas échéant, d'exclure (en début d'entretien) les individus n'habitant pas dans la commune depuis plus de trois ans et ne connaissant pas suffisamment la situation pour pouvoir s'exprimer sur les changements engendrés par la fusion⁵. Les questions 5 et 6 nous informent sur l'intérêt pour la fusion ainsi que sur l'identification des répondants à leur commune; cela nous permet de commencer l'entretien « en douceur » et d'introduire le sujet avant de nous attaquer à des questions plus complexes et davantage susceptibles de déstabiliser les enquêtés les moins convaincus de leurs aptitudes à s'exprimer sur le sujet. La question 7 est un ensemble de six sous-questions concernant l'évolution de la situation depuis la fusion et demande aux individus de se positionner par rapport à l'évolution de l'attractivité de la commune, du contact avec les élus, du coût et de la qualité des prestations, du niveau des impôts et des taxes, de la situation de la vie associative, du poids de la commune face à l'extérieur ainsi que de l'identification des citoyens à leur commune et de leur intérêt pour la politique communale.

Des questions d'ordre politique (questions 8 à 10) sont ensuite abordées incluant l'intérêt pour la politique ainsi que l'option de vote avant et après la fusion. Aucun référendum n'ayant eu lieu dans la localité de Bulle, il nous a fallu poser deux questions légèrement différentes en fonction de la localité, c'est-à-dire que les Tourains répondaient à l'interrogation « qu'avez-vous voté lors

⁴ Le questionnaire complet est disponible dans l'annexe 1.

⁵ Quelques personnes qui n'habitaient pas dans la commune depuis trois ans ont tout de même répondu lorsqu'elles s'en estimaient capables.

du référendum de 2004 ? » (question 10) alors que les Bullois ont répondu à une question hypothétique sur ce qu'ils auraient voté s'il y avait eu un référendum à Bulle (question 10bis). Toutefois, les questions sont très semblables et autorisent la comparaison des deux situations. Par contre, une question identique (question 9) a pu être posée à l'ensemble de l'échantillon concernant ce que les citoyens voteraient maintenant s'ils en avaient l'opportunité.

Les questions 11 à 20 concernent le profil socioprofessionnel des enquêtés. Quant à la 21, elle informe sur la tendance politique. Cette dernière devrait, selon toute logique, se situer plus haut mais comme elle est potentiellement problématique - d'ailleurs un grand nombre d'individus a refusé de se reconnaître au sein d'une tendance - nous avons préféré la mettre en fin de questionnaire afin d'éviter que certaines personnes ne soit perturbées, ne se découragent ou, dans le pire des cas, n'interrompent la conversation téléphonique avant la fin de l'entretien. La même précaution a été prise pour les questions 23 et 24 concernant le revenu annuel des ménages interrogés. Quant à la question 22 relative aux membres élus des autorités locales, elle se situe aussi au terme de l'entretien car elle n'implique qu'un nombre restreint de personnes et cela empêche que d'éventuels élu-es ne se sentent spécifiquement « ciblé-es » et répondent moins librement.

4.2. *Population cible et structure de l'échantillon*

Concrètement, nous avons interrogé 500 individus par téléphone (250 à La Tour-de-Trême et 250 à Bulle). L'échantillon est constitué de personnes ayant le droit de vote et vivant dans l'une des deux localités depuis 2006 au moins (date d'entrée en vigueur de la fusion). Comme à Bulle les votants sont majoritairement francophones⁶, il ne nous a pas semblé nécessaire de traduire le questionnaire dans d'autres langues car cela n'aurait certainement pas augmenté le taux de réponse de manière significative⁷ tout en accroissant le risque que les personnes n'interprètent pas les questions de la même manière et, de ce fait, répondent différemment à une question identique. D'ailleurs, seules deux personnes n'ont pas pu s'exprimer pour des raisons linguistiques.

Dans cette étude, nous avons utilisé un échantillon aléatoire (sans remises⁸) stratifié en deux parties : les habitants de la localité de La-Tour-de-Trême et ceux de Bulle⁹. Cette stratification permet de comparer les comportements entre les deux localités et comme La Tour-de-Trême est beaucoup moins peuplée, elle élimine le risque d'obtenir un trop faible nombre de Tourains. Toutefois, il ne nous a pas semblé judicieux de stratifier davantage étant donné que cela augmenterait encore plus les marges d'erreurs de nos sous-populations. Elles sont d'ailleurs estimées à 4,38% pour la totalité des répondants et à environ 6,20% pour les deux strates prises séparément avec un intervalle de confiance à 95%. Du reste, à la lecture d'autres études, il ne

⁶ Selon l'annuaire statistique de canton de Fribourg (2009), en 2000, 85,52% de la population résidante bulloise parlait le français en tant que langue principale. L'allemand est parlé par 2,95% de la population, l'italien par 1,12% et 10,4% d'« autre ».

⁷ Contrairement à d'autres études notamment aux USA où les hispaniques, par exemple, représentent, dans certains États, une très grande partie de la population étudiée et où la traduction des questionnaires en plusieurs langues permet d'augmenter le taux de réponse (Holbrook and al, 2008).

⁸ La méthode sans remise implique que lorsqu'un individu est sélectionné une fois, il ne sera pas réintégré dans la base de donnée et donc que sa probabilité d'être à nouveau sélectionné sera nulle.

⁹ Un échantillon stratifié consiste en un partitionnement de la population en sous-populations (Bulle et La Tour-de-Trême) appelées strates et où les échantillons sont tirés indépendamment et de manière aléatoire.

nous paraît pas que certaines catégories de la population soient constamment et suffisamment sous-représentées, dans les enquêtes sur les fusions, pour justifier une strate supplémentaire. Nous aurions aussi pu utiliser la méthode des quotas mais nous l'avons exclue car elle « entraîne généralement une sous-représentation des personnes les moins coopératives en raison de la moins forte insistance sur le taux de réponse » (Vachon et al, 1999, p. 559). Par ailleurs, « cette méthode suscite un débat depuis les débuts des discussions sur l'échantillonnage [...] puisque, n'étant pas strictement probabiliste, elle ne permet théoriquement pas d'utiliser la théorie des probabilités » (Durand et al, 1998, p.421).

Les habitants de Bulle et de La Tour-de-Trême sont listés dans les rôles électoraux de la commune qui comptent 9'792 électeurs au total (7'648 à Bulle et 2'144 à La Tour-de-Trême)¹⁰. Le rôle électoral est, selon nous, le meilleur moyen d'atteindre notre population cible, c'est-à-dire les résidents de la nouvelle commune de Bulle ayant le droit de vote. Grâce à cela nous disposons d'une liste exhaustive de notre population mère (les électeurs des deux localités) au sein de laquelle nous avons procédé à un tirage aléatoire dit systématique, c'est-à-dire en tirant au sort à l'aide d'une structure (suite arithmétique)¹¹.

Les rôles intègrent les noms et prénoms des personnes que l'on veut interroger ce qui n'équivaut pas forcément aux personnes qui décrochent le téléphone; donc cela réduit les biais d'échantillonnage. D'autres méthodes, sans utilisation des rôles électoraux sont possibles, comme celle de Kish¹² mais elles sont relativement intrusives et de ce fait, susceptibles de diminuer le taux de réponse (Riandey et Firdion 2003, Langer, 2003). De surcroît, ces listes d'électeurs nous ont renseigné sur le genre ainsi que sur la localité des personnes ayant refusé de répondre. Il va sans dire que la confidentialité et l'anonymat des personnes ont été respectés; les noms des répondants n'étant en aucune manière liés à leur questionnaire.

4.3. Enquête téléphonique

Après une phase de pré-tests, trois enquêteurs ont contribué à la passation du questionnaire entre le 19 octobre et le 11 décembre 2009¹³. Ces derniers étaient tous des étudiants suivant un cursus en sciences humaines et ayant reçu une formation d'environ deux à trois heures concernant les enjeux spécifiques de notre recherche et les erreurs à éviter. Le travail était effectué dans un même bâtiment ce qui nous a permis de suivre les enquêteurs et de discuter directement lorsqu'un problème se présentait. De plus, le nombre d'appels effectués, de personnes ayant répondu (oui ou non) ainsi que le nombre de personnes ayant répondu au total étaient comptabilisés pour pouvoir comparer les résultats. Nous avons opté pour une rémunération horaire qui, selon nous, était adaptée à notre recherche car elle a permis aux enquêteurs de prendre le temps de convaincre le plus grand nombre de participer à l'enquête et ainsi d'augmenter notre taux de coopération (voir Durand et al, 1998). Les appels ont été

¹⁰ Ces chiffres, tirés des rôles électoraux, sont inférieurs à ceux de la population bulloise suisse en 2008 qui s'élève à 12'409 habitants (site officiel de la ville de Bulle, 27.04.09) car les mineurs, n'ayant pas le droit de vote sont exclus du rôle électoral.

¹¹ Un électeur Bullois sur huit a été sélectionné et un sur 4 à La Tour-de-Trême.

¹² Il faut pour cela demander à connaître le nombre de personnes constituant le ménage ainsi que leur date de naissance et utiliser un tableau (appelé « tableau de Kish ») pour sélectionner un individu aléatoirement.

¹³ Pour faciliter la passation du questionnaire ainsi que la récolte instantanée des données, nous avons utilisé un logiciel spécialisé (SPHINX).

effectués en grande partie le soir entre 18h et 20h car cette plage horaire produisait le meilleur taux de réponse. De plus, un des enquêteurs opérait aussi durant la journée à des heures variables pour appeler les non-répondants (au téléphone) ainsi que les personnes ayant fixé un rendez-vous.

Nous avons choisi d'utiliser la technique d'enquête par téléphone car elle présente des avantages conséquents. Par exemple, contrairement aux enquêtes en face-à-face, il n'y a pas de coûts de déplacement et la durée des entretiens est souvent plus courte (Lavrakas, 2008), ce qui permet certaines économies. Il est aussi possible d'entendre les réactions des enquêtés et ainsi de mieux identifier les questions posant problème et de les spécifier le cas échéant. Pour finir, les enquêtes téléphoniques ont, en moyenne, un meilleur taux de réponse que d'autres pratiques tel que l'envoi de mails ou de courriers à domicile et de ce fait, améliorent la représentativité de l'échantillon. Notre étude ayant lieu trois ans après la fusion, le risque que les habitants des deux localités soient moins intéressés par la problématique abordée était relativement élevé et donc le taux de coopération potentiellement bas.

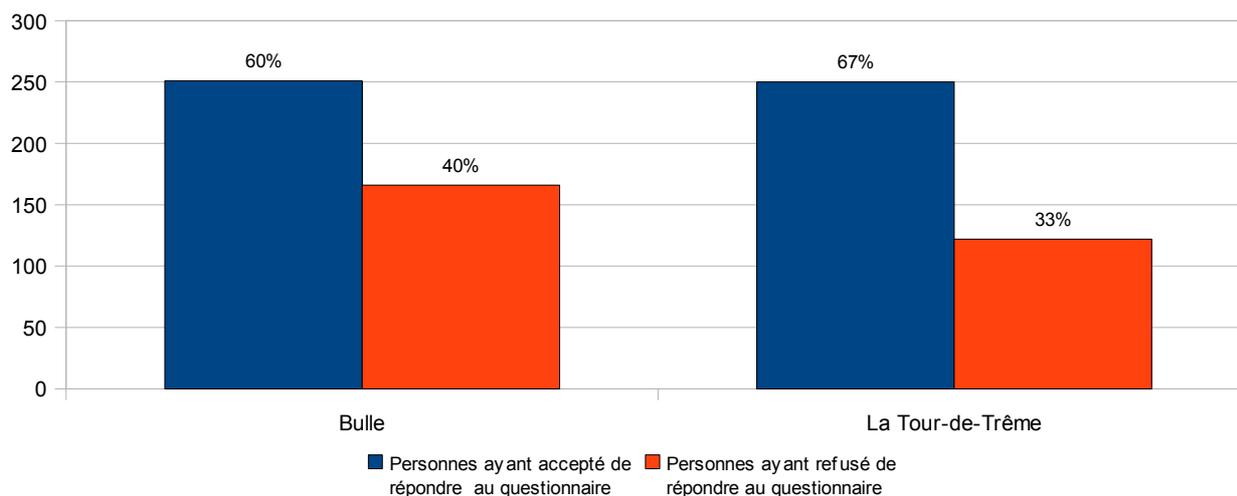
Toutefois, cette méthode n'a pas que des avantages: premièrement, une partie de la population n'est pas inscrite dans l'annuaire et/ou ne dispose que de téléphones portables. La méthode RDD (Random Digit Dialing) permet quant à elle de joindre la plupart des personnes ayant un téléphone fixe mais nous ne l'avons pas appliquée car elle ne cible pas les personnes atteintes, ce qui engendre des coûts en temps supplémentaires. De surcroît, cela ne résout pas le problème des téléphones portables, que l'on ne peut pas localiser dans le pays et qui, dans certains cas (et de plus en plus) remplacent totalement les téléphones fixes (Link and al, 2007). Deuxièmement, les entretiens ne peuvent pas être trop longs, car selon Lavrakas (2008) au bout de vingt minutes « the average respondent often find tiresome to be kept on the telephone [...], especially when the topic does not interest her/him » (Lavrakas, 2008, p. 250). Cependant, notre questionnaire était adapté à cette contrainte et durait environ dix minutes. Troisièmement, dans le cadre d'entretiens téléphoniques, le temps de réflexion que les gens s'accordent avant de répondre est relativement limité (Chang and Krosnick, 2003). Les silences sont gênants et de fait, certains répondants se pressent pour répondre. En effet, pour Riandey et Firdion (1993) « incontestablement, le questionnement est plus intensif au téléphone et moins propice à la réflexion, tant les silences y sont pesants. » (Riandey et Firdion, 1993, p.1274). Finalement, le fait de dialoguer avec l'interviewé augmente les biais liés à l'effet de désirabilité sociale c'est-à-dire que l'interviewé ne va pas oser exprimer certaines opinions « extrêmes » ou qu'il considère comme pouvant être mal perçues avant de répondre (pour plus d'informations sur la désirabilité sociale dans les enquêtes téléphoniques voire notamment Chang and Krosnick, 2003). D'ailleurs, nous avons été confrontés à des personnes exprimant ouvertement leur désir de nous faire plaisir en répondant qu'elles voteraient « oui » à la fusion. Nous avons eu beau leur répondre qu'aucune réponse ne nous faisait plus plaisir qu'une autre mais aucune de ces personnes n'est revenue sur son « oui ». Ceci peut éventuellement expliquer en partie l'impressionnante proportion de personnes affirmant voter « oui » à la fusion.

5. Taux de réponse et représentativité de l'échantillon¹⁴

Cette section a pour but d'étudier la validité de nos données par rapport au taux de réponse et à la représentativité de l'échantillon. Cependant, un lecteur pressé pourra sans autre passer directement au point 6 de ce document traitant de l'analyse des résultats.

Tableau n° 1: Nombre de personnes ayant participé ou non à l'enquête

(N=789, Différence significative¹⁵ selon le test du chi-carré entre Bulle et La Tour-de-Trême, Pearson's R ,073*)



Notre taux de réponse positive lorsque la personne répondait au téléphone est un peu plus bas que celui de Kushner et Siegel (2005) dont le 70% des personnes jointes a coopéré alors que nous en comptons 63,5% pour un même type d'étude post-fusion. Peut-être avons-nous eu un plus faible taux de réponses car la fusion de Bulle et La Tour-de-Trême n'a pas été très conflictuelle et ce particulièrement dans la localité de Bulle. En effet, c'est dans cette dernière que nous avons observé le plus haut taux de refus de répondre. Il serait intéressant de tester l'hypothèse selon laquelle les personnes qui n'ont pas vu de changement entre avant et après la fusion auraient moins d'intérêt à répondre que si elles se sentaient directement touchés. C'était le cas dans l'étude de Kushner et Siegel (2005) où certaines fusions ont été plus vivement contestées. Néanmoins, dans le cadre de notre étude, cette réflexion n'est qu'une hypothèse et pour la vérifier, il faudrait approfondir la recherche.

L'étude de la représentativité d'un échantillon équivaut à vérifier s'il y a des différences entre le profil des personnes de l'enquête et celui de la population. Pour ce faire, il est possible de confronter nos résultats soit à ceux des recensements de la population soit à d'autres études. La première méthode a été appliquée à huit de nos variables, dites de contrôle, pour lesquelles nous disposons de données tirées de sondages exhaustifs de la population bulloise. Ensuite, une dernière variable a été comparée à une étude similaire traitant de la fusion de communes car nous ne disposons pas d'autres informations.

¹⁴ Le lecteur intéressé par une discussion plus détaillée sur le taux de réponse pourra se référer à l'annexe 3.

¹⁵ Le degré de significativité est au moins inférieur à 0.05 (ceci vaut aussi pour tous les tableaux qui suivent lorsqu'une différence significative est observée).

Tableau n° 2: Représentativité de l'échantillon

Critères	Bulle		La Tour-de-Trême		Critères	Bulle		La Tour-de-Trême	
	Échantillon	Population	Échantillon	Population		Échantillon	Population	Échantillon	Population
Genre					Revenu des ménages				
Femme	52,60%	54,70%	55,20%	52,40%	<= 10'000	5,40%	18,19%	4,50%	18,19%
Homme	47,40%	45,30%	44,80%	47,60%	10'000 - 20'000	3,00%	9,15%	2,00%	9,15%
Taille de référence	251	8'286 ¹⁶	250	2'505 ¹⁷	20'001 - 30'000	8,40%	9,50%	7,50%	9,50%
Âge					30'001 - 40'000	6,90%	12,01%	8,50%	12,01%
<= 47,00	42,20%	57,97%	47,60%	60,25%	40'001 - 50'000	10,40%	11,82%	5,50%	11,82%
48,00 - 57,00	19,10%	15,37%	23,20%	15,05%	50'001 - 60'000	10,40%	10,16%	15,00%	10,16%
58,00 - 67,00	17,50%	10,71%	16,00%	11,38%	60'001 - 70'000	12,90%	7,30%	11,00%	7,30%
68 et plus	21,10%	15,95%	13,20%	13,31%	70'001 - 80'000	6,93%	5,73%	13,00%	5,73%
Taille de référence	251	8'640 ¹⁸	250	2'531 ¹⁹	80'001 - 90'000	7,90%	4,04%	8,50%	4,04%
Formation					90'001 - 100'000	9,40%	2,86%	9,50%	2,86%
Scolarité obligatoire	23,90%	36,42%	18,50%	35,76%	100'001 et plus	18,30%	5,78%	15,00%	5,78%
Écoles Professionnelles / apprentissage	35,90%	39,62%	43,00%	43,68%	Taille de référence	202	10'493 ²⁰	200	10'493 ²¹
Lycée / maturité	10,80%	8,38%	11,60%	7,28%	État civil				
Technicum / école normale	7,20%	9,01%	7,60%	8,69%	Célibataire	22,30%	42,46%	14,00%	42,46%
Hautes écoles / universités	22,30%	6,65%	19,30%	4,63%	Marié-e	60,60%	45,56%	71,20%	45,56%
Taille de référence	251	7'860 ²²	249	2'268 ²³	Divorcé-e	6,40%	5,22%	5,20%	5,22%
					Veuf-Veuve	8,40%	6,76%	7,20%	6,76%
					Taille de référence	246	14'452 ²⁴	245	14'452 ²⁵

¹⁶ Recensement de la population en 2000, *Population résidante selon les communes, districts et cantons ainsi que le sexe et la nationalité*, OFS, Neuchâtel, 2005.

Notons ici qu'il s'agit de la population ayant la nationalité Suisse (nous n'avons pas pu obtenir des statistiques plus détaillées), elle n'inclut donc pas les individus munis d'un permis C.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Recensement de la population en 2000, *Population résidante selon les communes, districts et cantons ainsi que l'âge*, OFS, Neuchâtel, 2005.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Chiffres fournis par les autorités de la commune de Bulle.

²¹ Ibid.

²² Recensement de la population en 2000, *Population résidante selon les communes, districts et cantons ainsi que la plus haute formation achevée*, OFS, Neuchâtel, 2005.

²³ Ibid.

²⁴ *Population résidante, par état civil, par commune*, chiffres de 2000, Service de la Statistique, Fribourg, lien direct sur le site de FR.ch: http://appl.fr.ch/stat_statonline/standards/etape2.asp?Tableau=4&Contexte=1.

²⁵ Ibid.

Critères	Bulle		La Tour-de-Trême	
	Échantillon	Population	Échantillon	Population
Vote lors du référendum				
Oui	80,10%	--	68,00%	39,76%
Non	6,40%	--	21,20%	31,24%
Ne vote pas	13,50%	--	10,80%	29,00%
Taille de référence	251	12'530 ²⁶	250	3541 ²⁷

– *Genre:*

Lors des appels téléphoniques, plus de femmes (57,20%) que d'hommes ont décroché leur téléphone. Cependant, comme le taux de réponse positive était plus élevé chez les hommes, cela a rééquilibré l'échantillon et abouti à des pourcentages qui ne sont pas significativement différents²⁸ de ceux de la population suisse²⁹. Ce constat n'allait pas de soit car il est souvent observé que, lorsqu'il s'agit de sujets politiques, les femmes se sentent moins aptes à avoir un impact dans ce domaine ou moins légitimes à exprimer leur opinion et donc s'abstiennent plus souvent que les hommes de répondre (Bourdieu, 1977, Gaxie 1990). Le rapport de Soguel et al (2006) sur la fusion entre Bevaix, Boudry et Cortaillod a peut-être été confronté à ce problème car ils obtiennent moins de femmes dans leur échantillon que dans la « réalité » avec un questionnaire auto-administré. Cela nous laisse penser que la non coopération des femmes est peut-être plus fréquente lorsqu'il s'agit de questionnaires auto-administrés que d'enquêtes téléphoniques où l'on est plus fréquemment en contact avec des femmes et où l'on peut relativement plus insister pour obtenir une coopération et, de ce fait, réduire l'auto-exclusion.

– *Âge:*

Selon des études menées aux États-Unis, les jeunes ont moins de chance de disposer d'une ligne fixe et sont souvent sous-représentés dans les enquêtes téléphoniques (Holbrook and al, 2008). C'est notre cas ici (voir tableau ci-dessous): les personnes de moins de quarante ans sont proportionnellement moins nombreuses dans notre échantillon que dans la population. Seule la catégorie des jeunes de moins de vingt ans semble relativement bien correspondre à la « réalité ». Ceci est peut-être dû au fait que ces personnes ont plus de chance d'habiter chez leurs parents et c'est par ce moyen que nous avons pu les contacter. Les classes d'âges les plus sur-représentées sont celles entre quarante et soixante-quatre ans puis la tendance baisse à mesure que l'âge augmente. Les personnes âgées, souvent sous-représentées dans les enquêtes téléphoniques (Holbrook and al, 2008) et politiques (Gaxie, 1990), ne le sont pas dans notre étude; ceci probablement car, à l'image des femmes, nous avons pu plus facilement les atteindre et les persuader que leur avis comptait. En outre, le sujet communal était vraisemblablement un atout car les aînés résident souvent dans la localité depuis de nombreuses années et y sont peut-être plus attachés. En effet d'autres études (voir Soguel et al, 2006 et Soguel et Léchet 2007) font le même constat avec une sous-représentation des personnes entre dix-huit et quarante-sept ans et une sur-représentation au-delà, sans distinction pour les personnes âgées de plus de soixante-huit ans.

²⁶ Population totale en 2004: source Bulle.ch: <http://www.bulle.ch/node/1417>
(La population de moins de dix-huit ans en 2000 était d'environ 18% de la population totale soit 2'728 et la population détentrice d'un permis C en 2009 d'environ 18% de la pop totale soit 1'791)

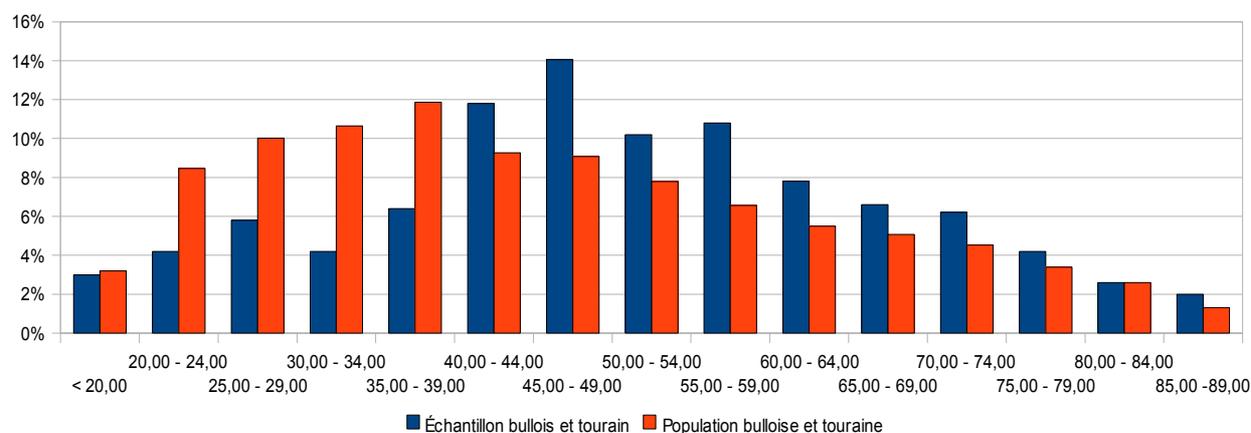
²⁷ [Ibid.](#)

²⁸ Nous sommes bien au-dessus du seuil de significativité de 0,05. À Bulle ce dernier est à 0,451 et 0,786 à La Tour-de-Trême.

²⁹ Notons tout de même que nous avons aussi comparé notre échantillon à la population suisse et étrangère résidente et le constat est identique.

Tableau n°3: Classes d'âge

(N = 499; Différence significative selon le test du chi-carré)

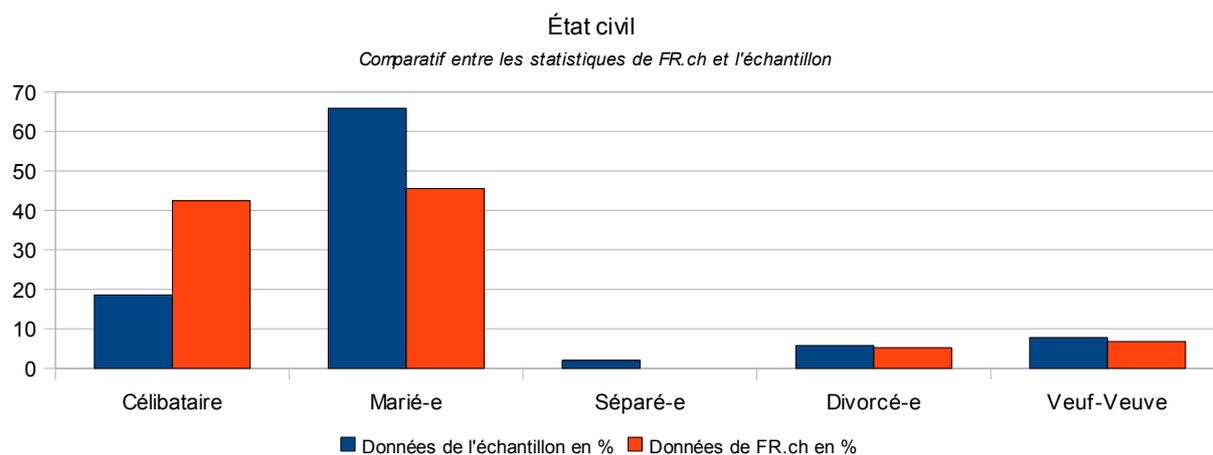


– *État civil:*

Les sujets célibataires sont significativement sous-représentés alors que les mariés sont sur-représentés. Cette constatation est très fréquente dans les enquêtes concernant les fusions de communes en Suisse (voir Soguel et Léchet, 2006 et Soguel et al, 2006). Vraisemblablement, les personnes mariées sont plus intéressées par les enquêtes mais ceci n'est peut-être aussi que le reflet de la différence de participation en fonction de l'âge; les personnes mariées étant plus nombreuses dans les tranches d'âges au-delà de quarante ans. La méthode d'enquête téléphonique a très certainement amplifié ce phénomène car les citoyens mariés sont plus souvent dans l'annuaire et disposent fréquemment d'une ligne fixe (Link and al, 2007).

Tableau n° 4: État civil³⁰

(N = 491; Différence significative selon le test du chi-carré)



³⁰ La catégorie des personnes dites « séparées » n'était pas disponible dans les bases de données statistiques. Cependant, au vu de sa très faible occurrence, nous n'avons pas jugé qu'il faille l'intégrer à une autre catégorie car cela n'aurait pas changé nos constatations.

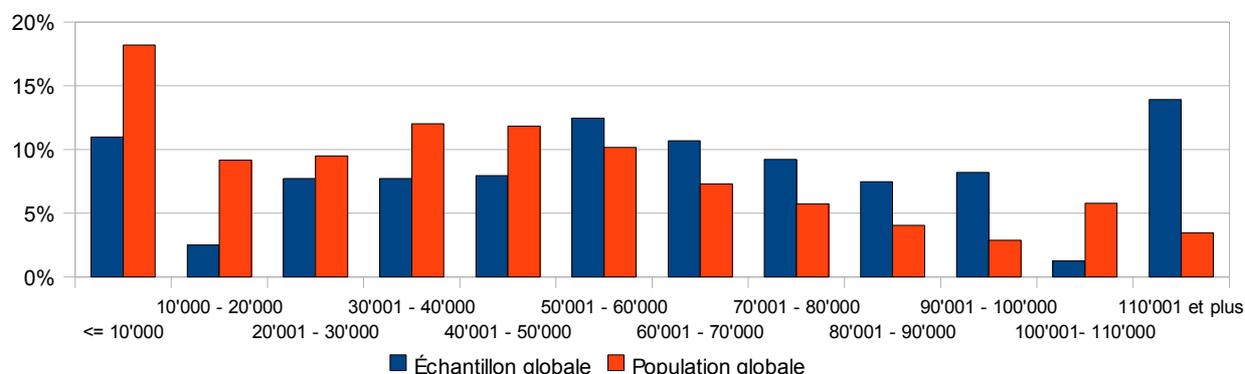
– *Distribution des revenus:*

Les classes de revenus imposables annuels inférieures à 50'000 CHF par ménage sont sous-représentées dans notre échantillon contrairement aux hauts revenus qui sont sur-représentés. Ce constat est fréquent dans les enquêtes, notamment téléphoniques, où l'on observe que les ménages à relativement faibles revenus ont plus tendance à refuser de répondre aux questionnaires (Holbrook and al, 2008, Bourdieu, 1977, Gaxie, 1990).

Toutefois, il faut être prudent dans l'interprétation des résultats de l'échantillon car près de 20% des enquêtés n'ont pas répondu à cette question, principalement car plus de la moitié ne connaissaient pas le revenu imposable de leur ménage³¹ (54%) Le reste de la population n'a pas justifié son refus et seul trois personnes ont été irritées par la question. De plus, il n'est pas certain que tout-es les enquêté-es aient fait la différence entre revenu imposable et revenu net/brut même si nous l'avons clairement explicité. À cela s'ajoute un éventuel problème de compréhension du concept de revenu imposable. Il est fort possible que, malgré nos efforts, certains individus nous aient donné leur revenu sans les déductions fiscales ou qu'ils n'aient pas osé donner un revenu trop bas. Ceci expliquerait en partie la sous-représentation des faibles revenus imposables. Cependant, ce recours au revenu imposable plutôt qu'au revenu brut ou net s'imposait. En effet, c'est la variable de revenu pour laquelle nous disposons d'information statistiques pour l'ensemble de la population.

Tableau n° 5: Revenu imposable annuel des ménages

(N = 402; Différence significative selon le test du chi-carré)



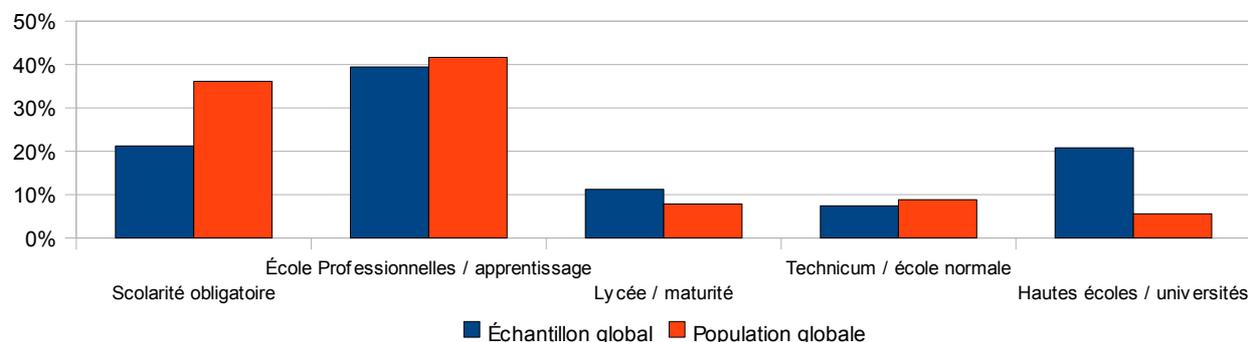
– *Formation:*

Les personnes les moins formées sont sous-représentées alors que celles ayant une formation supérieure sont sur-représentées. Ceci va dans le sens d'une hypothèse fréquente en sociologie politique selon laquelle la formation influencerait positivement le sentiment d'être apte à répondre à des questions politisées et même de « devoir » y répondre. De surcroît, le fait que les enquêteurs étaient des universitaires a pu accroître cette sur-représentation car, selon Gaxie (1990), avec « la proximité sociale et culturelle entre l'enquêteur et l'enquêté [la qualité de] l'accueil et la facilité de l'entretien augmentent avec le niveau d'instruction et la position sociale » (Gaxie, 1990, p. 101).

³¹ Ce sont principalement des personnes âgées ou des jeunes habitant chez leurs parents.

Tableau n° 6: Formation

(N = 500; Différence significative selon le test du chi-carré)



– *Éléments d'ordre politique:*

a) *Référendum*

Nous avons tenté d'estimer si les Tourains qui répondaient à notre enquête exprimaient, en moyenne, la même opinion concernant le référendum de septembre 2004 que la population de l'époque. À ce moment là, 56,25% des votants ont dit « oui » à la fusion avec un taux de participation de 71,42%. Dans notre échantillon de La Tour-de-Trême, nous observons une grande différence par rapport aux votations: 72,67% des personnes ayant répondu qu'elles étaient allées voter à l'époque affirment avoir voté « oui » (question 10). Il est donc fort probable que les personnes favorables à la fusion acceptent plus volontiers de répondre au questionnaire alors que les opposants ainsi que les non-votants sont plus réfractaires à notre démarche. Le taux élevé de « oui » est aussi certainement lié à un biais de désirabilité sociale car certaines personnes n'ont sûrement pas osé dire qu'elles n'étaient pas allées voter et ont préféré exprimer leur soutien à la fusion.

b) *Affiliations politiques*

En comparant les tendances politiques³² des répondants par rapport aux résultats des élections au Conseil national de 2007³³, nous avons constaté que la droite en général ainsi que le centre étaient sous-représentés dans notre échantillon. S'agissant d'élections nationales dont la circonscription électorale est cantonale, il est possible que cette différence soit liée à des variations régionales. C'est pourquoi nous avons aussi comparé avec les élections au Conseil Général³⁴ ainsi qu'au Conseil Communal³⁵ de Bulle en 2005³⁶. Dans le premier cas, l'échantillon est toujours sous-représenté à droite. Par contre, il n'y a quasiment plus de différences avec le centre mais la gauche reste sur-représentée. Concernant l'élection de l'exécutif, la différence avec nos résultats n'est plus aussi significative (p.= .07) mais l'on perçoit tout de même que la droite tend à être sous-représentée.

³² Sur une échelle allant de gauche à droite. Voir question 21 du questionnaire en annexe 1.

³³ Il s'agit de donnée sur la Gruyère.

Force des partis, en %, d'après les résultats des élections au Conseil national, Service de la statistique, Fribourg, lien direct sur le site de FR.ch: http://appl.fr.ch/stat_statonline/portrait/etape2.asp?Reference=6008

³⁴ Source sur le site officiel de Bulle.ch: www.bulle.ch/node/618

³⁵ Ibid: <http://www.bulle.ch/organisation/autorites.htm>

³⁶ Comme nous l'avons vu plus haut, il s'agit des premières élections communes à Bulle et La Tour-de-Trême.

Cette discussion nous montre la fragilité des comparaisons entre échantillon et « réalité ». Les plus ou moins grandes différences pouvant dépendre de la source utilisée ou du regroupement différent des items³⁷. Mais il n'est pas non plus exclu qu'il y ait plus de difficultés à s'affirmer comme ayant une orientation à droite ou alors que les personnes qui votent à droite veulent tout simplement moins répondre.

– *Propriétaires de logements:*

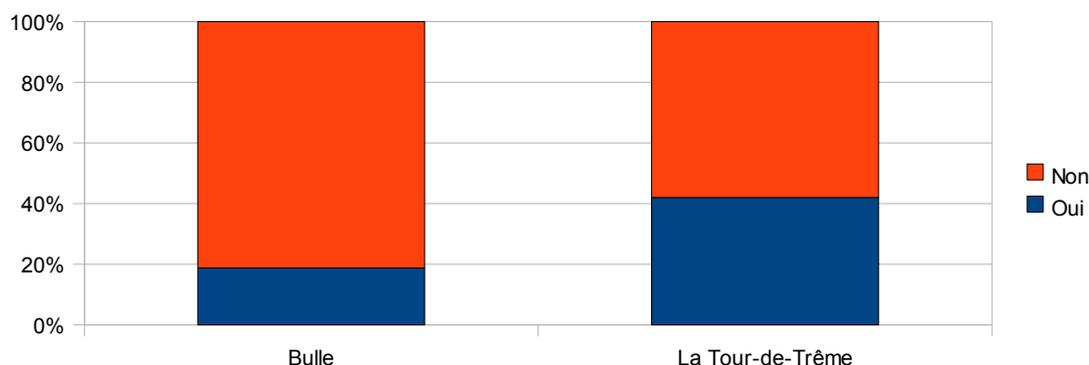
Nous avons demandé aux enquêtés s'ils étaient propriétaires de leur logement et 57,3% d'entre eux nous ont répondu par l'affirmative. Nos résultats sont comparables à ceux de Soguel et al (2006) qui se situent entre 45% et 61,6%. Par contre les propriétaires sont sur-représentés en comparaison du recensement fédéral de la population (2000) qui indique que 41,8% des logements fribourgeois sont occupés par leurs propriétaires³⁸.

– *Personnes ayant habité dans l'autre localité:*

Dans 30,3% des cas, les répondants déclarent avoir habité dans l'autre localité fusionnée. Il s'agit d'un chiffre relativement élevé qui pourrait expliquer en partie l'« enthousiasme » face à la fusion. Notons tout de même que le phénomène est significativement plus prononcé à La Tour-de-Trême où 42% de la population a habité Bulle, contre 18,7% des Bullois ayant fait le parcours inverse.

Tableau n° 7: Personnes interrogées ayant habité dans l'autre localité fusionnée

(N = 501; Différence significative entre Bulle et La Tour-de-Trême selon le test du chi-carré)



5.1. *Remarques générales*

En définitive, notre échantillon n'est pas tant représentatif de la population globale que des personnes qui se sentent capables de parler de politique et qui s'estiment (consciemment ou pas) plus légitimes à exprimer une opinion. Cette capacité augmente avec la formation, le revenu ainsi que l'âge. Comme ce sont les mêmes facteurs qui influencent la participation à des votations (ou élections), ceci laisse à penser que notre échantillon sur-représente les personnes actives politiquement, ce qui n'est pas forcément une mauvaise chose en soi.

³⁷ Les détails sur le regroupement de certains partis en fonction des différentes tendances politiques utilisées dans notre analyse sont disponibles dans l'annexe 4. Le même problème a été rencontré dans le point précédent concernant la formation où nous avons dû regrouper certaines catégories utilisées par l'OFS de manière à pouvoir comparer nos données.

³⁸ Recensement fédéral de la population 2000, *Taux de logements occupés par leur propriétaire*, OFS, 2010, lien direct: http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/09/03/blank/key/bewohnertypen/nach_region.html.

La question qui se pose ici et qui fait toujours débat est: qu'elle est la « meilleure » population à interroger? Faut-il être partisan de la représentativité totale avec la population ou cela ne risque-t-il pas de forcer l'opinion et d'interroger des personnes qui ne s'intéressent pas à la thématique et ne se sont jamais posé ces questions au préalable? En cherchant à l'extrême à mobiliser le plus de réponses possibles, on augmente malencontreusement aussi le nombre de personnes exprimant de « fausses opinions » en partant du « postulat biaisé », selon Bourdieu (1984), où tout le monde a une opinion. Cet avis est suivi par Gaxie pour qui « plus les sondages d'opinion interrogent des échantillons représentatifs sur les problématiques abstraites des champs de la représentation, plus la fraction de personnes interrogées armées pour répondre diminue, plus les artefacts se multiplient et plus les réponses obtenues ne sont que des apparences d'opinion. » (Gaxie, 1990, p. 111). Par conséquent, en questionnant des individus qui ne sont pas « intéressés », on augmenterait les fausses opinions ainsi que les non-réponses aux questions. Nous ne trancherons évidemment pas cette épineuse question dans ce document car cela va au-delà de nos prétentions mais nous voulions malgré tout évoquer le fait que la « bonne » ou « mauvaise » représentativité d'un échantillon n'est pas si évidente à constater, qu'elle dépend du sujet analysé et que cela implique une prise de position de la part du chercheur. De plus, en ayant un échantillon composé en grande partie de personnes politiquement « actives » (par exemple qui votent), nous sommes plus proches des rapports de force politiques réels où les personnes non-intéressées ou moins aptes à s'exprimer s'abstiennent de participer et de ce fait délèguent cette prise de position à d'autres.

6. Réponse à la question clé « voteriez-vous aujourd'hui en faveur de la fusion »

6.1. Description des résultats à la lumière des hypothèses de travail

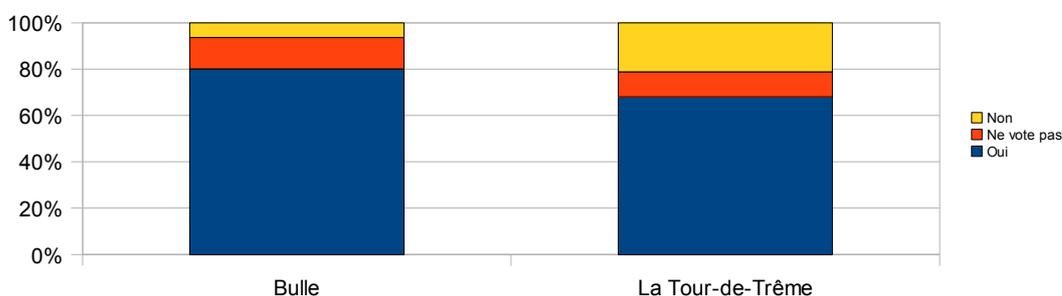
6.1.1. Différences entre Bulle et La Tour-de-Trême

Dans une étude canadienne ayant lieu trois ans après une fusion, Poel (2000) observe que la commune la plus citadine est très légèrement plus favorable à la fusion que les régions plus rurales. En reprenant cette hypothèse, il est donc probable que La Tour-de-Trême soit plus défavorable face à la fusion (hypothèse n°3). Tout au long de cette étude, nous comparerons les deux situations mais voyons maintenant, dans les grandes lignes, les différences de vote entre Bullois et Tourains. En premier lieu, les Bullois déclarent plus souvent que les Tourains qu'ils voteraient « oui » (80,1%) s'ils devaient se prononcer sur la fusion aujourd'hui, contre une faible partie qui voterait « non » (6,4%) et 13,5% d'abstentionnistes. En revanche, plus de 20% des électeurs tourains, seraient toujours défavorables à la fusion, 68% favorables et 10,8% n'iraient pas voter. En définitive, les Tourains sont significativement moins favorables à la fusion mais, malgré tout, une large majorité approuve dans les deux localités. Ces chiffres, bien qu'élevés, correspondent aux études préalables aux fusions. Par exemple, Soguel et Léchet (2007) observent entre 60,6% et 80,9% d'avis favorables à un renforcement de la collaboration entre quatre communes vaudoises (Denges, Echandens, Lonay et Préverenges).

L'hypothèse de Poel (2000) se vérifie ici mais il nous semble qu'il faille tout de même être prudent face au lien entre la taille ou la plus ou moins grande « ruralité » et le type de vote. En effet, pour cibler les différences entre localités influant sur le vote, il faudrait comparer avec d'autres facteurs et d'autres fusions.

Tableau n° 8: Différences de vote entre les deux localités

(N = 501; différence significative selon le test du chi-carré)



6.1.2. Avis préalable à la fusion

Pour répondre à notre hypothèse n° 4 selon laquelle si la fusion est perçue comme bénéfique, il y aura une augmentation du nombre de citoyens votant « oui » par rapport à 2004, nous avons utilisé les deux questions sur le vote (9 et 10). La question 10 s'intéressait à ce qu'ils *avaient* (à La Tour-de-Trême) ou *auraient* (à Bulle) voté en 2004 lors du référendum et la 9 à ce qu'ils voteraient maintenant s'ils en avaient l'occasion. Contrairement à notre hypothèse, il n'y a pas de différence significative entre les deux. Le seul changement observé est dans l'échantillon tourain où certaines personnes qui avaient répondu ne pas être allées voter avant, car elles n'habitaient pas dans cette localité ou n'avaient pas l'âge légal (5 personnes), ont pu exprimer leur opinion dans la question sur ce qu'elles voteraient maintenant (majoritairement oui). Notons que c'est pour cette raison que nous utilisons principalement la question sur le vote « actuel » dans notre analyse car elle inclut moins de données manquantes et la question est posée de manière identique à tout l'échantillon. Mais, il est aussi possible que nous n'observions aucune différence entre les deux questions car les répondants n'ont pas voulu paraître instables face aux enquêteurs en exprimant un revirement d'opinion.

Notre hypothèse est donc rejetée car il n'y a pas davantage de personnes qui voteraient « oui » maintenant. Par contre, comme nous venons de le voir dans la section 5, par rapport aux chiffres réels des votations de 2004, il y a une très nette évolution dans le sens de l'acceptation de la fusion.

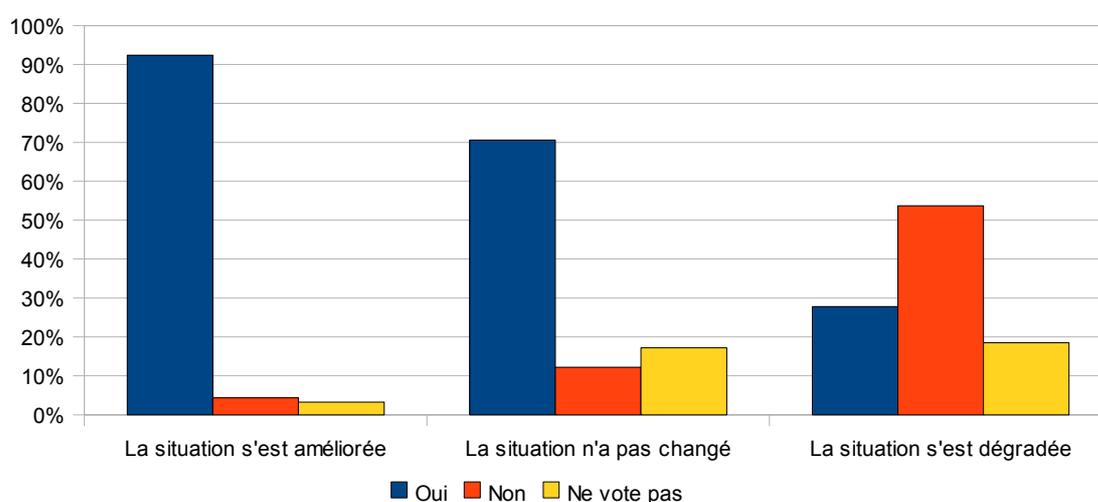
6.2. *Modélisation du vote à la lumière de l'évolution perçue dans les domaines clés de la vie communale*

Selon Poel (2000), les individus qui jugent positivement l'impact de la fusion par rapport aux prestations communales sont plus favorables à la fusion (Poel, 2000, p.43-44), c'est-à-dire qu'ils ont plus tendance à voter « oui » « if they consider the services they receive as having improved or, at least, stayed the same » (Poel, 2000, p. 38).

Dix questions sur l'évolution de la situation depuis 2006 sont posées aux enquêtés qui peuvent répondre que la situation s'est améliorée (beaucoup ou un peu), n'a pas changé ou s'est dégradée (beaucoup ou un peu) depuis la fusion (les détails des sujets abordés sont listés dans le tableau

n°9 ainsi que dans la question 7 du questionnaire dans l'annexe 1). Pour pouvoir comparer l'impact de la satisfaction générale par rapport à ces évolutions et le type de vote, nous avons fait une moyenne des dix³⁹. Comme le tableau n°9 le montre, de manière générale, il y a un lien fort entre la satisfaction moyenne par rapport à l'évolution de la situation depuis la fusion et le type de vote. Plus les individus considèrent que la situation s'est améliorée et plus ils ont tendance à voter « oui » (et inversement). Plus de 90% des personnes qui répondent que la situation s'est améliorée votent « oui » à la fusion alors que 54% des personnes qui ont répondu (en moyenne) négativement voteraient encore « non » maintenant. Ceux pour qui la situation n'a pas vraiment changé sont tout de même largement (71%) favorables à la fusion.

Tableau n° 9: Satisfaction moyenne par rapport à l'évolution de la situation depuis la fusion et type de vote (N = 490; différence significative selon le test du chi-carré)



Avant d'entrer dans l'analyse proprement dite du modèle statistique, il nous faut discuter de certains éléments importants pour mieux appréhender nos résultats. Tout d'abord, nous évaluons les perceptions quant aux changements opérés par la fusion mais, comme le remarquent très justement Kushner et Siguel (2001) concernant l'évaluation des prestations communales, il ne s'agit ni d'une réalité objective, ni forcément de changements induits par la fusion: « Although citizens were clearly asked to comment on the *change*⁴⁰ in service quality, their answers could be influenced by their general feeling about the quality of the service rather than just the change » (Kushner and Siegel, 2005, p. 78). De plus, selon Swindell et Kelly (2002), il peut y avoir des erreurs dites d'« attribution » concernant les services communaux. Dans un cas comme la Suisse où différentes prestations sont fournies par les communes, les cantons, voire la confédération, les citoyens peuvent ne pas faire la différence. Les réponses concernant la qualité et le coût des prestations locales sont donc potentiellement problématiques (questions 7.5 et 7.9). Ceci a été observé à plusieurs reprises durant les entretiens car les personnes avouaient clairement ne pas savoir ce que nous entendions par prestations communales, ou

³⁹ « Satisfaction moyenne » = « somme des réponses aux 10 questions » / (10 – « nombre de non réponses »). Cette nouvelle variable agrégée à l'avantage d'intégrer tous les répondants, même lorsqu'ils n'avaient pas d'avis sur une ou plusieurs questions.

⁴⁰ En italique dans le texte original.

répondaient en mentionnant des éléments autres qui laissent supposer qu'elles ne répondaient pas à la bonne question. Dans ces deux cas, au moindre doute, la consigne donnée aux enquêteurs était de citer un large panel de prestations communales. Nous avons décidé d'écarter l'idée de ne citer que deux ou trois prestations car cela risquait de biaiser les réponses. En effet, pour ne citer qu'un exemple, si l'on mentionne uniquement les services de voirie et la police, il est fort possible que cela engendre des réactions plus négatives que si l'on parle des services du feu et de la protection civile car les évaluations varient en fonction de la « renommée » des services (Kushner and Siegel, 2005). Néanmoins, même avec cette méthode on ne sait pas vraiment à quoi les gens pensaient lorsqu'ils répondaient. Le mieux aurait été de poser une question sur chaque type de prestation communale séparément. Malheureusement, cela aurait considérablement rallongé la durée d'entretien. Pour finir, afin d'éviter d'avoir un trop grand nombre de « fausses opinions », la possibilité a été donnée aux enquêtés de répondre « autre » lorsqu'il ne savaient pas quoi choisir. Ainsi nous ne forçons pas l'opinion et évitons tant que possible les prises de position artificielles et le gonflement des valeurs centrales (« la situation n'a pas changé ») empêchant de distinguer une prise de position « réelle » des personnes qui ne savent pas quoi répondre. Pour ces dix sous-questions (7.1 à 7.10), nous avons réutilisé la formulation de Kushner et Siegel (2005) qui ont aussi de très grandes valeurs centrales (entre 44% et 93% et une moyenne de plus de 70%) mais pas de possibilité « autre ».

Malheureusement, même si la possibilité de ne pas répondre permet d'éviter de forcer l'opinion et rend plus pertinentes celles exprimées, elle n'a pas que des avantages car elle diminue le nombre de cas analysés. Les deux questions (7.5 et 7.6) ayant le plus fort taux de données manquantes sont celle sur le coût des prestations communales (14,6%), qui comme nous venons de le voir posait des problèmes de connaissance et d'interprétation, puis celle évaluant si, selon les enquêtés, l'intérêt de la population pour la politique communale avait changé depuis la fusion (12,2%). Cette dernière question présente une double difficulté, elle est abstraite et elle a trait à la politique. Il y a donc de fortes chances que seules les personnes les plus familiarisées à ce type de discours aient pu y répondre facilement (voire Gaxie, 1990) et c'est d'ailleurs la sensation que les enquêteurs ont ressentie (pour une discussion plus approfondie sur les non-répondants à ces questions ainsi que les variables influençant ce type de comportements voir annexe 5).

Après cette brève mise en garde quant aux difficultés de récolte de certaines données, nous allons discuter de notre modèle puis nous reviendrons en détail sur chaque sous-question.

Le modèle 1 nous indique que, dans l'ensemble de la commune, le vote est influencé positivement par la satisfaction quant à l'évolution concernant l'accès aux guichets communaux, l'attractivité de la commune, l'identification des citoyens (en général), le niveau des impôts et des taxes, le poids de la commune face à l'extérieur et la situation de la vie associative et des sociétés locales.

À La Tour-de-Trême seuls l'accès aux guichets, l'identification des citoyens et la vie associative sont significativement corrélés au type de vote. L'accès aux guichets et aux prestations communales est fortement significatif ce qui confirme l'importance de cet élément sur l'acceptation d'une fusion. D'ailleurs, Soguel et Léchet (2007) trouvent aussi que cette variable a une forte influence sur « l'attitude des répondants par rapport à un renforcement de la

collaboration intercommunale » (Soguel et Léchet, 2007, p. 32). Quant à la localité de Bulle, plus une personne est satisfaite quant aux contacts avec les élus communaux et par l'attractivité de la nouvelle commune et plus elle a de chance de voter oui.

Le coût des prestations n'a pas d'impact significatif sur le vote des citoyens. Ceci est étonnant car selon une étude de Soguel et Chatagny (2007) antérieure à une fusion entre Corcelles-Cormondrèche et Peseux, « the most relevant item is by far the item pertaining to the costs of services and taxes » (Soguel et Chatagny, 2007, p. 10). Ce constat se répète dans le canton de Vaud où le fait d'attendre des effets positifs d'une fusion sur la qualité et/ou le coût des prestations influence fortement l'attitude des répondants face à un rapprochement communal (Soguel et Léchet, (2007). Ce contraste entre nos résultats et ceux des études antérieures aux fusions est certainement lié à plusieurs facteurs. Premièrement, nous avons procédé à des entretiens oraux et les enquêtés n'ont pas forcément pris suffisamment de temps pour comprendre cette question relativement complexe ou n'ont pas pu se renseigner à l'avance⁴¹ (d'ailleurs 14,6% de l'échantillon n'a pas répondu). Deuxièmement, avant la fusion, beaucoup de « promesses » d'économies étaient attendues ce qui au final a pu désillusionner les citoyens (ce qui expliquerait en partie le signe négatif dans la localité de Bulle). Troisièmement, notre taux de réponse est plus grand, il y a donc fort à parier qu'un nombre plus élevé d'individus n'ayant pas de connaissances préalables sur le sujet ait tout de même répondu mais sans grandes convictions. Finalement, dans les études précédant les fusions, il s'agit d'évaluer les attentes et les craintes et non de demander aux gens d'évaluer une situation « réelle » ce qui engendre des réactions différentes car les enquêtés pensent que nous attendons la « bonne » réponse. Les mêmes constats peuvent être faits pour l'évaluation de la qualité des prestations communales qui n'a pas non plus d'impact significatif sur l'adhésion à la fusion.

Dans la majorité des cas, les variables présentent le signe attendu sauf dans la localité de Bulle où cinq d'entre elles ont un signe négatif (mais non significatif), c'est-à-dire que la satisfaction tendrait à faire voter non. Ce cas est aussi observé à une reprise dans la commune fusionnée mais est lié aux résultats bullois.

⁴¹ Lors d'enquêtes précédant les fusions le sujet est plus présent notamment dans les médias. De plus, il est probable que les questions difficiles soient discutées entre membres d'un même ménage.

Modèle 1: Influence des changements observés et vote des citoyens

(Modèle Probit: vote « oui » = 1; vote « non » = 0)

	Nouvelle commune fusionnée	Localité de La Tour-de-Trême	Localité de Bulle
Accès aux guichets et aux prestations communales	.594**	.652**	-.179
Attractivité de la commune	.384*	.228	1.498*
Contact avec les élus communaux	.550*	.234	3.793*
Identification des citoyens à leur commune	.467*	.624*	-.284
Coût des prestations communales	.158	.002	.749
Intérêt de la population pour la politique communale	.166	.270	-.079
Niveau des impôts et des taxes	.422*	.383	.432
Poids de la commune face à l'extérieur	.365*	.315	.717
Qualité globale des prestations communales	-.255	.022	-.840
Vie associative et sociétés locales	.428*	.544*	-.154
	N = 268	N = 136	N = 132

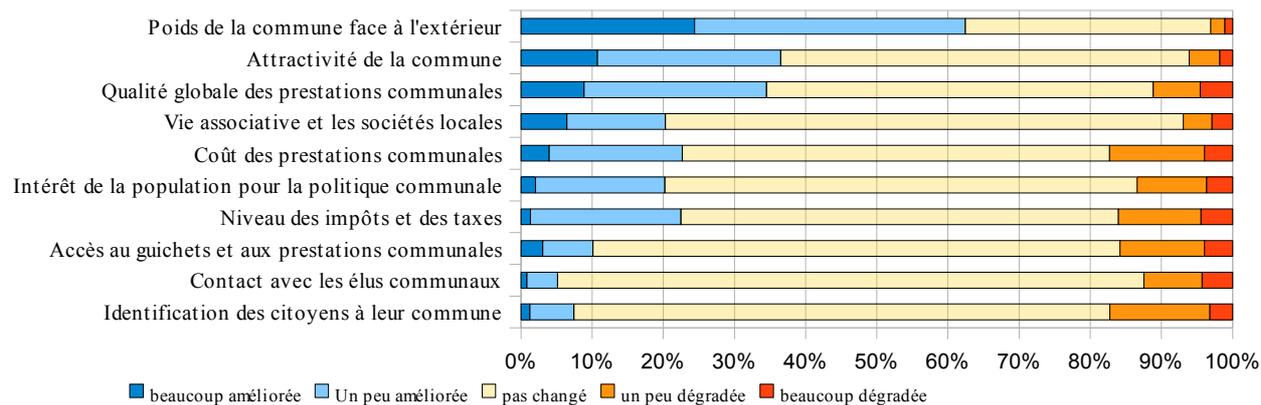
** = niveau de significativité inférieur à 1 % * = niveau de significativité inférieur à 5 %

6.2.1. Détails de l'évaluation de chaque question

Dans cette section, nous allons reprendre les dix domaines clés évalués par les répondants pour les analyser spécifiquement et comparer les résultats entre les deux localités.

Figure n° 2: Évaluation de l'évolution de la situation⁴²

(Classé par ordre décroissant en fonction de la moyenne de satisfaction)



⁴² Poids de la commune face à l'extérieur (N=455, moyenne de satisfaction: 2,17); attractivité de la commune (N=493, moyenne de satisfaction: 2,61); qualité globale des prestations communales (N=484, moyenne de satisfaction: 2,72); vie associative et sociétés locales (N=448, moyenne de satisfaction: 2,83); coût des prestations communales (N=428, moyenne de satisfaction: 2,95); intérêt de la population pour la politique communale (N=440, moyenne de satisfaction: 2,95); niveau des impôts et des taxes (N=449, moyenne de satisfaction: 2,97); accès aux guichets et aux prestations communales (N=455, moyenne de satisfaction: 3,07); contact avec les élus (N=465, moyenne de satisfaction: 3,11); identification des citoyens à leur commune (N=469, moyenne de satisfaction: 3,12). (1 = beaucoup améliorée et 5 = beaucoup dégradée).

La figure n°2 ci-dessus indique que les enquêtés ont répondu plus fréquemment que la situation s'était améliorée plutôt que dégradée depuis la fusion et une majorité ne perçoit aucun changement. Trois situations sont visiblement perçues comme s'étant considérablement améliorées. Ce sont aussi ces variables qui, autant dans une étude vaudoise (Soguel et Léchet, 2007) que neuchâteloise (Soguel et al, 2006), sont perçues par les citoyens comme devant occasionner des retombées positives suite à une fusion. Il s'agit du poids de la commune face à l'extérieur, de son attractivité ainsi que de la qualité globale des prestations communales. Moins de 20% des personnes interrogées ont choisi l'option « dégradée » (un peu ou beaucoup). À l'inverse, les domaines ayant obtenu le moins d'avis favorables sont l'accès aux guichets et aux prestations communales, le contact avec les élus locaux et l'identification des citoyens à leur commune. Là aussi, les variables d'accès aux guichets et d'identification des citoyens à leur commune sont souvent des craintes exprimées avant les fusions; il en va de même pour le niveau des impôts et des taxes (Soguel et Beutler, 2006, Soguel et al 2006). D'une manière générale, les variables dont l'évolution est perçue négativement suite à la fusion entre Bulle et la Tour-de-Trême correspondent aux craintes exprimée avant d'autres fusions et le constat inverse concernant les attentes s'applique aussi. Maintenant, voyons de manière spécifique quelles sont les différences entre Bulle et La Tour-de-Trême en termes de satisfaction. Nous commencerons par les domaines pour lesquels les Tourains sont les plus enthousiastes suivi des Bullois.

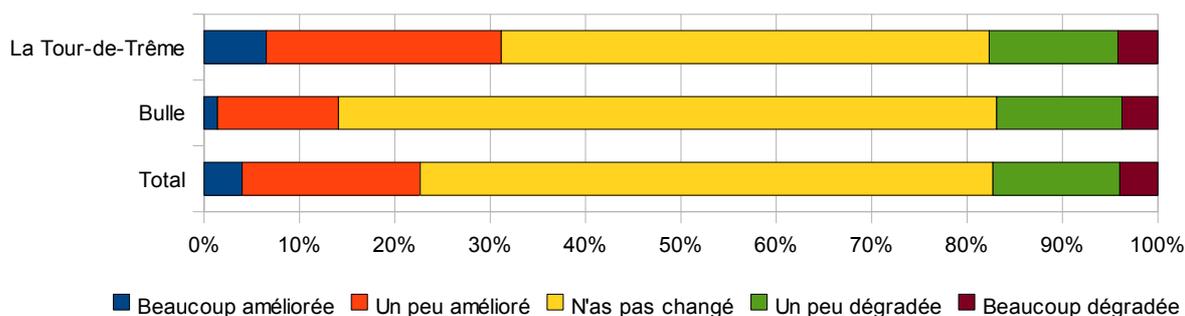
- Domaines où les Tourains sont plus satisfaits que les Bullois

Coût des prestations communales: Les habitants de La Tour-de-Trême ont plus tendance à répondre que la situation s'est améliorée depuis la fusion (31,2%) alors que les Bullois sont plus souvent négatifs face à l'évolution (16,9%) que positifs (14,1%).

Notons que cette question peut être biaisée car, comme nous l'avons vu plus haut, les enquêtés ne savent souvent pas quels sont les services fournis par leur commune (sur le sujet, voir Swindell et Kelly, 2002). Dans une étude menée par Stipak (1977), il était demandé aux enquêtés s'ils savaient si des services fournis par leur commune étaient privatisés. Plus de la moitié a répondu non et « of the minority who claimed to know, many obviously did not, as revealed by their responses when asked to provide examples of such services. Incorrect examples included « mail delivery, » « FBI, » « telephones, » and « weather reports » » (Stipak, 1977, p. 50). C'est donc pour éviter trop de malentendus que nous avons tenté d'expliquer la question aux personnes exprimant un doute.

Tableau n° 11: Coût des prestations communales

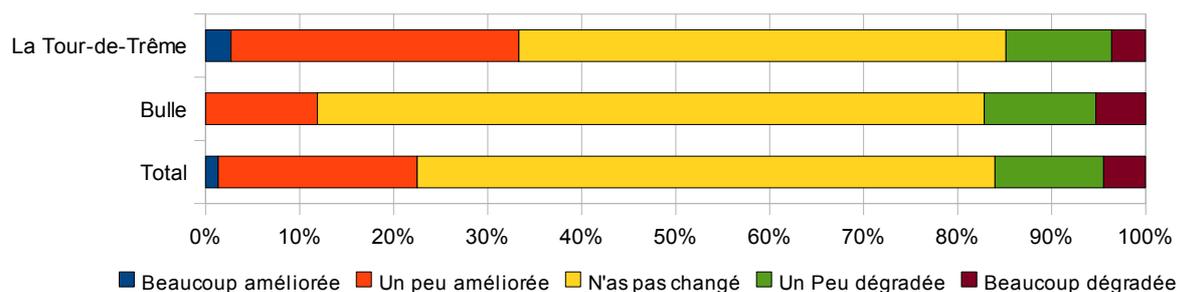
(Corrélation de Pearson = -.132** avec N=428)



Niveau des impôts et des taxes: Les Tourains sont 33,3% à répondre que la situation s'est améliorée et effectivement, le taux d'imposition des personnes physiques est passé de 90 à 85 pour eux. À Bulle, où l'imposition des immeubles (qui touche moins directement la population dans son ensemble) a baissé, seuls 11,9% des enquêtés sont de cet avis. Toutefois, un grand nombre de répondants nous ont fait part de leur ignorance à ce sujet. D'ailleurs, 10,4% ont dit qu'ils ne savaient pas quoi répondre.

Tableau n° 12: Niveau des impôts et des taxes

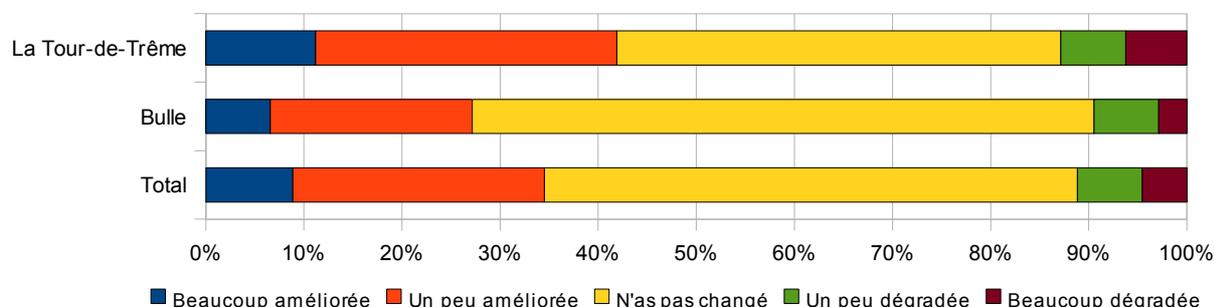
(Corrélation de Pearson = -.188** avec N=449)



Qualité globale des prestations communales: 41,9% des Tourains répondent que la qualité globale des prestations communales s'est améliorée contre 27,2% de Bullois. Selon le rapport de Soguel et Léchet (2001), la fusion devait permettre aux Tourains d'augmenter « le niveau des prestations offertes [...] parfois clairement insuffisant » (Soguel et Léchet, 2001, pp.70-71).

Tableau n° 13: Qualité globale des prestations communales

(N=484 différence significative entre les deux localités selon le test du chi-carré, Corrélation de Pearson =-.070; p = ,11)

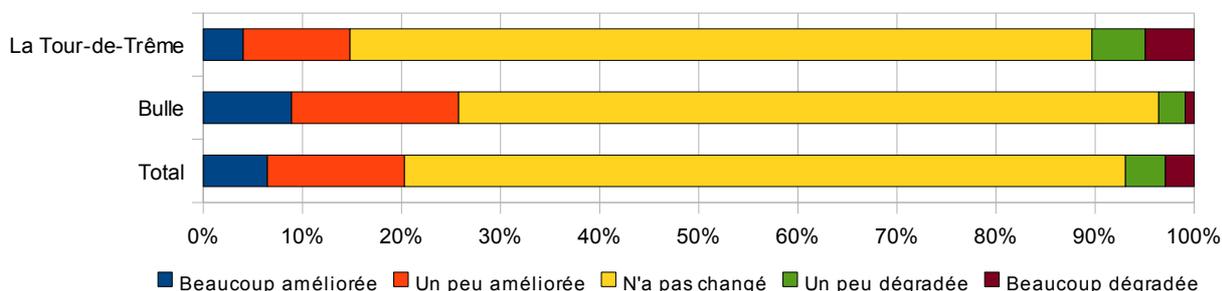


- Domaines où les Bullois sont plus satisfaits que les Tourains

Vie associative et sociétés locales: Les Bullois sont plus enclins à dire que la situation s'est améliorée (25,8%) que les Tourains (14,8%) qui d'ailleurs sont aussi plus négatifs. Ceci confirme les résultats du modèle 1 où seule l'appréciation des Tourains a un impact significatif sur le vote. D'ailleurs, de nombreuses personnes se sont spontanément exprimées sur le sujet en faisant référence aux attentes qu'elles avaient par rapport aux sociétés locales et leurs espoirs réalisés ou non après la fusion.

Tableau n° 14: Vie associative et sociétés locales

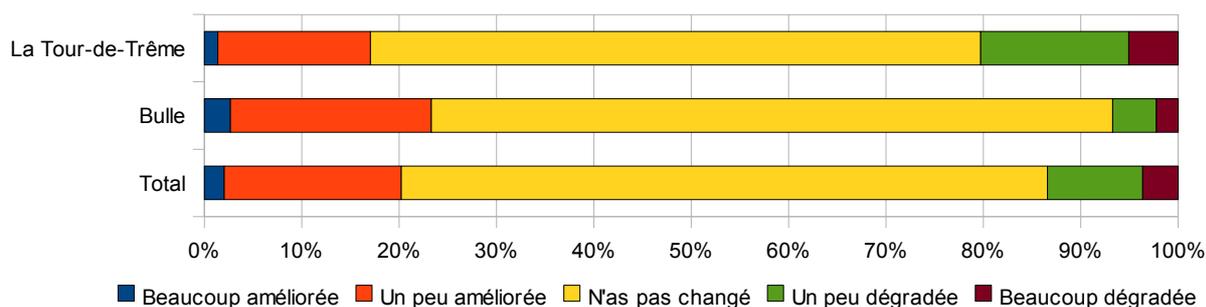
(Corrélation de Pearson = .184** avec N=448)



Intérêt de la population pour la politique communale: C'est à La Tour-de-Trême que le plus de personnes ont répondu que la population s'intéressait dorénavant moins à la politique qu'avant la fusion (20,3%). Alors qu'à Bulle, ils sont plutôt satisfaits ou indifférents face à cette question. Ceci contredit les constatations du CDLR (2001) pour qui la participation politique (par exemple au sein de partis politiques, d'associations ou d'ONG) augmenterait avec la taille des communes. Ou du moins, ce n'est pas clairement ressenti par la population de la Tour dont la taille augmente fortement. Par contre, si l'on tient compte de la participation aux élections, celle-ci diminuerait à mesure que la taille augmente. Dans les petites communes, les gens auraient un plus fort sentiment que leur vote a du poids et ils s'impliqueraient plus par attachement à leur communauté (Swianiewicz, 2002). Cette hypothèse expliquerait alors le relativement fort sentiment de dégradation de l'intérêt pour la politique communale à La Tour-de-Trême. Par contre les grandes communes ont des fonctions plus diversifiées qui peuvent quant à elles augmenter l'intérêt pour la politique locale (Swianiewicz, 2002) et là on comprend mieux le fait que plus de 20% des Bullois observent une amélioration de la situation.

Tableau n° 15: Intérêt de la population pour la politique communale

(Corrélation de Pearson = .169** avec N=440)

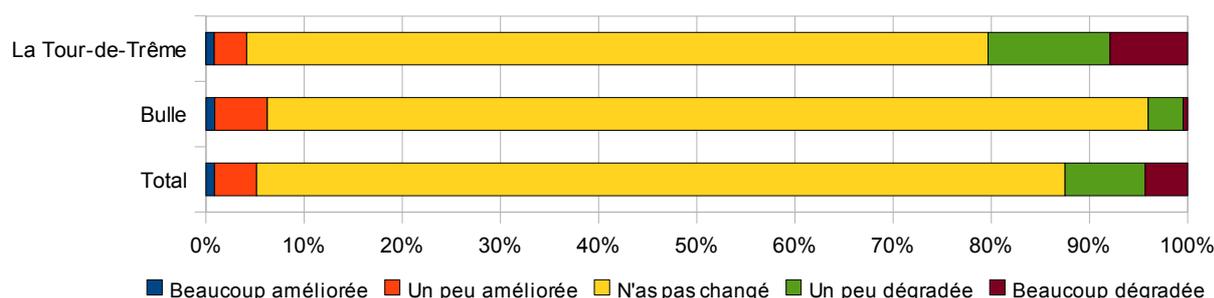


Contacts avec les élus communaux: À nouveau, une très large partie de la population bulloise ne constate pas de changements depuis la fusion, 89,7% contre 75,5% des Tourains. Ces derniers ont plus tendance à observer une dégradation (20,3% à La Tour-de-Trême contre 7,6% à Bulle). Le plus large pourcentage de Tourains déçus par l'évolution de la situation est peut-être dû à l'augmentation proportionnellement plus forte de la taille de leur commune (autant géographique qu'en terme de population) qui détériorerait la communication entre les élus et leur base électorale. Selon Ostrom and al (1961), ceci peut avoir de fortes conséquences: « Lack

of effective communication in the large public organization may [...] lead to the eclipse of the public and to the blight of the community » (Ostrom and al, 1961, p. 837). Il ne faut tout de même pas s'alarmer de ces conclusions car la notion de « large public organization » aux États-Unis renvoie à des entités plus grandes que celle de Bulle. Selon Denters (2002), dans une analyse impliquant le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège et le Royaume-Uni, les citoyens de communes de plus petites tailles seraient plus satisfaits de leur gouvernements locaux que les personnes habitants dans de plus grandes localités et cela contribuerait, entre autres, à améliorer leur « political trust »⁴³.

Tableau n° 16: Contacts avec les élus communaux

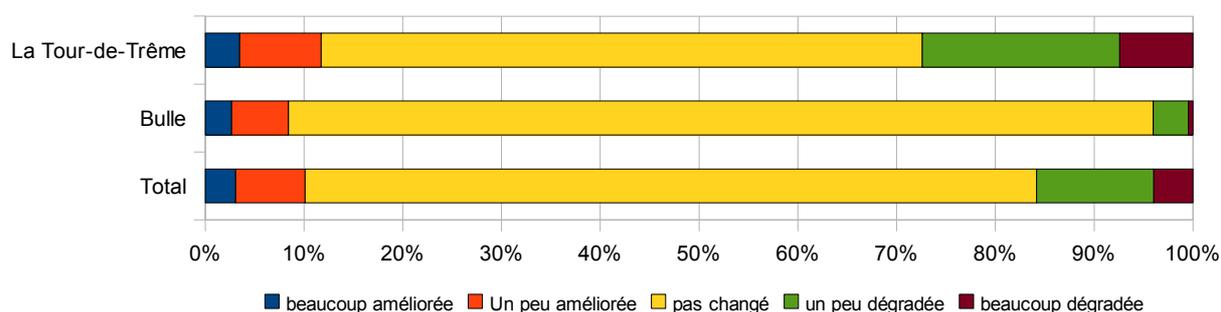
(Corrélation de Pearson = .229** avec N=465)



Accès aux guichets et aux prestations communales: Une large majorité de Bullois (87,6%) n'observe pas de changements dans ce domaine. Effectivement, les bureaux administratifs sont dorénavant uniquement situés dans la localité de Bulle. Ceci expliquerait le mécontentement relativement plus fort des Tourains qui doivent se déplacer un peu plus loin que par le passé; 27,4% de ces derniers affirment que la situation s'est un peu ou beaucoup dégradée. Le lien entre la taille et le contact avec les élus est d'ailleurs discuté par Swianiewicz (2002) car il serait plus difficile de contacter l'administration dans les grandes communes.

Tableau n° 17: Accès aux guichets et aux prestations communales

(Corrélation de Pearson = .192** avec N=455)

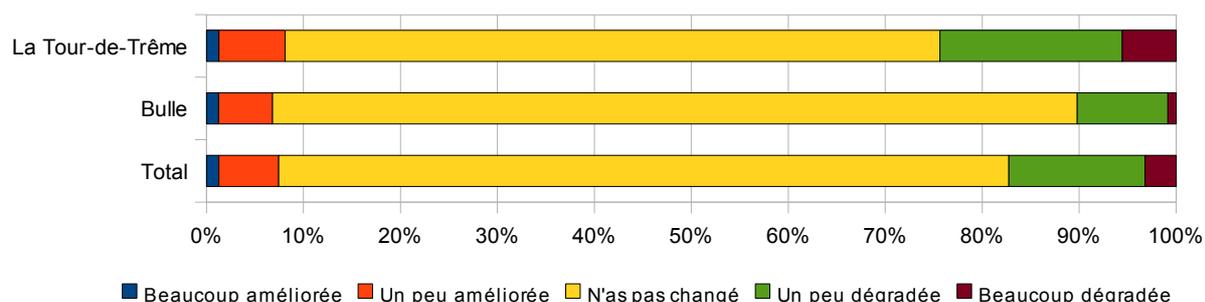


⁴³ « Trust, in my understanding of the term, refers to expectations held by one actor (A) that another actor (B) will act in accordance with the normative (role) expectations that from A's perspective are linked to B's social positions. » (Denters, 2002, p.794).

Identification des citoyens à leur commune: Concernant ce sujet, il y a une différence entre les deux localités et les Tourains sont 24,4% à répondre que l'identification des citoyens s'est dégradée contre 10,3% à Bulle. Comme nous le pensions, les individus résidant au sein de petites entités par le passé ressentent plus une perte d'identité et c'est sûrement le cas de La Tour-de-Trême.

Tableau n° 18: Identification des citoyens à leur commune

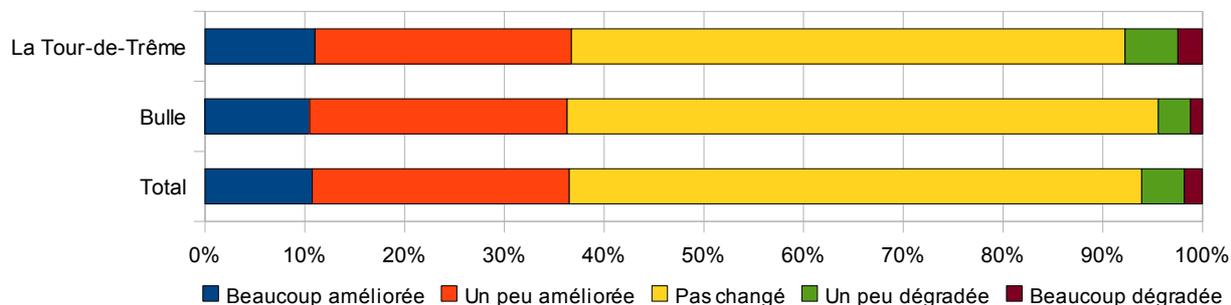
(Corrélation de Pearson = .145** avec N=469)



Attractivité de la commune: Aucune différence significative ne se dégage entre les résultats des deux localités et l'on observe une large tendance à évaluer positivement l'impact de la fusion sur l'attractivité de la commune. 36,6% des répondants voient une amélioration depuis la fusion alors que seul 6,1% pensent que la situation est moins bonne qu'avant.

Tableau n° 19: Attractivité de la commune

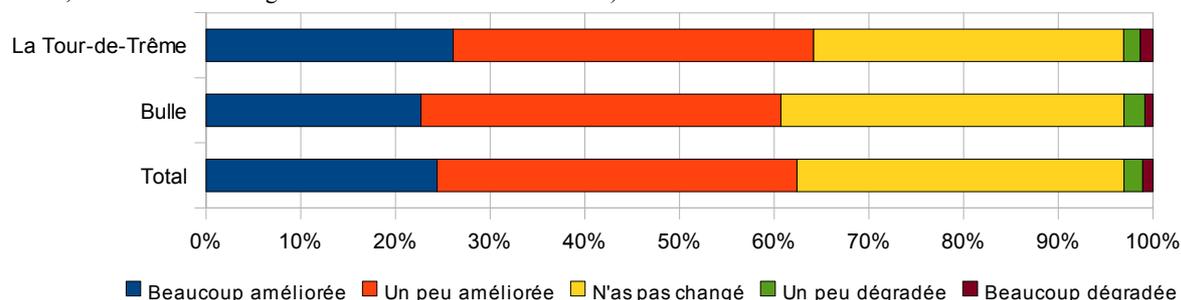
(N=493, Pas de différence significative selon le test du chi-carré)



Poids de la commune face à l'extérieur: Avant de commencer cette étude, nous pensions que les Tourains, étant originaires d'une plus petite commune, seraient plus enclins à répondre que la situation s'est améliorée que les Bullois pour qui la différence de taille est moins forte. Mais nos résultats contredisent cette idée car il n'y a aucune différence significative entre les deux localités qui répondent presque unanimement que la situation s'est améliorée (62,4%).

Tableau n° 20: Poids de la commune face à l'extérieur

(N=455, Pas de différence significative selon le test du chi-carré)



6.2.2. Remarques générales

Dans l'ensemble, l'impact de la fusion suscite plus de réactions positives que négatives. Des différences d'évaluations sont observées selon les domaines et lorsque l'on traite d'activité de « proximité » telles que la vie associative, le contact avec les élus ou l'identification des citoyens à leur commune, les Tourains sont plus négatifs dans leurs évaluations. Par contre, par rapport à l'efficacité des prestations, c'est-à-dire leur qualité, leur coût ou le niveau des impôts, les habitants de La Tour observent plus fréquemment que les Bullois une amélioration de la situation. Il peut s'agir ici d'un effet (plus ou moins réel) positif des économies d'échelles engendrées par la proportionnellement forte augmentation de la taille entre La Tour-de-Trême et la nouvelle commune fusionnée. Quant à l'évolution de l'attractivité de la commune et le poids de cette dernière depuis la fusion, les évaluations sont identiques entre les deux localités et franchement positives.

6.3. *Modélisation du vote à la lumière des caractéristiques personnelles du répondant*

Dans cette section nous allons analyser l'impact des attributs personnels des répondants sur le vote en faveur ou en défaveur de la fusion. Pour le moment nous excluons les non-votants pour y revenir spécifiquement dans la partie 6.5 de ce document.

Certaines variables devraient, selon nous, augmenter les connaissances sur le sujet traité dans notre enquête. Nous avons donc inclus dans notre modèle, l'intérêt pour la fusion et la politique, la formation, le fait d'avoir été ou d'être un-e membre élu-e des autorités locales, l'âge et le genre. D'autre part, le fait d'avoir habité dans l'autre localité, d'y avoir été scolarisé ou de mieux s'identifier à la nouvelle commune qu'à sa localité de résidence, devrait avoir un impact positif sur le vote car cela marque une forme d'« ouverture ». Par contre, le fait de résider depuis un grand nombre d'années dans la même localité devrait avoir l'effet inverse. Finalement, nous testerons aussi deux variables susceptibles d'augmenter le sentiment d'implication dans la vie locale à savoir d'y élever des enfants ou d'être propriétaire de son logement.

Dans un premier temps, nous allons discuter des variables ayant un impact significatif sur le vote, puis de celles n'en ayant pas. Ensuite, nous expliciterons aussi les raisons de l'exclusion de certaines d'entre elles et finirons par une mise en relation des résultats statistiques obtenus par rapport aux avis directement exprimés par les enquêtés dans le cadre de questions semi-

ouvertes. Enfin, nous terminerons l'analyse du vote par la modélisation de l'abstentionnisme.

Modèle 2: Influence des variables personnelles sur le vote des citoyens

(modèle Probit: vote « oui » =1; vote « non » =0)

	Nouvelle commune fusionnée	Localité de La Tour-de-Trême	Localité de Bulle
Sentiment d'appartenance	1.768**	1.700**	-1.287
Intérêt pour la fusion	-.127	.022	-.306
Intérêt pour la politique	.137	.235	.045
Années de résidence	-.015**	-.017*	-.011
Personnes ayant habité dans l'autre localité	.089	-.022	.237
Âge	.021**	.028*	.011
Propriétaires	.280	.221	.144
Enfants de moins de dix-huit ans	.096	.068	.053
Formation	.167*	.210*	.115
Membres élus	-.848**	-.697	-.978*
Genre (Femme-Homme)	.004	-.035	.008
Personnes scolarisées dans l'autre localité	-.001	-.114	.182
	N = 437	N = 221	N = 216
** = niveau de significativité inférieur à 1 % * = niveau de significativité inférieur à 5 %			

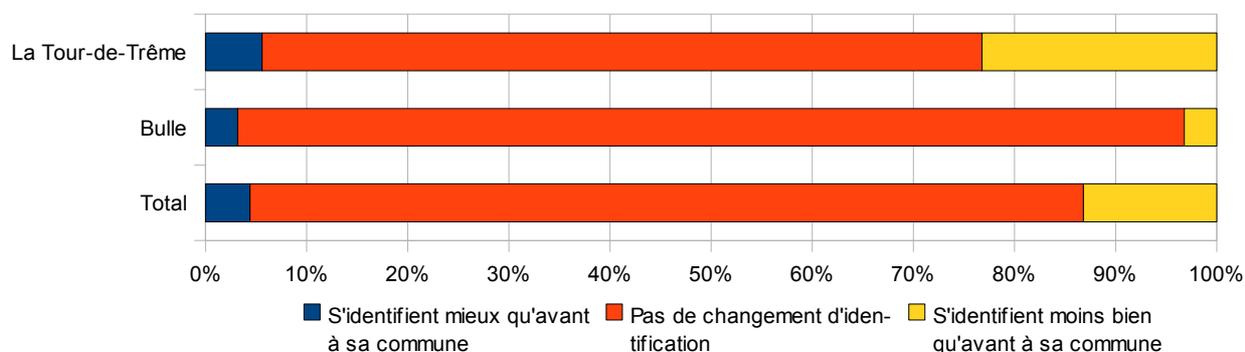
6.3.1. Variables ayant un impact significatif

L'échantillon tourain indique que le sentiment d'appartenance à la nouvelle commune, l'âge et le niveau de formation sont des facteurs influençant positivement le vote. Plus l'on se sent appartenir à la nouvelle commune, que l'on est âgé et que l'on a un niveau de formation élevé et plus on a tendance à voter « oui ». Par contre, les personnes résidant depuis longtemps dans leur commune ou qui ont été élues sont plus enclines à s'opposer à la fusion. Concernant la localité de Bulle, seul le fait d'avoir été (ou d'être encore) un membre élu des autorités locales semble augmenter les chances de voter non.

1) Sentiment d'appartenance

Tableau n° 21: Identification des citoyens à leur nouvelle commune

(N= 501, différence significative selon le test du chi-carré)



Les enquêtés de La Tour-de-Trême répondent beaucoup plus fréquemment qu'ils s'identifient moins bien à la nouvelle commune (23,2%) que leurs homologues de la localité de Bulle (3,2%). Concernant les Tourains, plus leur identification à la nouvelle commune est bonne et plus ils ont tendance à voter « oui » et ceci est aussi visible dans l'échantillon global. Cela confirme les résultats des enquêtes pré-fusion où la peur de perte d'identité est une préoccupation importante qui influe fortement sur la volonté ou non d'accepter un renforcement de la collaboration intercommunale (Soguel et Beutler, 2006).

Une large majorité de la population totale n'observe pas de changement identitaire (82,4%). Aucun modèle statistique ne permet de mettre en évidence un lien statistique entre l'impact de l'identification des habitants de la localité de Bulle et leur vote. Cela est bien compréhensible car 93,6% des personnes interrogées ne ressentent pas de changement identitaire ce qui ne laisse que seize personnes (6,4%) qui ont répondu à part égale qu'elles s'identifient mieux (3,2%) ou moins bien (3,2%). Par conséquent, il n'est pas trop risqué de dire que les Bullois ne sont pas vraiment touchés par cette problématique. Les raisons du grand nombre de Bullois n'observant pas de changement identitaire peuvent être liées à plusieurs facteurs. Tout d'abord, la question en elle-même est problématique car il est possible qu'un certain nombre d'enquêtés ait interprété l'item central de telle façon qu'en répondant que leur identification à la commune n'avait pas changé, ils exprimaient en fait qu'ils s'identifiaient toujours à leur ancienne commune et non à la nouvelle commune dans son ensemble (ceci est d'autant plus problématique pour la localité de Bulle car le nom avant et après la fusion est resté le même). De plus, selon Piveteau (1969), il y a une différence d'identification entre les petites et les grandes localités. Les personnes originaires des grandes villes sont moins sensibles aux questions identitaires et répondent plus souvent qu'il s'agit d'un « sentiment vague » (Piveteau, 1969, p. 385). Selon lui, ceci peut s'expliquer en partie car la « mobilité résidentielle » (Piveteau, 1969, p. 367) est plus forte dans les grandes villes et « l'on comprend sans peine que la transplantation affaiblisse ou même rompe les liens unissant une personne à son cadre spatial. La vigueur d'un attachement requiert une certaine continuité. Mais il s'y ajoute des corollaires. D'abord la mobilité résidentielle affecte davantage les habitants des grandes villes — lesquels, nous l'avons vu, émargent à un climat moins régionaliste. Ensuite elle correspond souvent à des modifications dans l'orientation ou la hiérarchie professionnelle qui tendent à substituer une

conscience de classe ou de groupe à celle d'une mouvance spatiale précise. » (Piveteau, 1969, p. 367). Néanmoins, dans notre échantillon il n'y a pas de différence significative (selon le test du chi-carré) entre Bulle et La Tour-de-Trême par rapport au nombre d'années de résidence.

2) Âge

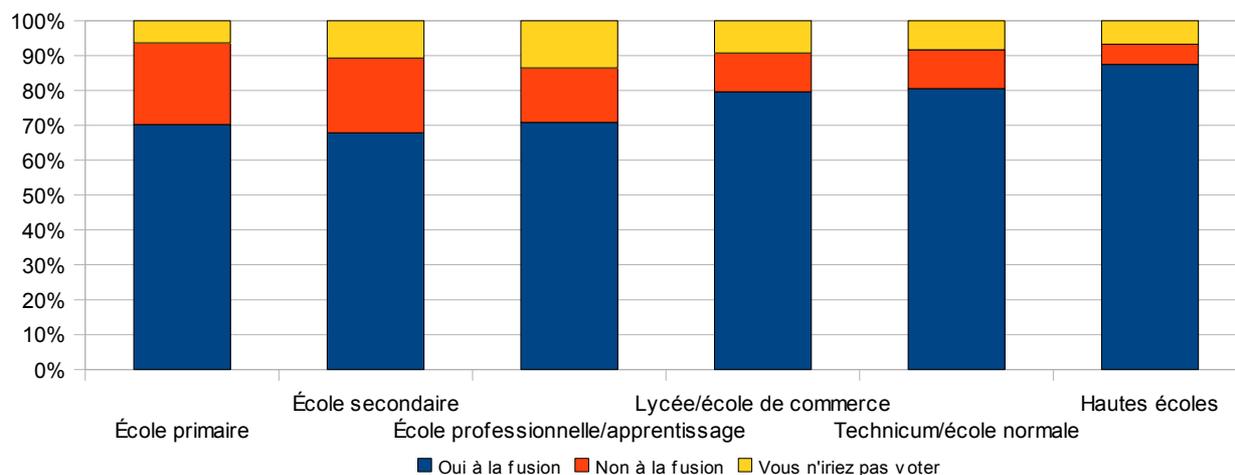
Dans notre modèle, il y a un lien (bien qu'apparemment faible) entre le type de vote dans l'ensemble de la localité ainsi qu'à La Tour-de-Trême⁴⁴ et l'âge des personnes interrogées. Plus l'âge augmente et plus la tendance à voter « oui » s'accroît. Ceci confirme les résultats observés à Boudry et Cortailod⁴⁵ (Soguel et al, 2006) et dans le canton de Vaud (Soguel et Lécho, 2007) où le soutien à la fusion s'intensifie avec le nombre d'années de vie. En revanche, cela contredit les résultats de Poel (2000) car selon son étude, plus on est jeune et plus on est favorable à une fusion.

3) Formation

La formation influence significativement et positivement le vote dans la localité de La Tour-de-Trême ainsi que dans l'ensemble de l'échantillon. Ceci équivaut aux résultats de Soguel et al (2006) et Soguel et Lécho (2007) qui observent que la formation a une « influence positive sur la probabilité de souhaiter une fusion » (Soguel et al, 2006, p.40) Plus on est formé et plus le pourcentage de « oui » tend à augmenter. Par contre ce n'est pas le cas dans de la localité de Bulle, qui présente toutefois le même signe. Le tableau n°22 nous confirme les résultats du modèle global et l'on observe qu'à mesure que la formation s'allonge, le nombre de « oui » augmente alors que la proportion de « non » diminue.

Tableau n° 22: Impact du niveau d'étude sur le vote

(N= 500, différence significative selon le test du chi-carré)



4) Membres élus des autorités locales

Il y a une différence de comportement de vote entre les électeurs bullois et les membres élus, mais étonnamment, contrairement à notre hypothèse de départ, le fait d'être ou d'avoir été un membre élu augmente les chances de voter « non ». Notons toutefois qu'il est probable que cela soit dû aux difficultés rencontrées pour joindre les personnes actuellement élues car il semblerait

⁴⁴ Il n'y a pas de lien significatif dans la localité de Bulle mais la variable présente toutefois le signe attendu.

⁴⁵ Cette analyse incluait aussi Bevaix mais là aucun effet significatif n'a pu être observé.

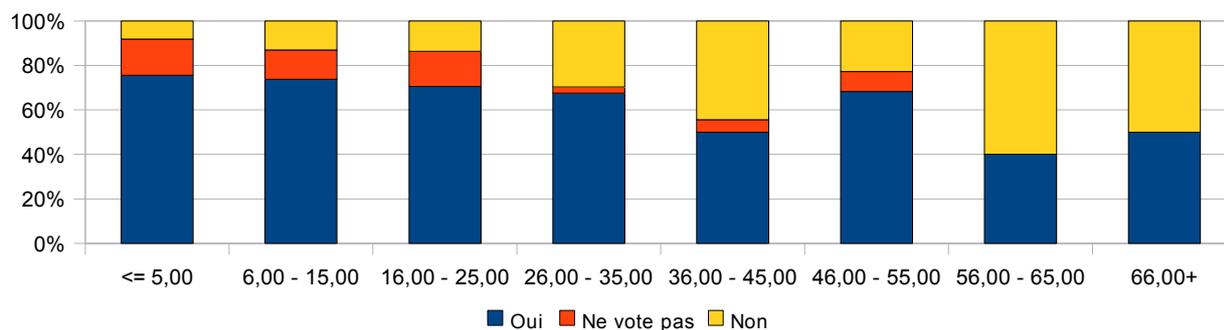
qu'elles soit moins souvent présentes à leur domicile pour répondre au téléphone. Moins de 40% des élus sélectionnés dans l'échantillon a pu être joint (treize personnes sélectionnées dont cinq qui ont répondu) contre 76,5% des citoyens en général⁴⁶. En tout, quarante-six élus ont répondu; ce qui nous donne une forte majorité d'anciens élus (89,13%) qui ont répondu par rapport aux élus en fonction. Il serait alors intéressant, dans le cadre d'une autre étude de distinguer les anciens élus des actuels et ceci expliquerait peut-être en partie pourquoi nous n'obtenons pas les mêmes résultats que Soguel et al (2006) et Soguel et Lécho (2007) qui, dans le cadre d'enquêtes par courrier postal, observent une augmentation du soutien lorsque les personnes sont ou ont été élues au sein des autorités locales.

5) *Années de résidence*

Dans notre hypothèse (n°4) de départ nous avons postulé que le soutien diminue avec le nombre d'années de résidence (Soguel et al, 2006, Poel, 2000) et c'est effectivement ce que nous obtenons comme résultat dans la localité de La Tour-de-Trême ainsi que dans l'ensemble de la nouvelle commune. Le tableau n°23 montre bien que plus les Tourains résident dans la localité depuis longtemps et moins ils sont favorables à la fusion (le signe est identique, bien que non significatif pour l'échantillon bullois). Les personnes établies dans une localité depuis longtemps s'identifient plus à celle-ci et sont donc moins favorables à une redéfinition territoriale.

Tableau n° 23: Nombre d'années de résidence et vote des Tourains

(N= 250, différence significative selon le test du chi-carré)



6.3.2. *Variables n'ayant pas d'impact significatif*

1) *Intérêt pour la fusion*

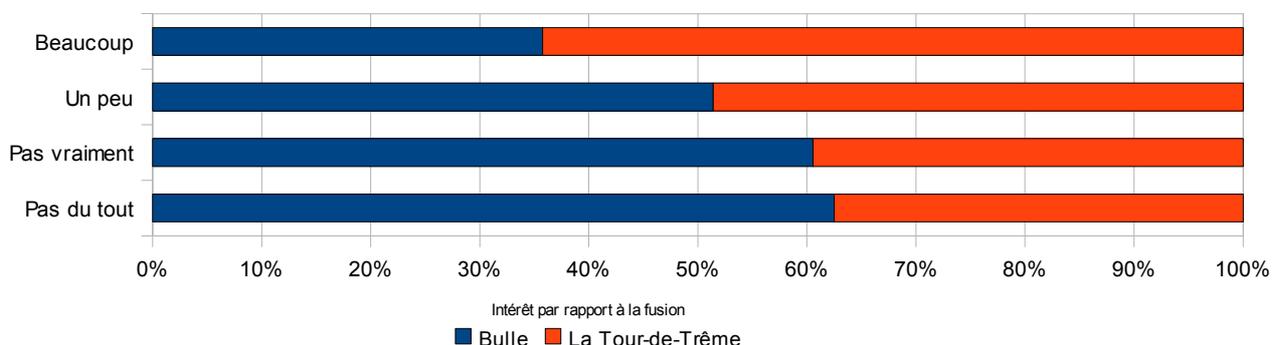
Dans le modèle 1, l'on observe un lien presque significatif⁴⁷ entre le fait d'être un Bullois intéressé par la problématique de la fusion de commune et la tendance à voter non. Donc, plus les répondants se disent intéressés et plus ils voteraient non, ce qui va à l'encontre de notre hypothèse. À l'opposé, le signe s'inverse dans la localité de La Tour-de-Trême. Par ailleurs, il y a une différence significative d'intérêt pour la fusion entre Bullois et Tourains: en général ces derniers répondent plus souvent qu'ils se sont beaucoup intéressés à la question de la fusion (voir tableau n°24).

⁴⁶ Le pourcentage de 76,5% représente le nombre de personnes dont nous avons le numéro et qui ont pu être jointes par téléphone. C'est ce chiffre qui est utilisé pour comparer avec le taux de réponse des élus car ces derniers étaient tous dans l'annuaire.

⁴⁷ p = .07

Tableau n° 24: Différence d'intérêt par rapport à la fusion entre les deux localités

(N=501, différence significative selon le test du chi-carré)

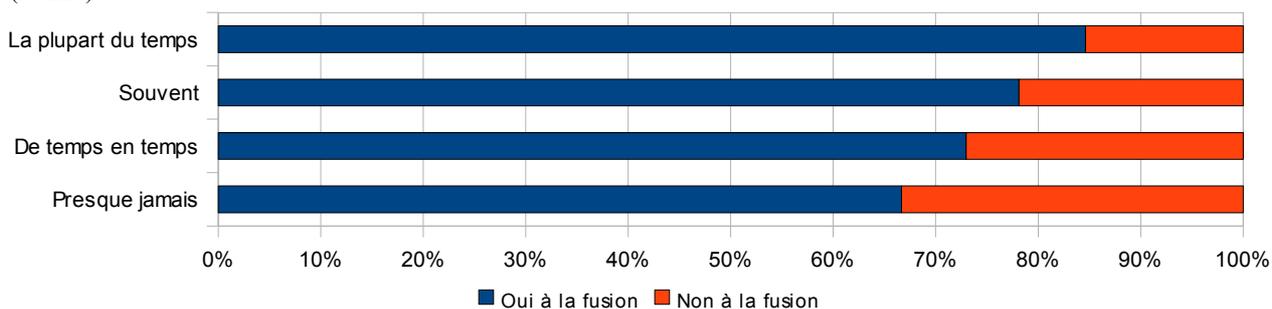


2) Intérêt pour la politique

À La Tour-de-Trême, la propension à voter « oui » à la fusion diminue de manière presque significative (.07) en fonction de l'intérêt pour la politique (voir tableau ci-dessous). Inversement, plus le répondant affirme s'y intéresser et plus il sera favorable à la fusion.

Tableau n° 25: Intérêt pour la politique et type de vote dans la localité de La Tour-de-Trême

(N=223)



3) Personnes ayant habité dans l'autre localité

Il n'y a pas non plus de lien significatif entre le fait d'avoir habité dans l'autre localité et le type de vote. Soguel et al (2006) font le même constat dans leur étude. Notons toutefois que le signe est négatif à La Tour-de-Trême c'est à dire que le fait d'avoir habité la localité de Bulle influencerait négativement le vote. Nous ne pouvons évidemment rien extrapoler sur cette observation, mais juste dire que cela peut surprendre.

4) Propriétaires

Il est possible que les personnes ayant des biens mobiliers dans l'une des communes fusionnées aient des intérêts similaires et c'est d'ailleurs ce que Soguel et al (2006) observent. Dans leur étude, le soutien augmente chez les propriétaires de deux communes sur trois. Par contre, Poel (2000), dans son analyse canadienne, constate que « within these data home owners were not distinguished from renters in their views on amalgamation » (Poel, 2000, p. 42). C'est aussi notre constat même si la variable présente un signe positif dans les trois cas. Peut-être que cela s'explique car notre étude a été menée, à l'image de celle de Poel (2000), après la fusion et les craintes face à ses effets, s'il y en avaient, ont peut-être disparues.

5) *Habitants ayant des enfants de moins de dix-huit ans*

Les parents d'enfants mineurs ne se distinguent pas des autres habitants par une tendance de vote spécifique. Par contre, à l'instar d'une étude pré-fusion vaudoise, la variable présente un signe positif partout mais ce n'est pas le cas d'autres analyses comme par exemple celle menée entre Corcelles-Cormondrèche et Peseux (Soguel et Beutler, 2006).

6) *Genre*

Aucune différence n'est apparue concernant le type de vote entre les personnes de sexe masculin et féminin. La même observation est faite par Poel (2000). Pourtant, au vu des résultats de Soguel et al (2006), nous pouvions supposer que le soutien augmentait de la part des femmes ou selon d'autres études (Soguel et Léchet, 2007, Soguel et Beutler, 2006) qu'il serait, au contraire, plus faible. En bref, le sens de la relation semble instable et le manque d'hypothèses sur le sujet et de résultats constants a au moins le mérite de démontrer la difficulté à identifier un comportement de vote lié au genre.

7) *Personnes scolarisées dans l'autre localité*

Aucun lien significatif n'est apparu dans nos résultats entre les personnes scolarisées dans l'autre localité fusionnée.

6.3.3. *Variables exclues*

Trois variables n'ont pas pu être incluses dans l'analyse pour des raisons techniques: le chômage, le revenu annuel et l'affiliation politique.

Au début de notre travail, nous projections de tester une hypothèse tirée des résultats de Poel (2000). Ce dernier observe que les chômeurs de longue durée sont plus négatifs face aux fusions. Malheureusement, nous n'avons pas pu atteindre un assez grand nombre de ces personnes pour pouvoir affirmer quoi que ce soit avec un tant soit peu de certitude. Seul quinze personnes ont répondu et deux d'entre elles voteraient « non » contre deux « oui » et onze abstentions. Le nombre de chômeurs étant limité dans l'ensemble de la commune, une étude à l'échelle de la Suisse par exemple obtiendrait sans doute des résultats plus convaincants.

Une autre variable exclue est le revenu imposable annuel des individus⁴⁸. Il y a un trop grand nombre de données manquantes et si nous l'avions utilisée, cela aurait par trop réduit le nombre de cas analysés. Néanmoins, pris séparément on observe un lien significatif entre le revenu et le vote illustré dans les tableaux n°26 et n°27. Plus le revenu augmente et plus les citoyens votent favorablement à la fusion. Cette tendance est d'autant plus visible dans la localité de La Tour-de-Trême.

⁴⁸ Pour créer la variable individuelle du revenu, nous avons pris le revenu imposable des ménages que nous avons divisé par le nombre d'individus de ce dernier.

Tableau n° 26: Impact du revenu individuel moyen sur le vote dans la localité de La Tour-de-Trême
(N=177, différence significative selon le test du chi-carré)

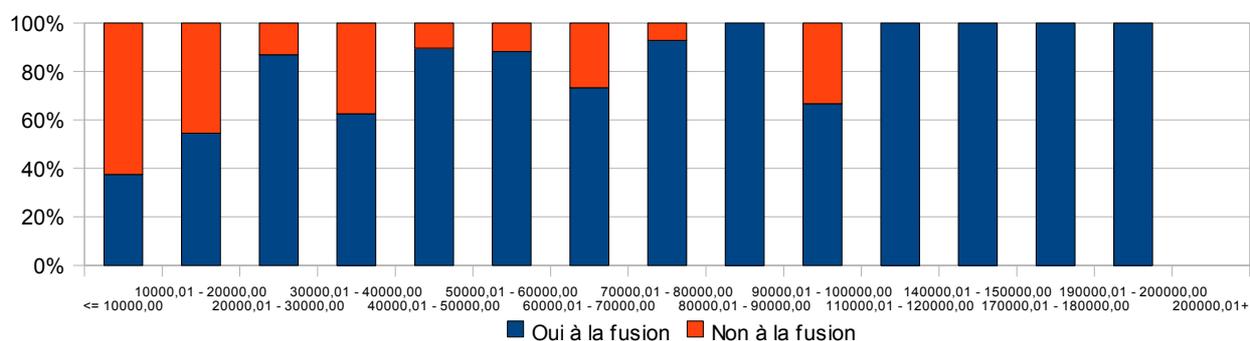
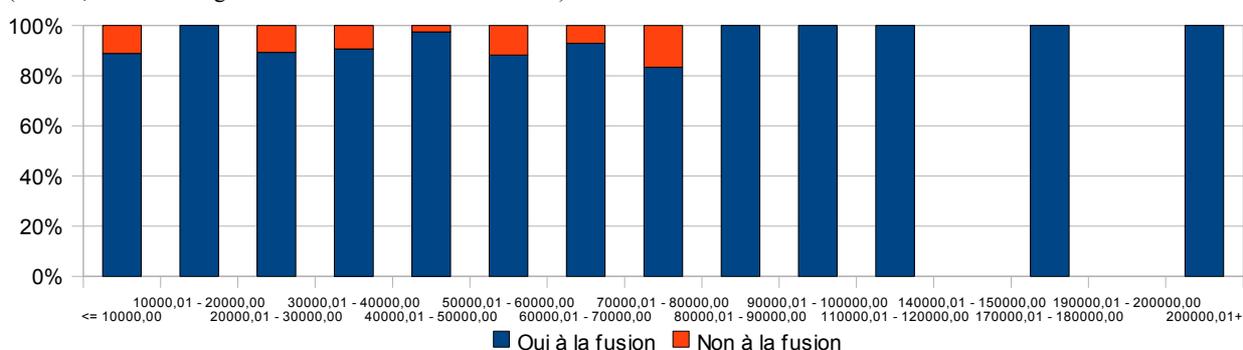
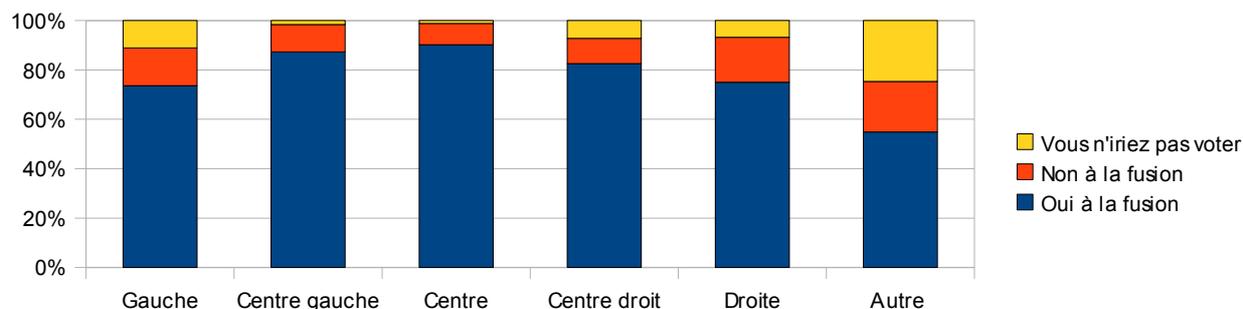


Tableau n° 27: Impact du revenu individuel moyen sur le vote dans la localité de Bulle
(N=177, différence significative selon le test du chi-carré)



Enfin, nous avons aussi dû nous résoudre à exclure du modèle global l'analyse de la tendance politique et ce en partie pour les mêmes raisons que la question sur le revenu car un grand nombre de personnes refuse de se situer sur une échelle politique « gauche-droite ». À cela s'ajoute l'effet non linéaire de cette variable. Dans le tableau 28, l'on observe plutôt une tendance à la polarisation c'est-à-dire que les extrémités voteraient plus souvent « non » que le centre. Les personnes ayant dit ne pas s'identifier à une tendance politique votent aussi plus négativement et sont plus enclines à dire qu'elles n'iraient pas voter.

Tableau n° 28: Impact de l'affiliation partisane sur le type de vote
(N=501)



À l'origine de notre recherche, nous voulions tester l'hypothèse selon laquelle les personnes appartenant à la même tendance politique que les partis ayant refusé la fusion, seraient plus défavorables à celle-ci. Cette hypothèse s'inspirait des constatations de Poel (2000) selon lesquelles, « The more critical a citizen is of the Council's work and the leadership role of the HRM [Halifax Regional Municipality] mayor, the less favourable is the citizen's view in 1999 of the HRM amalgamation » (Poel, 2000, p.40). Dans son cas, la situation est plus simple qu'elle ne l'est dans le système suisse car les politiques menées sont associées aux maires locaux. Cependant, dans la réalité, il semblerait que l'UDC (Union Démocratique du Centre) de La Tour-de-Trême se soit exprimée clairement comme étant en défaveur de la fusion. Quant à nos résultats, ils nous indiquent que 66,7% des personnes de gauche qui votent « non » sont touraines et 72,2% des personnes de droite qui votent « non » le sont aussi. Mais seul le vote des gens de droite se différencie significativement entre Bulle et La Tour-de-Trême où 22,8% des personnes qui se disent à droite n'adhèrent pas à la fusion alors que les bullois ne sont que 6,8%.

6.4. Questions semi-ouvertes explicitant les votes

Afin de mieux comprendre les intentions qui se cachent derrière les votes des enquêtés, nous leur avons posé une question supplémentaire leur demandant d'expliquer leur prise de position (oui/non/ne vote pas) dans le cadre des questions 9.1, 9.2 et 9.3.

Les personnes ayant déclaré qu'elles voteraient « oui » à la fusion sont 371 à dire qu'elles l'ont fait car la fusion est une bonne chose. Dans une moindre mesure, seize personnes l'ont fait car elles estiment que l'on ne peut plus revenir en arrière et trois sans raison. Les autres ont répondu de manière ouverte. La plupart d'entre elles (dix individus) évoquent la question de la taille ou du poids de la commune; une personne résume cela par une phrase courte mais efficace: « *l'union fait la force* ». Dix autres déclarent être favorables à la fusion pour des raisons financières (« *moins de frais* », « *moins de doublons* ») ou d'économie d'échelles. Huit personnes sont un peu plus vagues et parlent de la fusion comme d'une évolution « *logique* », voir « *inévitable* » ou encore une question de « *mode* ». Par exemple, l'une d'entre elle déclare « *c'est deux communes qui se touchent, c'est logique* ». Le reste des votants favorables à la fusion ont dit ne pas savoir pourquoi elle la soutenait (trois personnes) et ceci nous fait penser que leur opinion n'est pas très marquée ou définitive.

Quant aux personnes qui nous ont indiqué qu'elles voteraient « non » à la fusion (69), deux choix s'offraient à elles: « La fusion est une mauvaise chose » ou une réponse ouverte (« pour d'autres raisons »). Comparativement au nombre d'individus votant « oui » ayant choisi l'option « la fusion est une bonne chose », les opposants ne sont que 20,3% à dire que « la fusion est une mauvaise chose ». Le reste des répondants a opté pour l'item ouvert et explicité son choix. Il semblerait donc que ces derniers ont une opinion plus motivée par des raisons précises. Seize d'entre eux parlent de « *perte d'indépendance* », d'« *identité* » ou encore d'« *autonomie* ». Ainsi ils nous ont parlé du fait qu'ils étaient plus « *anonymes* » ou qu'il y a une « *perte d'identité pour les petites communes qui fusionnent avec les grandes* ». Une personne, un peu plus énervée a déploré le fait que « *de toute façon, les Tourains restent à La Tour et les Bullois à Bulle* ». La notion de perte d'identité spécifiquement « *villageoise* » a aussi été évoquée de manière spontanée à cinq reprises: « *on voulait garder notre village* ». Ceci peut contribuer à donner des pistes concernant les constats de Poel (2000) où les entités plus rurales sont moins favorables à la fusion que la ville.

À l'instar de certaines personnes ayant voté oui, dix-sept opposants déplorent l'inutilité de la fusion: « *ça ne sert à rien car Bulle est une ville et La Tour-de-Trême une autre ville* », « *rien n'a changé* » ou même que c'est pire maintenant. L'un d'eux nous dit: « *c'est beaucoup de promesses avant et après c'est pas bien. Surtout pour les sociétés locales. Beaucoup de promesses mais rien n'a changé* ». Neuf personnes trouvent que la nouvelle commune est trop grande: « *deux grandes communes ne doivent pas fusionner* », « *il n'y a pas de nécessité de fusion, La Tour-de-Trême étant grande* » ou encore, « *plus c'est grand, plus y'a de gestion à faire, plus c'est petit, plus c'est facile à gérer* ». D'autres répondants (quatre personnes) sont encore plus amères et parlent d'une sorte d'effet d'engloutissement ou de perte de liberté: « *j'ai l'impression que La Tour-de-Trême est engloutie par Bulle* » ou encore « *on aime pas trop se faire bouffer, on est indépendants* ». Cinq parlent de perte de « *proximité* »: « *on n'a plus de contacts avec les gens et notamment les élus* ». Finalement, seul quatre personnes invoquent des raisons liées à des prestations communales.

En résumé, les personnes qui votent « oui » perçoivent, dans une large mesure, que la fusion est une bonne chose. Quant aux autres, deux tendances se dessinent, celle plutôt « positive » où les individus expriment des gains tels que les économies d'échelle et celle plus « résignée » qui répond qu'il s'agit d'une décision que l'on ne peut plus changer et qu'il faut donc faire avec ou qui expriment une forme d'impuissance face à une tendance inéluctable à la fusion.

Concernant les citoyens qui s'opposent à la fusion, ils sont proportionnellement moins nombreux à déclarer que la fusion est une mauvaise chose par rapport aux adhérents de la fusion. Ils préfèrent expliquer leur prise de position. Comme nous ont laissé penser nos modèles statistiques, la question de la perte d'identité (en général ou proprement villageoise), de proximité ainsi que la peur que la Tour-de-Trême ne soit « engloutie » sont importantes. De manière proche, la question de la trop grande taille de la nouvelle commune est abordée. Nous n'avions posé qu'une seule question liée à ce phénomène qui demandait aux personnes de s'exprimer concernant l'évolution du poids de la commune face à l'extérieur. De manière relativement inattendue, certaines personnes interrogées ont répondu que la situation s'était dégradée et il s'agit sûrement de l'expression d'un mécontentement face à la taille (trop grande) de la nouvelle commune. Par contre, les prestations communales ne sont presque jamais mentionnées comme étant la cause d'un rejet de la fusion alors que selon nos résultats statistiques, l'accès aux guichets et aux prestations communales ainsi que le niveau des impôts et des taxes ont une influence sur le vote. Il est possible que cette absence soit liée à des difficultés à s'exprimer spontanément sur des domaines plus précis qui paraissent techniques ou alors, lorsque des enquêtés n'ont qu'un bref laps de temps pour s'exprimer, les raisons identitaires priment sur celles d'ordre « matériel ». En outre, certains individus affichent leur dépit face à l'évolution de la situation depuis la fusion car selon eux elle n'a rien changé ou elle se serait même dégradée. Cela appuie nos résultats statistiques qui observent un lien entre la satisfaction face aux changements liés à la fusion et le type de vote (oui-non).

6.5. Modélisation de l'abstentionnisme

Pour analyser les comportements des votants, nous avons dû, par définition, écarter les abstentionnistes. Cependant, ils font partie de notre échantillon et nous allons tenter brièvement de comprendre pourquoi ils s'excluent du vote (hypothèse n°5).

Il existe plusieurs types d'abstentionnisme: il peut être causé par un désintérêt pour la politique lié à ce que Bourdieu (1984) associe à un sentiment d'incompétence en la matière. Selon lui, « on a d'autant plus d'opinions sur un problème que l'on est plus intéressé par ce problème, c'est-à-dire que l'on a plus intérêt à ce problème. [...] la probabilité d'avoir une opinion varie en fonction de la probabilité d'avoir du pouvoir sur ce à propos de quoi on opine » (Bourdieu, 1984, p. 282). Mais l'abstention peut aussi être active et exprimer soit une forme d'insatisfaction face à la politique des autorités soit envers la politique ou l'État en général. Nous avons donc testé si le fait d'être satisfait ou non par l'évolution de la situation a un impact sur la participation politique. Par contre, aucune de nos variables ne testait le rejet de la politique ou de l'État en général mais nous verrons, dans la question ouverte justifiant le vote, que certaines personnes expriment un refus de voter constant laissant penser à un rejet généralisé et durable.

L'intérêt pour la politique varierait en fonction du statut social des individus. Pour évaluer ce phénomène nous avons utilisé deux variables: celle nous renseignant sur l'âge des personnes interrogées⁴⁹ et celle concernant la formation scolaire car, selon Gaxie (1987), l'école fournit « les instruments linguistiques et conceptuels nécessaires à l'acquisition d'une compétence politique, en même temps que la disposition à transférer les techniques scolaires d'apprentissage aux problèmes politiques » (Gaxie, 1987, pp. 31-32).

L'intérêt pour la politique et le « sentiment de compétence politique » (Gaxie, 1987) ayant donc un impact sur la participation, nous avons demandé aux enquêtés s'ils suivaient l'actualité publique et politique dans le but d'évaluer leur niveau de politisation. Puis, nous avons posé une question plus spécifiquement liée au sujet que nous traitons en leur demandant s'ils s'étaient intéressés à la question de la fusion. De plus, nous faisons l'hypothèse que les personnes sans affiliation partisane s'expriment plus difficilement (surtout s'ils ont de faibles compétences politiques) (Gaxie, 1987). Pour évaluer ce phénomène, nous avons utilisé la variable de l'affiliation politique en attribuant 1 aux personnes s'inscrivant dans une tendance politique et 0 pour ceux qui ne se reconnaissent pas au sein d'une échelle « gauche-droite ».

En complément aux variables informant directement sur l'intérêt politique, un autre groupe de questions, plus indirectes, a été utilisé pour tester le lien entre une forme d'attachement ou de connaissance des enjeux communaux et l'abstentionnisme. Il s'agit du nombre d'années de résidence, du fait d'avoir été scolarisé dans l'autre localité ou encore d'y avoir habité. Nous supposons ici que ces trois variables renforcent la probabilité de voter dans le sens où elles permettent une meilleure connaissance du sujet dans son ensemble.

⁴⁹ Une fois encore, le revenu des ménages a été exclu de l'analyse car comme nous l'avons vu, cela engendre un trop grand nombre d'exclusions.

Finalement, nous avons également supposé que les individus ayant des responsabilités ou des intérêts pouvant être affectés par la fusion seraient plus enclins à « se rendre aux urnes ». Il s'agit ici des propriétaires ainsi que des personnes ayant un « foyer à charge » (Girod, 1953, p. 355).

Modèle 3: Variables influençant l'abstentionnisme

(Modèle Probit: Votant=1 non-votant=0)

	Nouvelle commune fusionnée	Localité de Bulle	Localité de La Tour-de-Trême
Formation	-,046	-,003	-,088
Age de la personne	,003	,004	,011
Satisfaction par rapport à l'évolution de la situation	1,017**	1,850**	,550
Suivez-vous l'actualité publique et politique?	,462**	,546**	,438*
Intérêt pour la fusion	,502**	,445**	,621**
Personnes s'identifiant à une tendance politique	0,35	,571*	,224
Années de résidence	,002	-,007	,005
Personnes ayant habité dans l'autre localité	,028	,211	-,024
Personnes scolarisées dans l'autre localité	,368	,714	,355
Personnes ayant des enfants de moins de dix-huit ans	,530*	,400	,791*
Propriétaires	,166	,043	,281
	N = 498	N = 250	N = 248
** = niveau de significativité inférieur à 1 % * = niveau de significativité inférieur à 5 %			

Les variables socio-professionnelles (formation et âge) n'ont pas d'impact significatif sur la participation politique. Par ailleurs, la formation n'a pas le signe attendu. La faible influence de cette dernière peut éventuellement être liée au fait qu'un grand nombre de personnes âgées (qui votent plus fréquemment) n'a suivi qu'une formation de base.

Pour tester l'hypothèse selon laquelle l'abstention peut être active et exprime une insatisfaction face à l'évolution de la situation communale, nous avons utilisé la variable agrégée de satisfaction face aux conséquences de la fusion. Lorsque l'on analyse l'ensemble des répondants, les individus les moins satisfaits par rapport à l'évolution de la situation ont plus tendance à ne pas aller voter. Dans la localité de Bulle, le lien est significatif mais pas à La Tour-de-Trême.

Les variables concernant l'intérêt face à la politique ou spécifiquement par rapport à la fusion sont partout positives et montrent un lien significatif entre l'intérêt et la participation politique. Ceci confirme donc nos hypothèses et est bien illustré par les tableaux n°29 et n°30 ci-dessous.

Tableau n° 29: Intérêt pour la fusion et abstentionnisme dans la localité de La Tour-de-Trême

(N=249; corrélation de Pearson = -,464**)

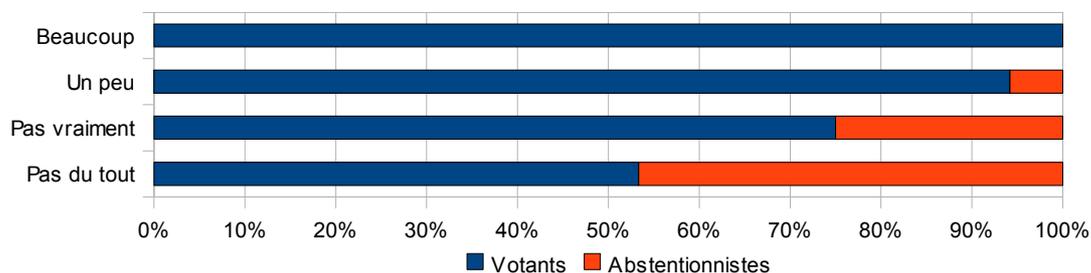
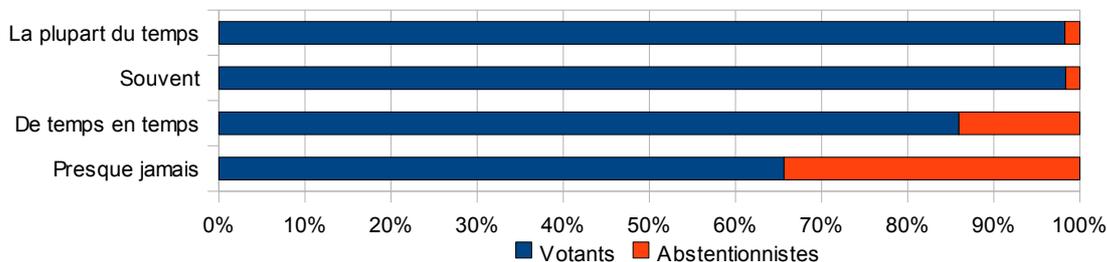


Tableau n° 30: Intérêt pour la politique et abstentionnisme dans la localité de Bulle

(N=250; corrélation de Pearson = -,360**)



Par contre, l'identification à une tendance politique n'a un impact significatif que dans la localité de Bulle mais dans tout les cas, nous observons le signe attendu. Les Bullois qui s'identifient à une tendance politique ont plus de facilité à voter; ce constat va dans le même sens que celui de Gaxie (1987) selon qui le fait d'être affilié à un parti politique aide à la prise de position car donne des clés d'interprétation et ce particulièrement chez les individus les moins formés. Notons tout de même que notre analyse aurait certainement gagné en qualité si nous avions pu poser deux questions spécifiques, l'une sur l'affiliation à un parti et l'autre sur la tendance politique car ce sont deux concepts distincts même s'ils présentent des points communs. La durée de résidence et la connaissance des deux localités n'ont pas donné de résultats probants. De plus, le nombre d'années de résidence dans la localité de Bulle ainsi que le fait d'avoir habité l'autre localité pour les Tourains présentent un signe négatif. Finalement, concernant les deux dernières variables analysées, aucun lien significatif n'est observé entre le fait de voter et d'être propriétaire de son logement. Par contre le fait d'avoir des mineurs à charge diminue l'abstentionnisme des Tourains.

En résumé, dans les deux localités, les tendances abstentionnistes résultent d'un manque de connaissances ou d'intérêt concernant la politique ainsi que la fusion. À cela s'ajoute deux particularités bulloises. Premièrement l'on observe une forme de refus « actif » de voter (voir un défaitisme) lorsque les individus sont déçus par l'évolution de la situation. Deuxièmement, les individus qui ne s'identifient pas à une tendance politique s'abstiennent plus souvent. Quant aux Tourains, ils votent moins souvent lorsqu'ils n'ont pas d'enfants mineurs par rapport aux parents d'enfants de moins de dix-huit ans.

Pour affiner notre compréhension de l'abstentionnisme, nous avons posé, comme pour les votants, une question semi-ouverte aux enquêtés (9.3); vingt-trois d'entre eux nous répondent qu'ils ne votent pas car le sujet ou la politique ne les intéressent pas, cinq attendent de voir comment la situation va évoluer, deux n'ont pas d'avis (« *je ne saurais pas quoi répondre, c'est pile ou face* ») et trois affirment clairement qu'ils manquent de connaissances politiques ou concernant la fusion. C'est donc en quelque sorte une forme d'effet « *Wait and see* » car selon Kushner et Siegel (2003), lorsque les répondants n'ont pas d'opinion sur la fusion cela résulte souvent d'un manque de connaissances ou d'intérêt sur le sujet. Finalement, cinq autres personnes sont des abstentionnistes convaincus qui affirment ne jamais voter quel que soit le sujet et quatre pensent que leur vote n'aura aucun impact sur le résultat final.

7. Lien entre l'évolution perçue dans les domaines clés de la vie communautaire et les caractéristiques personnelles du répondant

Dans le cadre de ce chapitre, nous faisons l'hypothèse (hypothèse n°6) que l'évaluation concernant l'évolution de la situation dépend des connaissances des personnes interviewées sur la question. En effet, selon Lyons and al (1992, in Kelly and Swind, 2002), les personnes qui s'investissent dans la vie locale et qui pensent pouvoir influencer sur les autorités ont une vision plus favorable des prestations communales. Pour tester cet élément, nous supposons que les citoyens intéressés par la politique ou la fusion, qui sont formés, plus âgés ou qui ont été (ou sont) des membres élus, évaluent plus favorablement la situation actuelle. De plus, nous avons testé si, comme pour le type de vote, l'évaluation est plus positive lorsque l'on est propriétaire, parents d'enfants mineurs ou de sexe féminin. Finalement, pour l'attachement à sa commune, nous postulons que les personnes qui n'habitent pas la localité depuis longtemps, qui ont résidé dans l'autre localité ou qui ne ressentent pas de perte d'identité suite à la fusion ont plus de chance d'évaluer positivement les changements opérés par celle-ci.

Malheureusement, là encore, nous n'avons pas pu tester toutes les variables susceptibles d'expliquer les prises de position individuelles. L'influence du revenu, qui selon d'autres tests que nous avons effectués n'a pas d'impact sur l'évaluation, n'a pas été intégrée au modèle global et ce toujours dans un souci d'éviter de trop réduire le nombre de cas valides. Pourtant, c'eût pu être intéressant car selon les observations de Stipak (1979), l'évaluation de la qualité des services communaux dépendrait aussi du revenu.

Modèle 4: Satisfaction face aux changements opérés par la fusion

(N=498)

Régression linéaire: Coefficients standardisés			
	Nouvelle commune fusionnée	Localité de La Tour-de-Trême	Localité de Bulle
Sentiment d'appartenance	.430**	.480**	.339**
Intérêt pour la fusion	.085	.077	.070
Intérêt pour la politique	.075	-.002	.189**
Années de résidence	-.102*	-.115	-.062
Personnes ayant habité dans l'autre localité	.078*	.081	.121*
Âge	.039	.080	-.005
Propriétaires	.052	.052	.065
Enfants de moins de dix-huit ans	.014	.020	.009
Formation	.061	.136*	-.045
Membres élus	-.066	-.060	-.106
Genre (Femme-Homme)	.020	.037	.020

R = ,485 R² ,234 Adjusted R² ,235

** = niveau de significativité inférieur à 1 % * = niveau de significativité inférieur à 5 %

Le modèle 4 nous indique les variables ayant un impact sur la satisfaction moyenne par rapport aux changements opérés par la fusion. De toutes les variables testées, le sentiment d'appartenance suite à la fusion est celle qui influe le plus sur la satisfaction par rapport à l'évolution de la situation. Plus son identification à la commune s'est améliorée et plus on a de chance d'évaluer la situation positivement. Dans l'échantillon total, les personnes résidant dans leur localité depuis longtemps et celles qui n'ont jamais habité dans l'autre localité répondent plus souvent que la situation s'est dégradée depuis la fusion.

S'agissant uniquement de la localité de Bulle, le fait de suivre l'actualité publique influence positivement la satisfaction. Comme nous venons de le voir pour l'ensemble de la commune, les personnes domiciliées dans la localité de Bulle et qui ont, au moins une fois par le passé, habité la localité de La Tour-de-Trême, ont plus de chance d'observer une amélioration. Quant à La Tour-de-Trême, se sont plutôt les personnes les plus formées qui sont les plus satisfaites.

Les variables testées dans ce modèle, même lorsqu'elles ne sont pas significativement corrélées à la variable dépendante présentent toutefois le signe attendu, sauf en ce qui concerne la formation et l'âge dans l'échantillon bullois ou encore le fait de suivre l'actualité politique à La Tour-de-Trême. Malgré cela, il s'agit de coefficients très faibles. Seule la variable « membres

élus » reste négative avec de plus forts coefficients et ce dans tout l'échantillon (ceci appuie les surprenants résultats du modèle 2).

En bref, plus on s'identifie à la nouvelle commune et plus on a de chance d'être satisfait par l'évolution de la situation. Ce résultat confirme l'importance du sentiment d'appartenance déjà observé dans la section traitant de l'impact des variables personnelles sur le vote. Cela vaut aussi pour l'impact négatif du nombre d'années de résidence. Par contre, ici, le fait d'avoir habité dans l'autre localité fusionnée a un impact significatif (positif) sur l'appréciation de la situation communale alors que ce n'était pas le cas dans le modèle 2.

8. Conclusion et recommandations

Si les enquêtés devaient à nouveau voter concernant la fusion, 68% des Tourains et 80,10% des Bullois se déplaceraient aux urnes pour voter « oui ». L'objectif de ce travail était d'interroger les citoyens d'une commune fusionnée, afin d'évaluer leur satisfaction face à la fusion et d'explorer les raisons de leurs différentes prises de position. Pour cela nous avons créé quatre modèles différents.

Le premier modèle proposait d'expliquer le vote (« oui » - « non ») à la fusion en fonction de l'évolution perçue par les citoyens dans dix domaines clés de la vie communale. Nous avons découvert que si l'on veut augmenter l'acceptation d'une fusion de la part d'une petite commune tel que La Tour-de-Trême, il faut être attentif à l'accès aux guichets, à l'identification des citoyens à leur commune ainsi qu'à la vie associative et aux sociétés locales. Il semblerait donc que les Tourains soient sensibles à des questions de type identitaires car, autant les guichets que les espaces de vie associative sont des lieux chargés de symboles représentatifs d'une vie commune. Quant aux Bullois, leur vote dépend surtout de l'attractivité de la commune et du contact avec les élus locaux. Finalement, le niveau des impôts et des taxes a aussi une influence et les personnes satisfaites de l'évolution de la situation à cet égard ont plus tendance à voter « oui ».

Le deuxième modèle évaluait l'impact d'un certain nombre de caractéristiques personnelles du répondant sur son vote (« oui » - « non »). Dans l'échantillon bullois, seuls les membres élus (anciens ou actuels) se distinguent par une plus forte tendance à voter « non ». Toutefois, comme nous l'avons vu, il serait intéressant de pouvoir distinguer les deux types d'élus pour affiner notre compréhension du phénomène. À La Tour-de-Trême, l'influence du sentiment d'appartenance est, encore une fois, centrale et les Tourains qui s'identifient moins bien à la nouvelle commune de Bulle ont tendance à voter « non ». Plus le nombre d'années de formation s'accroît et plus les Tourains tendent à voter « oui ». D'autres variables influent sur leur prise de décision mais de manière moins prégnante, à savoir l'âge (positivement) et le nombre d'années de résidence (négativement). Il y a d'ailleurs de fortes chances pour que ces deux tendances s'affaiblissent mutuellement.

Le troisième modèle analysé a été introduit pour comprendre les raisons de l'abstention de certains individus. Autant dans l'échantillon bullois que tourain, le fait de ne pas s'intéresser à la fusion ou à la politique accroît les tendances abstentionnistes. De plus, dans la localité de La

Tour-de-Trême, les enfants à charge augmentent la propension à voter des parents. En ce qui concerne celle de Bulle, l'identification à une tendance politique influence positivement le vote. Enfin, ce qui démarque vraiment l'échantillon bullois c'est le fait que la participation politique soit fonction de la satisfaction par rapport à l'évolution de la situation. En effet, les Bullois, répondant en moyenne que la situation s'est dégradée, préfèrent ne pas voter. Il y a donc fort à parier que cette attitude contribue à diminuer le nombre de personnes qui voteraient « non ».

Enfin, notre quatrième modèle rendait compte de l'impact de certaines caractéristiques personnelles du répondant sur son évaluation de l'évolution de la situation des dix domaines clés de la vie communale. C'est à nouveau le sentiment d'appartenance qui semble influencer le plus la satisfaction quant à l'évolution de la situation depuis la fusion. Le nombre d'années de résidence a toujours un impact négatif, en revanche on observe un lien positif entre une occurrence passée de localisation à La Tour-de-Trême chez des habitants de la localité de Bulle et l'appréciation de la situation. Ces derniers sont aussi plus satisfaits lorsqu'ils se sont intéressés à la fusion. Pour La Tour-de-Trême, la perception de l'évolution de la situation s'améliore en fonction de la formation.

Notre démarche d'enquête, trois ans après une fusion, est rare et la difficulté pour trouver des études similaires en atteste. Nous avons d'ailleurs dû créer ou adapter la majorité des questions incluses dans notre questionnaire et comme elles n'étaient pas rodées, certaines ont posé quelques problèmes et pourraient être améliorées à l'avenir. La question du revenu imposable était trop complexe et a occasionné beaucoup de non-réponses. Toutefois, elle a apporté un éclairage intéressant sur la représentativité de notre échantillon. La question sur le coût est aussi difficilement appréhendable lors d'enquêtes téléphoniques après les fusions. Les répondants ont peur de se « tromper » par manque de connaissances sur le sujet. Le fait de poser une batterie de questions préalables concernant différents services communaux aurait l'avantage d'immerger les gens dans le sujet. L'évaluation de la tendance politique a aussi été sanctionnée d'un fort taux de refus de répondre. La réflexion sur le sujet mériterait donc un approfondissement. Quant à la question sur l'identification à la nouvelle commune, les répondants l'ont éventuellement interprétée de différentes manières. Toutefois, au vu de son importance dans l'explication du type de vote et ce spécifiquement à La Tour-de-Trême, il serait impensable d'exclure cette thématique d'une future enquête. Finalement, la question clé de notre questionnaire pourrait être complétée d'une autre évaluation de la satisfaction face à la fusion avec une palette plus large que les seules options « oui », « non » ou « abstention ». Cela permettrait d'étudier plus en profondeur l'avis des indécis. Cependant il faut la conserver car elle est représentative du choix opéré lors de tout référendum. En effet, dans la vie politique réelle, on ne peut pas voter « un peu » ou « pas vraiment », les indécis doivent trancher ou s'abstenir de voter (mis-à-part le vote blanc).

Pour revenir brièvement sur les problèmes occasionnés par la démarche d'enquête par téléphone, rappelons qu'elle engendre des biais de désirabilité sociale et a tendance à « presser » la réponse des enquêtés qui se laisse peu de temps pour la réflexion. Cette technique risque donc de produire des données de moins bonne qualité que, par exemple, la méthode des questionnaires auto-administrés. De plus, l'absence de certaines personnes dans l'annuaire les a exclues de l'échantillon. Cependant, la méthode utilisée lors de notre enquête présente l'avantage d'être relativement économique et offre un taux de réponse élevé.

En dernier lieu, rappelons que la fusion entre Bulle et La Tour-de-Trême obtient un large soutien, car malgré la grande différence de taille entre ces deux entités, plus de 70% de l'échantillon serait encore prêt à voter « oui » à la fusion. À cela s'ajoute une évaluation de la situation souvent plus positive que négative. Enfin, sachant que les individus pour qui rien n'a changé sont tout de même 70% à voter « oui », on pourrait alors considérer ces évaluations comme majoritairement positives. Par conséquent, en les intégrant à la catégorie des citoyens percevant une amélioration depuis la fusion, le taux de satisfaction dépasserait les 80%.

Bibliographie

Ouvrages et articles:

ANDREWS, R. and BOYNE, G. A. 2009 : Size, Structure and Administrative Overheads: An Empirical Analysis of English Local Authorities. In *Urban Studies* 46(4). 739-759.

ANNUAIRE STATISTIQUE DU CANTON DE FRIBOURG. Stat-FR 2009, Service de la statistique du canton de Fribourg, 38^{ème} édition.

BOURDIEU, P. 1984 : *Questions de sociologie*. Paris : Les Éditions de Minuit.

BOURDIEU P. 1977 : Questions de politique. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 16. 55-88.

BOYNE G. 1995: Population Size and Economies of Scale in Local Government. In *Policy and Politics* 23(3). 213-222.

CHANG, L. and KRISNICK, J. A. 2003: *Comparing Oral Interviewing with Self-administered Computerized Questionnaires: An Experiment*. The Ohio State University.

CDLR (Comité européen sur la Démocratie Locale et Régionale) 2001 : *Relationship Between the Size of Local and Regional Authorities and their Effectiveness and Economy of their Action*. Draft Report CDLR(2001)28. Strasbourg: Conseil de l'Europe.

CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE FRIBOURG 1998 : Le conseil d'état du canton de Fribourg au grand conseil, Rapport sur la politique d'encouragement aux fusions de communes, n°115, Fribourg.

DAFFLON, B. 2003a : *Analyse socio-économique de trente-deux fusions de communes dans le canton de Fribourg*. Working papers 265. Fribourg : Faculté des sciences économiques et sociales.

DAFFLON, B. 2003b : *Fusions de communes : éléments d'étude pour une dimension de référence*. Working papers 327. Fribourg : Faculté des sciences économiques et sociales.

DAFFLON, B. 2006: The Assignment of Functions to Decentralized Government: From Theory to Practice. In Ahmad, E. and Brosio, G. editors, *Handbook of Fiscal Federalism*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing Limited. 271-305.

DENTERS, B. 2002: Size and political trust: evidence from Denmark, The Netherlands, Norway, and the United Kingdom, in *Environment and Planning C: Government and Policy* 20. 793-812.

DURAND, C., VACHON, S. et TANGUAY, I. 1998 : La méthodologie de sondage, une question de sociétés distinctes? In *Recherches Sociographiques* 39(2-3). 417-438.

GAXIE, D. 1987 : Le cens caché. In *Réseaux* 5 (22). 29-51.

GAXIE, D. 1990 : Au-delà des apparences... Sur quelques problèmes de mesure des opinions. In *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 81-82. 97-112.

GIROD, R. 1953 : Facteurs de l'abstentionnisme en Suisse. In *Revue Française de Science Politique* 3(2). 349-376.

HOLBROOK, A. L., KROSNICK, J. A. and PFENT, A. 2008: The Causes and Consequences of Response Rates in Surveys by the News Media and Government Contractor Survey Research Firms. In Lepkowski, J. M., Tucker, C., Brick, J. M., de Leeuw, E., Japac, L., Lavrakas, P. J., Link, M. W. and Sangster, R. L. editors, *Advances in Telephone Survey Methodology*. Hoboken, New Jersey: John Wiley & Sons, Inc.

KEETER, S. 2007: *How Serious Is Polling's Cell-Only Problem? The Landline-less Are Different and Their Numbers Are Growing Fast*. Online publication (Analysis and Commentary). Washington: Pew Research Center.

KING, D. N. 1996: A Model of Optimum Local Authority Size. In Pola, G., France, G. and Levaggi, R. editors, *Developments in Local Government Finance, Theory and Policy*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing Limited. 55-76.

KUSHNER, J. and SIEGEL, D. 2001: *Citizens' Perceptions of Municipal Amalgamation in Kingston, Ontario*. Online report: <http://www.cityofkingston.ca/pdf/perception.pdf> (consulté le 08.06.2010).

KUSHNER, J. and SIEGEL, D. 2003: Citizens' Attitudes Toward Municipal Amalgamation in Three Ontario Municipalities. In *Canadian Journal of Regional Science* 26(1). 49-59.

KUSHNER, J. and SIEGEL, D. 2005: Citizen satisfaction with municipal amalgamations. In *Canadian Public Administration* 48(1). 73-95.

LANGER, G. 2003: About Response Rates. Some unresolved questions. In *Public Perspective* May/June 2003. 16-18.

LAVRAKAS, P. J. 2008: Surveys by Telephone. In Donsbach, W. and Traugott, M. W. editors, *The SAGE Handbook of Public Opinion Research*. 249-261.

LINK, M. W., BATTAGLIA, M. P., FRANKEL, M. R., OSBORN, L. and MOKDAD, A. H. 2007: Reaching The U.S. Cell phone generation. Comparison of cell phone survey results with an ongoing landline telephone survey. In *Public Opinion Quarterly* 71(5). 814-839.

MARTINS, M. R. 1995: Size of Municipalities, Efficiency, and Citizen Participation: a Cross-European Perspective. In *Environment and Planning C: Government and Policy* 13. 441-458.

OSTROM, V., TIEBOUT, C. M. and WARREN, R. 1961: The Organization of Government in Metropolitan Areas: a Theoretical Inquiry. In *The American Political Science Review* 55(4). 831-842.

PIVETEAU, J.-L. 1969 :*Le sentiment d'appartenance régionale en Suisse*. in *Revue de Géographie Alpine* 57(2). 361-368.

POEL, D. H. 2000 : Amalgamation Perspectives: Citizen Responses to Municipal Consolidation. *Canadian Journal of Regional Science* 23(1). 31-48.

RIANDEY, B. et FIRDION, J.-M. 1993 : Vie personnelle et enquête téléphonique: L'exemple de l'enquête ACSF. In *Population* 48(5). 1257-1280.

SOGUEL, N. and **BEUTLER, T.** 2006: *Citizens' Expectations and Fears Regarding Municipal Amalgamation; The Case of two Swiss Municipalities*. Working Paper 5/2006. Lausanne-Chavannes: IDHEAP.

SOGUEL, N. and **CHATAGNY, F.** 2007 : *Local Governance and Democracy*. Working Paper 2/2007. Lausanne-Chavannes :. IDHEAP.

SOGUEL, N. et **LÉCHOT, G.** 2001 : *Intensification de la collaboration entre La Tour-de-Trême et Bulle*. Rapport technique préparatoire FP24-2001. Lausanne-Chavannes : IDHEAP. (Communiqué par N. Soguel).

SOGUEL, N. et **LÉCHOT, G.** 2006 : *Analyse opérationnelle d'une fusion de communes: le cas de deux communes suisses Bulle et la Tour-de-Trême*. Working Paper 4/2006. Lausanne-Chavannes : IDHEAP.

SOGUEL, N. et **LÉCHOT, G.** 2007 : *Rapprochement entre les communes de Denges, Echandens, Lonay et Prêverenges*. Rapport VD-DELP-EP. Lausanne-Chavannes et Neuchâtel : IDHEAP et COMPAS. (Communiqué par N. Soguel).

SOGUEL, N., LÉCHOT, G., BEUTLER, T. et **CHATAGNY, F.** 2006 : *Rapprochement entre les communes de Bevaix, Boudry et Cortaillod. Enquête auprès de la population et des élus*. Rapport NE-BBC-EP à l'attention de la Grande commission BBC. Lausanne & Neuchâtel : IDHEAP et COMPAS. (Communiqué par N. Soguel).

STIPAK, B. 1977: Attitudes and Belief Systems Concerning Urban Services. In *The Public Opinion Quarterly* 41(1). 41-55.

STIPAK, B. 1979: Citizen Satisfaction With Urban Services: Potential Misuse as a Performance Indicator. In *Public Administration Review* 39(1). 46-52.

SWIANIEWICZ, P. 2002: *Consolidation or Fragmentation? The Size of Local Governments in Central and Eastern Europe*. Budapest: Local Government and Public Reform Initiative.

SWINDELL, D. and **KELLY, J. M.** 2000: Linking citizen satisfaction data to performance measures. A Preliminary evaluation. In *Public Performance & Management Review* 24(1). 30-52.

SWINDELL, D. and **KELLY, J. M.** 2002: A multiple-indicator approach to municipal service evaluation: Correlating performance measurement and citizen satisfaction across jurisdictions. In *Public Administration Review* 62(5). 610-621.

VACHON, S., DURAND, C. et **BLAIS, A.** 1999 : Les sondages moins rigoureux sont-ils moins fiables?. In *Analyse de Politiques* 25(4). 557-561.

Sites Internet:

Site officiel de la ville de Bulle: www.bulle.ch

American Association for Public Opinion Research (AAPOR): www.aapor.org

Sources utilisées pour la constitution du questionnaire:

KUSHNER, J. and SIEGEL, D. 2001: Survey of Attitudes to Local Government in Municipality of Central Elgin. Questionnaire téléphonique communiqué par J. Kushner et D. Siegel.

SOGUEL, N. et LÉCHOT, G. 2007 : Enquête auprès de la population de Denges, d'Echandens, de Lonay et de Préverenges. Questionnaire papier communiqué par N. Soguel.

Annexe 1: Questionnaire téléphonique

Bonjour, [*prénom et nom de l'enquêteur*] de l'université de Lausanne⁵⁰, je vous appelle dans le cadre d'une recherche que nous menons sur les répercussions de la fusion qui a eu lieu entre Bulle et La Tour-de-Trême. Seriez-vous d'accord de répondre à quelques questions? Cela prendra moins de dix minutes et les informations que vous me confierez seront traitées de manière totalement anonyme et confidentielle. Aucune réponse n'est juste ou fausse, c'est votre avis qui nous intéresse.

1. *Habitant de Bulle ou de la Tour de Trême*⁵¹

<i>Bulle</i>	<i>La Tour-de-Trême</i>
--------------	-------------------------

2. *Indiquer le sexe de la personne*

<i>Femme</i>	<i>Homme</i>
--------------	--------------

3. *Seriez vous d'accord de répondre à quelques questions?*

<i>Oui</i>	<i>Non</i>
------------	------------

4. *En 2003, La Tour-de-Trême et Bulle ont décidé de fusionner. D'ailleurs, un référendum a eu lieu à la Tour-de-Trême. Où habitiez-vous à ce moment-là?*

Dans la localité de Bulle	Dans la localité de La Tour-de-Trême	Ou ailleurs
---------------------------	--------------------------------------	-------------

5. *À ce moment-là (en 2003), vous êtes-vous intéressé-e à la question de la fusion entre les deux localités?*

Beaucoup	Un peu	Pas vraiment	Pas du tout	<i>Ne sait pas</i>
----------	--------	--------------	-------------	--------------------

6. *Après la fusion, votre commune est désormais celle de Bulle « élargie ». Donc on a une nouvelle géographie communale. Cette nouvelle géographie communale fait que...*

vous vous identifiez mieux qu'avant à votre commune	vous vous identifiez moins bien qu'avant à votre commune	votre identification à votre commune n'a pas changée	<i>Ne sait pas</i>
---	--	--	--------------------

7. *Je vais maintenant vous poser quelques questions concernant l'évolution de la situations depuis la fusion et vous allez me dire, pour chacune si, selon vous, la situation s'est: améliorée, dégradée ou n'a pas changé depuis la fusion*⁵².

*Si la personne choisit soit améliorée ou dégradée, demander si elle s'est un peu ou beaucoup améliorée/dégradée.*⁵³

⁵⁰ Si l'enquêteur ne sait pas qui a répondu ou qu'il a un doute, demander à parler à la personne sélectionnée dans le rôle électoral

⁵¹ Les termes écrits en *italiques* ne doivent pas être dit oralement par l'enquêteur.

⁵² La répétition du terme « fusion » est volontaire car il est important que les enquêtés comprennent que nous ne voulons pas qu'ils s'expriment sur la situation en général mais bien sur les changements qu'ils observent suite à la fusion.

⁵³ La formulation de cette question s'inspire du questionnaire du Sieguel et Kushner (2001)

- 7.1. Concernant l'accès au guichets et aux prestations communales⁵⁴,
- 7.2. Concernant l'attractivité de la commune
- 7.3. Concernant le contact avec les élus communaux
- 7.4. Concernant l'identification des citoyens à leur commune
- 7.5. Concernant le coût des prestations communales
- 7.6. Concernant l'intérêt de la population pour la politique communale
- 7.7. Concernant le niveau des impôts et des taxes
- 7.8. Concernant le poids de la commune face à l'extérieur
- 7.9. Concernant la qualité globale des prestations communales
- 7.10. Concernant la vie associative et les sociétés locales

8. Suivez-vous l'actualité publique et politique?

La plupart du temps	Souvent	De temps en temps	Presque jamais	<i>Ne sait pas</i>
---------------------	---------	-------------------	----------------	--------------------

9. Si la fusion était à refaire et qu'un vote soit organisé maintenant, que voteriez-vous?

Oui à la fusion <i>(aller à la question 9.1)</i>	Non à la fusion <i>(aller à la question 9.2)</i>	Vous n'iriez pas voter <i>(aller à la question 9.3)</i>	<i>Ne sait pas</i> <i>(aller à la question 10)</i>
---	---	--	---

9.1. Vous voteriez Oui car:

La fusion est une bonne chose	On ne peut plus revenir en arrière	Pour d'autres raisons	<i>Ne sait pas</i>
-------------------------------	------------------------------------	-----------------------	--------------------

9.2. Vous voteriez Non car:

La fusion est une mauvaise chose	Pour d'autres raisons	<i>Ne sait pas</i>
----------------------------------	-----------------------	--------------------

9.3. Vous n'iriez pas voter car:

Le sujet ne vous intéresse pas	Vous attendez de voir comment la situation va évoluer	Ou pour d'autres raisons	<i>Ne sait pas</i>
--------------------------------	---	--------------------------	--------------------

10. (QUESTION POUR LES TOURAIS) Avant la fusion, lors du référendum concernant la fusion de commune entre Bulle et La Tout-de-Trême, qu'avez-vous voté?

Oui à la fusion	Non à la fusion	Vous n'êtes pas allé-e voter <i>(aller à la question 10.1)</i>	Vous n'habitez pas à La Tour-de-Trême	<i>Ne sait pas</i>
-----------------	-----------------	---	---------------------------------------	--------------------

10.1. Vous n'êtes pas allé-e voter car:

Le sujet ne vous intéressait pas	Vous attendiez de voir comment la situation allait évoluer	Vous n'habitez pas La Tour-de-Trême à l'époque	Ou pour d'autres raisons	<i>Ne sait pas</i>
----------------------------------	--	--	--------------------------	--------------------

10. bis (QUESTION POUR LES BULLOIS) Avant la fusion, s'il y avait eu un référendum concernant la fusion de commune entre Bulle et La Tour-de-Trême, qu'auriez-vous voté?

Oui à la fusion	Non à la fusion	Vous ne seriez pas allé-e voter <i>(aller à la question 10.1 bis)</i>	<i>Ne sait pas</i>
-----------------	-----------------	--	--------------------

⁵⁴ Les items 7.1 à 7.10 sont tirés du questionnaire de Soguel et Léchet (2005)

10.1. bis Vous ne seriez pas allé-e voter car:

Le sujet ne vous intéressait pas	Vous attendiez de voir comment la situation allait évoluer	Vous n'habitez pas Bulle à l'époque	Pour d'autres raisons	<i>Ne sait pas</i>
----------------------------------	--	-------------------------------------	-----------------------	--------------------

11. (QUESTION POUR LES TOURAINS) Depuis combien d'années résidez-vous dans la localité de La Tour-de-Trême?

11. bis (QUESTION POUR LES BULLOIS) Depuis combien d'années résidez-vous dans la localité de Bulle?⁵⁵

12. Avez-vous suivi tout ou une partie de votre scolarité obligatoire⁵⁶:

Dans la localité de La Tour-de-Trême?	Dans la localité de Bulle?	Dans une autre localité?
---------------------------------------	----------------------------	--------------------------

13. (QUESTION POUR LES TOURAINS) Avez-vous habité la localité de Bulle?

<i>Oui</i>	<i>Non</i>
------------	------------

13. bis (QUESTION POUR LES BULLOIS) Avez-vous habité La Tour-de-Trême?

<i>Oui</i>	<i>Non</i>
------------	------------

14. Quelle est votre année de naissance?⁵⁷

15. Êtes-vous propriétaire de votre logement?

<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Ne sait pas</i>
------------	------------	--------------------

16. Quel est votre état-civil actuel?⁵⁸

17. Avez-vous des enfants de moins de 18 ans?

<i>Oui</i>	<i>Non⁵⁹</i>
------------	-------------------------

18. Êtes-vous actuellement inscrit-e au chômage?

<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Ne veux pas répondre</i>	<i>Autre</i>	<i>Ne sait pas</i>
------------	------------	-----------------------------	--------------	--------------------

19. Quelles est la dernière école que vous avez fréquentée?

<i>École primaire</i>	<i>École secondaire/ cycle d'orientation</i>	<i>École professionnelle/ Apprentissage</i>	<i>Collège (lycée)/ École de commerce</i>	<i>Technicum/ École normale</i>	<i>Haute école (HES, Université,...)⁶⁰</i>
-----------------------	--	---	---	-------------------------------------	---

20. De quelle tendance politique vous sentez-vous le/la plus proche?

<i>Gauche</i>	<i>Centre gauche</i>	<i>Centre</i>	<i>Centre droit</i>	<i>Droite</i>	<i>Autre⁶¹</i>
---------------	----------------------	---------------	---------------------	---------------	---------------------------

⁵⁵ Les questions 11 et 11bis sont reprises du questionnaire de Soguel et Léchet (2005)

⁵⁶ Question reprise du questionnaire de Soguel et Léchet (2005)

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ Ibid.

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ Ibid.

21. Êtes-vous (ou avez-vous été) un-e membre élu-e ou désigné-e des autorités locales (Conseil communal ou Conseil général)?

<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Ne sait pas</i> ⁶²
------------	------------	----------------------------------

22. Combien de personnes constituent votre foyer fiscal (c'est-à-dire le nombre de personnes inscrites sur votre déclaration d'impôt et contribuant au revenu)?

23. À combien (environ) s'élève le revenu imposable annuel de votre foyer fiscal?

23.1. Si la personne n'as pas voulue répondre aux questions sur le revenu:

<i>était fâchée</i>	<i>elle n'a pas confiance</i>	<i>n'as pas compris la question</i>	<i>ne sait pas</i>	<i>autre</i>
---------------------	-------------------------------	-------------------------------------	--------------------	--------------

24. Merci d'avoir participé à notre enquête! Est-ce que vous avez des questions ou des commentaires à nous faire?⁶³

⁶¹ Ibid.

⁶² Ibid.

⁶³ Question reprise du questionnaire de Soguel et Léchet (2005)

Annexe 2: Hypothèses de travail

Variables influençant le vote des citoyens

→ **Hypothèse n°1:** Les individus qui sont plus satisfaits quant aux **retombées de la fusion** ont plus de chance de voter en faveur de celle-ci.

→ **Hypothèse n°2:** Le vote des citoyens est plus **positif** lorsqu'ils:

- a) sont des **femmes**
- b) ont des **connaissances** politiques
- c) ont un plus haut **revenu**
- d) ont une plus haute **formation**
- e) **n'habitent** pas la localité depuis très longtemps
- f) se sentent proches du (des) **parti(s) politique(s)** en faveur de la fusion
- a) ne ressentent pas une perte d'**identité**
- b) ont, par le passé, **habité** dans l'autre localité fusionnée
- g) sont allés à l'**école** dans l'autre localité
- h) se sont **intéressés à la fusion**
- a) sont **jeunes**
- b) sont **propriétaires** de leur logement
- c) ont des **enfants** de moins de dix-huit ans
- d) ne sont pas des **chômeurs** (de longue durée)
- e) sont des **membres élus** des autorités locales

→ **Hypothèse n°3:** Le vote des citoyens résidant dans la localité de Bulle, qui est **plus citadine et plus peuplée**, sera plus favorable à la fusion.

→ **Hypothèse n°4:** Si la fusion est perçue comme **bénéfique**, il y aura une **augmentation des citoyens votant « oui »** en 2009 par rapport à 2004.

Variables influençant la participation politique

→ **Hypothèse n° 5:** L'abstentionnisme est plus fort chez les personnes:

- a) moins **formées**
- b) **jeunes**
- c) moins **politisées**
- d) qui ne s'identifient pas à un **parti** politique
- e) **désintéressées** par la fusion
- f) **résidant** dans leur localité depuis peu de temps
- g) **connaissant moins bien la situation** des deux localités
- h) sans **mineur à charge**
- i) **locataires**

Variables influençant la perception quant à l'évolution de la situation communale

➔ **Hypothèse n°6:** La perception quant à l'évolution de la situation communale sera plus favorable pour les personnes qui:

- a) *sont des **femmes***
- b) *ont des **connaissances politiques***
- c) *ont une plus haute **formation***
- d) *n'**habitent** pas la localité depuis très longtemps*
- e) *ne ressentent pas une perte d'**identité***
- f) *ont, par le passé, **habité** dans l'autre localité fusionnée*
- g) *se sont **intéressées à la fusion***
- h) *sont **âgées***
- i) *sont **propriétaires** de leur logement*
- j) *ont des **enfants** de moins de dix-huit ans*
- k) *sont des **membres élus** des autorités locales*

Hypothèses non étudiées dans cette recherche:

➔ **Caractéristiques de voisinage**

Toujours selon Swindell et Kelly (2002), les estimations face aux fusions varient en fonction du quartier de résidence. Néanmoins, selon nous, il peut aussi s'agir d'une fausse corrélation qui oublie de vérifier si dans ces quartiers il n'y a pas un regroupement de caractéristiques socioprofessionnelles homogènes ou des disparités quant aux services fournis (Swindell and Kelly, 2002).

➔ **Connaissances politiques**

Afin de mieux tester les connaissances politiques des individus, nous aurions pu poser des questions factuelles et non pas seulement des questions sur l'intérêt. Par exemple, nous aurions pu demander aux enquêtés quel était, selon eux, l'actuel Syndic de la nouvelle commune de Bulle à l'image d'une question posée par Kushner et Siegel qui demande « Who is the current Deputy Mayor of Central Elgin? » (Kushner and Siegel, 2005).

Annexe 3: Taux de réponse

1. Problèmes relatifs à la comparaison des taux de réponse

La notion de taux de réponse est relativement floue dans la littérature et il est donc très difficile de comparer le taux de réponse de notre étude à celui d'autres études sans être sûr de ce à quoi elles se réfèrent. Vachon et al (1999) nous proposent de définir le taux de réponse comme étant la « proportion de répondants par rapport à l'ensemble des répondants potentiels considérés comme admissibles » (Vachon et al, 1999, p. 418). La question ici est de savoir ce qui se cache derrière le terme « admissible ». Plus le chercheur considèrera certains cas comme admissibles et plus son taux de réponse chutera. Dans une étude incluant un grand nombre d'instituts de sondage utilisant la méthode RDD aux États-Unis, Riandey et Firdion (1993) observent que le taux de refus moyen de ces instituts est de « 23,5% des ménages joints » (p. 1268), ce qui est plus bas que nos 36,55%. Mais si l'on suit la définition de Holbrook and al (2008) qui considèrent le taux de refus comme étant « the proportion of eligible households in which a refusal occurred » (Holbrook and al, 2008, pp. 501-502) alors notre taux de non réponse chute à 17,45%. Dans tout les cas, nous sommes proches du taux de réponse moyen de 50% dans les enquêtes téléphoniques (Lavrakas, 2008). (Pour plus de détails sur les variations de taux en fonction de la catégorisation, voir tableau ci-dessus).

Une manière intéressante de comparer les résultats est de se référer aux standards de l'AAPOR (American Association for Public Opinion Research). Dans une étude sur l'impact du taux de réponse d'instituts américains sur la qualité de leur données, Holbrook and al (2008) observent qu'en moyenne leur taux de réponse est de 0,3 ce qui équivaut à nos résultats (0,31), le taux de contact est de 0,67 alors qu'il est plus faible chez nous (0,55). Par contre la tendance s'inverse en ce qui concerne le taux de coopération avec une moyenne à 0,44 pour les instituts américains et 0,57 chez nous ainsi que pour le taux de refus avec respectivement 0,29 et 0,23⁶⁴. Nous avons donc eu moins de personnes contactées mais plus de coopération et moins de refus. La raison de nos relativement faibles performances concernant le taux de contact est en partie liée au fait que 33,76% de notre population réservoir n'était pas inscrite dans l'annuaire. Néanmoins, il faut rester attentif au fait que pour obtenir les chiffres les plus fiables, de plus amples détails auraient pu être intégrés dans les calculs (pour la méthode de calcul ainsi que la nomenclature complète voir le site officiel de AAPOR).

2. Facteurs qui influencent le taux de réponse

Tout d'abord, comme nous venons de le voir, avec notre enquêtes téléphonique, ce que l'on peut au moins dire c'est que notre taux de réponse (sans les problèmes liés à l'annuaire) est au moins supérieur à 45%, ce qui est un taux déjà très élevé en comparaison avec des études menées par questionnaires papier. Effectivement, d'autres études sur les fusions de communes en Suisse faites par Soguel et al (2006) obtiennent un taux de réponse, avec incitations financières, oscillant autour des 33%.

⁶⁴ **Taux de réponse:** « proportion of eligible households with whom interviews are completed » (Holbrook and al, 2008, p.501). **Taux de contact:** « proportion of eligible households in which a housing unit member was reached » (Holbrook and al, 2008, p.501). **Taux de refus:** « proportion of eligible households that refuse to participate [...] Although one might imagine that the refusal rate is 100 percent minus the cooperation rate, the refusal rate is in fact the proportion of all eligible households in which a refusal occurred, whereas the cooperation rate is the proportion of all contacted households that yielded an interview » (Holbrook and al, 2008, pp.501-502).

Selon certaines études, un trop faible taux de réponse diminuerait la qualité des données car les non répondants ne serait pas répartis aléatoirement et disposeraient de qualité socioprofessionnelles identiques. C'est pour cela que nous avons tenté d'appliquer certaines méthodes censées améliorer les résultats dont nous allons parler maintenant.

Le nombre de tentatives semble être l'un des facteurs principaux d'amélioration du taux de réponse. Selon Durand et al (1998), il faut un minimum de quatre tentatives et un maximum de sept à huit. Dans notre étude, nous avons rappelé les gens au moins six fois à des heures différentes de la semaine. Nous ne sommes pas allés au delà de sept tentatives car, l'effet du nombre d'appels sur le taux de réponse n'étant pas linéaire, lorsque l'on dépasse sept tentatives, il n'augmente plus suffisamment (Durand et al, 1998, Holbrook and al, 2008).

Les questions ainsi que le questionnaire étaient volontairement courts de manière à ne pas décourager l'enquêté: nous avons observé une augmentation du taux de coopération lorsque nous indiquions que le questionnaire durerait moins de 10 minutes. De plus, nous avons évité de poser des questions avec une longue liste de modalités pour trois raisons: primo, cela diminue le risque que l'enquêteur n'ait pas le temps de toutes les énoncer; deuxio, cela diminue le risque que l'enquêté ne se souvienne pas de tous les items possibles et opte pour le dernier énoncé (ou le premier mais dans une moindre proportion) (Randey et Firdion, 1993). C'était particulièrement le cas des questions sur les prestations communales où nous avons opté pour un modèle utilisé par Kushner et Siegel (2005) qui nous évite d'énumérer toutes les modalités, et de n'en proposer que trois (amélioré, dégradé ou n'a pas changé) puis (dans les deux premiers cas) de demander de préciser « un peu » ou « beaucoup » (question n°7). Grâce à tout cela, ainsi qu'aux efforts de persuasion des enquêteurs, aucune personne n'a abandonné durant un entretien. Pour finir, il n'y a pas de questions trop gênantes sauf à la fin. Riandey et Firdion (1993) ont 8,5% d'abandons dont 31% pour une question de temps et une large majorité pour les questions gênantes⁶⁵. Par ailleurs, lorsque les enquêtés n'étaient pas disponibles, nous leur avons proposé de fixer un rendez-vous à l'heure et à la date qui leur conviendraient. Cela demande une meilleure organisation mais permet d'éviter les refus des personnes qui n'avaient pas le temps de répondre et donc d'augmenter notre taux de réponse (Holbrook and al, 2008).

D'autres méthodes sont susceptibles d'augmenter le taux de réponse mais nous ne les avons pas appliquées pour plusieurs raisons que nous allons expliciter ici: tout d'abord, il ne nous a pas semblé indispensable de récupérer les refus, c'est-à-dire de rappeler les personnes ayant dit ne pas vouloir répondre et ce pour trois raisons. Premièrement, les gens nous ont souvent fait part de leur exaspération face au harcèlement téléphonique de certaines entreprises et nous ne voulions pas trop en rajouter au risque de faire totalement chuter les taux de réponses des enquêtes téléphoniques futures et d'accroître encore la tendance actuelle de moins répondre (Link and al, 2007). Deuxièmement, comme nous venons de le voir, lorsque les gens ne voulaient pas répondre, nous leur avons vivement proposé de fixer un rendez-vous ultérieur, ce qui nous semble déjà suffisamment insistant. Troisièmement, nous craignons qu'en appliquant la technique de conversion des refus cela ne fasse qu'augmenter le taux de contact et le taux de refus sans pour autant augmenter significativement la coopération et justifier les coûts supplémentaires occasionnés par

⁶⁵ Dans le cas de l'étude de Riandey et Firdion, il s'agissait de questions intimes concernant la sexualité des enquêtés alors que dans notre questionnaire la question sur les revenus des ménages était tout de même moins « osée » mais a toutefois occasionné un relativement grand nombre de refus de répondre (d'où l'intérêt de l'avoir mise à la fin).

cette pratique (Holbrook and al, 2008). Cependant, ce parti pris n'est pas assurément le meilleur car nombre d'auteurs affirment que si l'on ne convertit pas les refus, le taux de réponse diminue et cela augmente « la sous-représentation des personnes moins coopératives » (Vachon et al, 1999, p.559) et diminue la représentativité de l'échantillon car les personnes qui refusent sont très certainement typées (Durand et al, 1998).

Selon une étude menée par Riandey et Firdion (1993), l'envoi de « lettres-avis » avertissant la population de l'enquête à venir engendre une augmentation de 12% de son taux de réponse. C'est aussi ce qu'observe Volatier (1987). Toutefois, cela engendre des coûts supplémentaires pour un résultat incertain car comme Hobrook and al (2008) le font très justement remarquer, il y a fort à parier que les personnes qui les lisent sont déjà de celles qui ont tendance à répondre aux questionnaires et dans le pire des cas, cela pourrait même être contreproductif en permettant à certaines personnes de préparer leurs arguments pour ne pas répondre lors de l'appel. Du reste, « mailing letters uses valuable resources, so implementing this procedure may not have enhanced response rates because the funds used to pay for it could have been more effectively used to increase response rates in other ways » (Holbrook and al, 2008, pp. 527).

Les différentes techniques d'incitation financière censées augmenter le taux de coopération (voir par exemple Singer et al, 1999) ont aussi été écartées, entre autre, pour éviter d'être assimilés à une entreprise à but lucratif. Nous avons préféré insister sur le fait qu'il s'agissait d'un projet universitaire ayant le soutien de la commune.

3. Biais dus à l'impossibilité d'interroger certaines personnes

Malheureusement, les numéros des personnes n'étaient pas disponibles dans les rôles électoraux, nous avons donc dû procéder à un recoupement avec l'annuaire téléphonique. Pour obtenir les 500 questionnaires remplis nous avons sélectionné une large population réservoir (environ 1650 individus), car 33,76% (soit 557 personnes) des individus n'étaient pas inscrits dans l'annuaire. Ce taux est tout de même plutôt faible car comme nous disposions des noms, prénoms et adresses des personnes, nous avons pu délimiter les ménages dont au moins une personne était dans l'annuaire.

À cela, il faut ajouter que, lors des téléphones, soixante-trois personnes (soit 3,81% de notre population réservoir) dont nous avons le numéro ont été « volontairement » exclues de l'échantillon après un contact:

- *Personnes trop âgées ou handicapées* au point de ne pas pouvoir communiquer (1,45%).
- *Personnes habitant la commune depuis moins de 3 ans* et n'ayant pas de connaissances préalables suffisantes pour comparer la situation avant et après la fusion (2,36%).

D'autres personnes n'ont pas pu être interrogées:

- *Les personnes inscrites dans l'annuaire mais joignables uniquement par téléphone portable* car notre budget ne le permettait pas (3,03%).

Selon des études menées aux États-Unis, les personnes qui ne sont atteignables que par le biais d'un téléphone portable ont des caractéristiques différentes de celles disposant d'une ligne fixe. Les trois principales propriétés de cette population est d'avoir moins de vingt-quatre ans, de n'avoir jamais été marié et de ne pas être propriétaire de son logement (Keeter, 2007, Lavrakas, 2008, Link and al, 2007). D'autre part, les personnes ne possédant qu'un téléphone portable ont plus de chance d'être

des étudiants, vivant en collocation, de sexe masculin et de ne pas être retraités ni jamais mariés (Link and al, 2007). Pour finir, ils seraient aussi moins riches et vivraient dans des zones urbaines (AAPOR).

En 2006, cette population était de 12,8% (Blumberg and Luke, 2007, in Link and al, 2007, p.815), ce n'est donc pas négligeable et est peut-être à l'origine du manque de représentativité de notre échantillon concernant certaines de ces variables. Toutefois, il n'est pas non plus certain que si nous l'avions interrogée, cela aurait beaucoup amélioré notre taux de réponse, selon Link and al (2007) « a best guess on the basis of landline surveys would be 5-10 percentage points maximum [of improvement] » (Link and al, 2007, p.834). De plus, ce type d'enquête est coûteuse et la participation y est faible (Lind and al, 2007). Cette possibilité a donc été écartée pour une raison d'efficacité et de faisabilité de la recherche. En effet, il n'est pas possible de localiser les téléphones utilisés à Bulle et même si cela avait été le cas, nous aurions dû constituer un quota de personnes à atteindre ce qui risquait de biaiser notre échantillon.

- *Les personnes malades ou absentes pour une plus longue période que celle du sondage (0,97%).*
- *Les personnes à qui nous n'avons pas pu parler car un membre du ménage a fait barrage (1,29%).*

La sélection d'une personne dans un ménage diminue le taux de coopération par rapport aux enquêtes où l'on interroge la première personne qui répond (Holbrook and al, 2008) et rend plus difficile la comparaison des taux de réponse. Cependant, cela diminue les biais de représentativité car sans cette méthode, nous risquons de n'avoir quasiment aucun adolescent, beaucoup d'hommes de plus de cinquante ans ainsi qu'une sur-représentation des personnes qui considèrent/supposent qu'elles ont un potentiel impact sur les autorités communales (Swindell and Kelly, 2002).

- *Les personnes ayant un niveau de français trop faible (0,12%).*
- *Les personnes n'ayant pas décroché leur téléphone malgré au moins six tentatives (9,15%).*
- *Les personnes n'ayant pas été d'accord de répondre au questionnaire (17,45%).*

Tableau détaillant les taux de réponse:

	Nombre de personnes totale dans les rôles électoraux	Population réservoir	Personnes introuvables dans l'annuaire	Nombre de personnes trouvées dans l'annuaire	Personnes exclues de l'échantillon souhaité		Personnes n'ayant pas pu être interrogées					Personnes ayant répondu au téléphone	
					Moins de 3 ans	Âge trop avancé ou handicap	Malades ou absents	Refus externes	Problème de langue	Téléphones portables	N'ont pas décroché le téléphone	oui	non
Fréquences	9792	1650	557	1093	39	24	242					788	
							16	23	2	50	151	500	288
Pourcentage par rapport au nombre de personnes sélectionnées		100	33,76	66,24	2,36	1,45	14,67					47,76	
							0,97	1,39	0,12	3,03	9,15	30,3	17,45
Pourcentage par rapport au nombre de personnes trouvées dans l'annuaire				100			23,5					76,5	
							1,46	2,10	0,18	4,57	13,82	45,75	26,35
Pourcentage par rapport au nombre de personnes ayant répondu au téléphone												100	
												63,45	36,55

4. Remarques générales

Suite à cette description sur la construction de l'échantillon de notre enquête, il apparaît que certaines personnes ont été involontairement ou volontairement exclues. Dès lors, l'on ne peut être certain qu'il n'y ait pas un biais de représentativité de notre échantillon car les personnes n'ayant pas pu être atteintes au téléphone ou ayant refusé de répondre peuvent présenter des caractéristiques socioprofessionnelles spécifiques tel que le genre, l'intérêt pour la politique ou la fusion, le niveau d'éducation ou encore le revenu. Toutefois, il nous faut tout de même modérer l'impact du taux de réponse sur la représentativité des données ou de leur qualité. En effet, en l'état actuel de la recherche, le débat reste ouvert et certains auteurs tel que Langer (2003) émettent des doutes quant au réel impact du taux de réponse lors des enquêtes. Holbrook et al (2008) observent que les « response rates were positively associated with demographic representativeness, but only very weakly. This conclusion is consistent with much past evidence showing that efforts to increase response rates may have minimal effects on demographic data quality [...]. In general population RDD telephone surveys, lower response rates do not notably reduce the quality of survey demographic estimates. So devoting substantial effort and material resources to increasing response rates may have no measurable effect on the demographic accuracy of a survey sample. » (Holbrook

and al, 2008, p. 527). De plus, le lien entre le taux de réponse et la distribution des réponses n'est pas non plus évident (Holbrook and al 2008). Malgré cette conclusion plutôt en défaveur d'un « acharnement » visant à améliorer le taux de réponse, cela n'exclut pas qu'il ne faille plus faire d'effort du tout. À Langer (2003) de conclure qu'il est tout de même important d'être rigoureux pour améliorer le taux de réponse et éviter que des non contacts et des non répondants ne soient pas répartis aléatoirement.

Annexe 4: Représentativité de l'échantillon

Tableau concernant l'affiliation partisane

	Résultats de l'échantillon selon la tendance politique (question 21)			Élections au Conseil national (2007) ⁶⁶			Élections au Conseil Général de Bulle (2005) ⁶⁷
	Fréquences	% totale	% (sans les « autres »)	Partis politiques ⁶⁸	Suffrages	%(sans les « autres »)	%(sans le parti ouverture)
Gauche	74	14,8	36,44	PS	21,9	23,73	28,89 ⁶⁹
Centre gauche	63	12,6					
Centre	94	18,8	25	PDC/PCS	31,9	34,56	26,67 ⁷⁰
Centre droit	101	20,1					
Droite	44	8,8	11,7	PRD	16,5	17,87	44,44 ⁷¹
Total (sans « autre »)	376	75	100		92,3	100	100
« Autre »	125	25,0 ⁷²			7,7		5 (ouverture) ⁷³
Total	501	100			100		

⁶⁶ Données sur la Gruyère:

Force des partis, en %, d'après les résultats des élections au Conseil national, Service de la statistique, Fribourg, lien direct sur le site de FR.ch: http://appl.fr.ch/stat_statonline/portrait/etape2.asp?Reference=6008

⁶⁷ Source sur le site de Bulle.ch: www.bulle.ch/node/618

⁶⁸ Ici le choix d'assimiler un parti à une tendance est éminemment subjectif et pourrait tout à fait être remis en question.

⁶⁹ 13 socialistes.

⁷⁰ 12 Parti Démocrate-Chrétien.

⁷¹ 17 Parti Libéral Radical + 3 Union démocratique du Centre.

⁷² Ce sont les personnes qui se disent apolitiques.

⁷³ Difficilement assimilables à une tendance politique traditionnelle.

Annexe 5: Non-réponses aux questions sur l'évolution de la situation suite à la fusion

Tableau de fréquence de réponse aux questions et modèles Probit à la lumière de l'impact de certaines caractéristiques socioprofessionnelles sur les non-réponses aux questions concernant les effets induits par la fusion:

	Nombre de personnes n'ayant pas répondu à la question		Caractéristiques socioprofessionnelles ayant un impact sur la probabilité de ne pas répondre (1= réponse et 0= non-réponse)					
	Fréquence	Pourcentages	Genre (Femme/Homme)	Intérêt pour l'actualité publique et politique	Intérêt pour la fusion	Age de la personne	Formation	Volants / non-volants
Coût des prestations communales	73	14,60%	0,110	0,010	0,242**	-0,005	-0,048	-0,101
Intérêt de la population pour la politique communale	61	12,20%	0,085	0,081	0,352**	-0,013**	0,015	0,365
Vie associative et sociétés locales	53	10,60%	0,322*	0,086	0,177*	-0,019**	-0,090	0,440
Niveau des impôts et des taxes	52	10,40%	0,370*	0,150*	0,185*	0,012*	-0,122*	-0,045
Accès aux guichets et aux prestations communales	46	9,20%	-0,070	-0,153	0,288**	0,003	0,002	0,518*
Poids de la commune face à l'extérieur	46	9,20%	0,350*	0,290**	0,148	-0,030**	0,091	0,314
Contact avec les élus communaux	36	7,20%	0,298	0,158	0,262**	-0,009	-0,009	0,341
Identification des citoyens à leur commune	32	6,40%	0,124	0,051	0,150	-0,019**	-0,029	0,547*
Qualité globale des prestations communales	17	3,40%	0,017	0,016	0,190	0,004	0,041	0,413
Attractivité de la commune	8	1,60%	0,973	0,418	0,539*	-0,029*	-0,300*	0,643

** = niveau de significativité inférieur à 1 % * = niveau de significativité inférieur à 5 %

Dans sept cas sur dix, le fait de s'être intéressé à la fusion augmente les chances de répondre aux questions sur l'évolution. C'est un constat qui semble trivial mais qui confirme que les personnes qui ne répondent pas, le font car elles pensent ne pas avoir suffisamment de connaissances et d'intérêt sur le sujet. Il est donc vraisemblable que si nous avions forcé ces réponses, nous n'aurions fait qu'augmenter le nombre de personnes répondant sans avoir d'avis réel sur la question et optant pour une réponse plus ou moins au hasard et souvent pour « la situation n'a pas changée ». Dans une enquête préalable à la fusion entre trois communes neuchâteloises, Soguel et al (2006) s'étonnaient du fait que 40% des personnes interrogées ne savaient pas répondre à une question quant à leur « satisfaction par rapport à la collaboration actuelle entre les trois communes » (Soguel et al, 2006, p. 37) et concluaient dans le même sens que nous. En effet, selon eux, « cela révèle une méconnaissance répandue de la manière dont s'organise la production des prestations communales.

D'ailleurs, beaucoup de commentaires à cette question pointent en direction d'un manque d'information concernant les collaborations existantes » (Soguel et al, 2006, p. 37). Une autre variable, l'intérêt pour l'actualité publique et politique, va aussi dans ce sens. Moins une personne est intéressée et moins elle a de chance de répondre aux questions sur les impôts et sur le poids de la commune face à l'extérieur. L'influence de ces deux variables est donc importante autant pour définir la probabilité de répondre à une question que pour l'abstentionnisme (comme nous l'avons vu dans l'analyse du modèle 3). Les personnes qui ne votent pas répondent significativement moins souvent aux questions sur l'accès aux guichets et aux prestations communales ainsi qu'à l'identification des citoyens à leur commune.

Les personnes plus âgées ont aussi tendance à ne pas répondre à certaines questions telles que l'identification des citoyens à leur commune, l'intérêt de la population pour la politique communale, la vie associative, l'évolution de l'attractivité de la commune et le poids de la commune face à l'extérieur. Concernant les trois premières variables que nous venons de citer, un grand nombre de personnes plutôt âgées nous ont expliqué ne pas pouvoir répondre car elles n'avaient pas assez de contacts pour connaître l'avis de la population sur le sujet et ne fréquentaient pas d'associations. Seul l'impact du niveau des impôts et des taxes sur le fait de voter ou non est significatif tout en présentant un signe différent des autres. Peut-être est-ce dû à un certain nombre de jeunes personnes qui nous ont dit ne pas s'occuper eux-mêmes de leur déclaration d'impôt alors que les personnes plus âgées y sont habituées. Les femmes s'abstiennent plus souvent de répondre que les hommes concernant les changements du niveau des impôts et des taxes, du poids de la commune face à l'extérieur et de la vie associative et locale. Étonnamment, plus le niveau de formation scolaire est élevé et plus on a de chance de ne pas répondre aux questions sur l'attractivité de la commune ainsi que sur le niveau des impôts et des taxes.

Pour conclure cette analyse nous dirons qu'il faut être conscient que lorsque l'on étudie l'impact de la fusion sur certains points précis, l'on exclut une partie de l'échantillon. Ceci n'est pas anodin car il s'agit le plus souvent de personnes peu intéressées par la fusion ou par la politique, plus âgées, de sexe féminin et dans une moindre mesure d'individus dont la formation est élevée et qui ne votent pas. Toutefois, il ne serait pas judicieux de les intégrer de force dans l'unique but d'augmenter le nombre de répondants car il y a fort à parier que cela ne ferait que gonfler les valeurs centrales car les enquêtés qui, par exemple, ne s'intéressent pas à la fusion n'ont pas réfléchi à la question et nous ne pourrions plus distinguer ces personnes qui n'ont pas d'avis de celles qui pensent que rien n'a changé.